

Comptes consolidés

Sommaire

Bilan consolidé	110	3.7_Opérations en devises	120
Compte de résultat	112	3.8_Actifs incorporels	121
État des produits et charges comptabilisés	113	3.9_Placements	122
Tableau des flux de trésorerie	113	3.10_Capitaux propres	125
Annexe aux comptes consolidés	116	3.11_Actions propres	125
		3.12_Classification des contrats	125
		3.13_Immobilisations corporelles	129
		3.14_Avantages au personnel	129
		3.15_Emprunts et dettes subordonnées	131
		3.16_Frais d'acquisition et d'exploitation	131
		3.17_Fiscalité	131
		3.18_Information sectorielle	132
		3.19_Passifs éventuels	132
NOTE 1_FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 2006	116		
1.1_Émission de titres subordonnés perpétuels	116	NOTE 4_PROFORMA SUITE AU RETRAITEMENT DES TITRES SUPER SUBORDONNÉS	133
1.2_Reclassement comptable de certains titres subordonnés émis par CNP Assurances et ses filiales	116	4.1_Bilan et compte de résultat 2005	133
1.3_Transfert de contrats monosupports vers des contrats multisupports	116	4.2_Bilan et compte de résultat 2004	134
1.4_Renouvellement des accords commerciaux avec les réseaux de La Poste et des Caisses d'Épargne	116	NOTE 5_CAPITAL	136
1.5_Modification du régime d'imposition des plus ou moins-values à long terme	116	5.1_Tableau de variation des capitaux propres 2006	136
1.6_Dilution de CNP Assurances au capital d'Ixis Asset Management Group (Ixis AMG)	117	5.2_Tableau de variation des capitaux propres 2005 - Proforma	137
		5.3_Tableau de variation des capitaux propres 2004 - Proforma	138
NOTE 2_ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS	117	5.4_Tableau des titres super subordonnés reclassés en capitaux propres	139
2.1_Augmentation de capital de CNP Assurances	117	5.5_Capital social par détenteur	140
2.2_Achat par CNP Assurances des 49,9 % d'Écureuil Vie détenus par le Groupe Caisse d'Épargne	117	5.6_Capitaux propres	140
2.3_Acquisition de la société d'assurance espagnole Skandia Vida	117	5.7_Dividendes 2006	140
		5.8_Résultat par action/résultat dilué	140
NOTE 3_PRINCIPES COMPTABLES	118	5.9_Information relative aux parties liées	141
3.1_Déclaration de conformité	118	5.10_Rémunération des dirigeants	142
3.2_Base d'établissement des comptes	118	NOTE 6_PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	143
3.3_Champ de consolidation	119	6.1_Sociétés entrant dans la consolidation et pourcentage de contrôle au 31 décembre 2006	143
3.4_Opérations entre sociétés consolidées	119	6.2_Information financière sur les sociétés mises en équivalence	144
3.5_Participation aux bénéfices différé	119		
3.6_Conversion des états financiers des filiales étrangères	120		

NOTE 7_ANALYSE SECTORIELLE	145		
7.1_Bilan par secteur d'activité au 31 décembre 2006	146	10.3_Titres prêtés	171
7.2_Bilan par secteur d'activité au 31 décembre 2005	148	10.4_Réconciliation ouverture clôture des placements sur l'exercice 2006	171
7.3_Bilan par secteur d'activité au 31 décembre 2004	150	10.5_Instruments dérivés	172
7.4_Bilan par secteur géographique au 31 décembre 2006	152	10.6_Risque de crédit	173
7.5_Bilan par secteur géographique au 31 décembre 2005	154	10.7_Opérations en devises	174
7.6_Bilan par secteur géographique au 31 décembre 2004	156	10.8_Engagements donnés et reçus	175
7.7_Compte de résultat par secteur d'activité au 31 décembre 2006	158	NOTE 11_PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS	176
7.8_Compte de résultat par secteur d'activité au 31 décembre 2005	159	11.1_Ventilation des passifs relatifs à des contrats	176
7.9_Compte de résultat par secteur d'activité au 31 décembre 2004	160	11.2_Charge des provisions d'assurance	179
7.10_Compte de résultat par secteur géographique au 31 décembre 2006	161	11.3_Participation aux bénéfices différée – <i>Shadow Accounting</i>	183
7.11_Compte de résultat par secteur géographique au 31 décembre 2005	162	11.4_Principales hypothèses	183
7.12_Compte de résultat par secteur géographique au 31 décembre 2004	163	11.5_Tableau de variation des contrats en UC	184
NOTE 8_ACTIFS INCORPORELS	164	11.6_Risque de crédit des réassureurs	186
8.1_Synthèse des actifs incorporels	164	11.7_Passifs subordonnés	187
8.2_Écarts d'acquisition	164	NOTE 12_CRÉANCES	190
8.3_Valeurs de portefeuille	165	12.1_Créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance	190
8.4_Logiciels	166	12.2_Autres créances	191
NOTE 9_IMMEUBLES DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION	166	NOTE 13_IMPÔTS DIFFÉRÉS	191
9.1_Immeubles de placement	166	NOTE 14_PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	193
9.2_Immeubles d'exploitation	167	14.1_Provisions pour risques et charges – Exercice 2006	193
NOTE 10_PLACEMENTS	168	14.2_Provisions pour risques et charges – Exercice 2005	193
10.1_Inventaire des placements par nature	168	14.3_Provisions pour risques et charges – Exercice 2004	193
10.2_Titres mis en pension	171	NOTE 15_DETTES	194
		15.1_Dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance	194
		15.2_Autres dettes	195
		15.3_Avantages au personnel – IAS 19	195

NOTE 16_CHIFFRE D'AFFAIRES	196	NOTE 22_RISQUE DE TAUX DES ACTIFS FINANCIERS	206
16.1_Primes acquises et chiffre d'affaires ou produits des autres activités	196	22.1_Cap et Floor	206
16.2_Réconciliation avec le chiffre d'affaires publié	197	22.2_Taux d'intérêt effectif	207
16.3_Chiffre d'affaires par centre de partenariat	197	22.3_Valeurs comptables par échéance	208
16.4_Chiffre d'affaires par segment de marché	197	22.4_Valeurs comptables par échéance des instruments en HTM	209
16.5_Chiffre d'affaires par société	197	22.5_Durée moyenne des titres	209
16.6_Chiffre d'affaires direct et accepté	198		
NOTE 17_PRESTATIONS	198	NOTE 23_RISQUE DE LIQUIDITÉ	210
		23.1_Flux futurs d'actifs au 31 décembre 2006	210
NOTE 18_CHARGES DE GESTION ET DE COMMISSIONS	198	23.2_Flux futurs d'actifs au 31 décembre 2005	210
18.1_Charges par destination	198	23.3_Flux futurs d'actifs au 31 décembre 2004	210
18.2_Charges par nature	199		
18.3_Charges de gestion nettes	199	NOTE 24_ADÉQUATION ACTIF/PASSIF DES CONTRATS EN UC	211
18.4_Détail des commissions	199		
NOTE 19_RÉSULTAT DE RÉASSURANCE	199	NOTE 25_RISQUES D'ASSURANCE	211
		25.1_Termes et conditions des contrats	211
NOTE 20_PRODUIITS DE PLACEMENTS	200	25.2_Évaluation des contrats d'assurance (hypothèses et sensibilités)	213
20.1_Produits et charges financiers	200	25.3_Concentration du risque d'assurance	215
20.2_Écart de juste valeur des actifs	201	25.4_Options, garanties et dérivés incorporés non séparés	216
20.3_Dépréciation	204	25.5_Risque de crédit (spécificités des contrats d'assurance)	216
NOTE 21_CHARGE D'IMPÔT	205	25.6_Gestion des risques	216
		25.7_Gestion actif/passif	217

Comptes consolidés

au 31 décembre 2006

Bilan consolidé

ACTIF

En M€	31/12/2006	31/12/2005 Proforma	31/12/2004 Proforma
Écarts d'acquisition	640,7	654,8	234,5
Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance	179,5	196,2	28,1
Autres immobilisations incorporelles	29,9	29,7	25,8
Total actifs incorporels	850,1	880,7	288,4
Immobilier de placement	1 285,6	1 240,4	1 273,6
Titres conservés jusqu'à échéance	894,5	880,3	658,2
Titres disponibles à la vente	173 932,8	162 714,2	148 367,3
Titres de transaction	69 985,2	61 808,6	37 202,4
Prêts et avances	2 034,6	1 051,1	1 234,3
Instruments dérivés	1 636,4	1 070,4	519,7
Placements des activités d'assurance	249 769,1	228 765,0	189 255,5
Placements des activités du secteur bancaire et autres activités	690,2	510,0	557,9
Investissements dans les entreprises associées	300,3	346,7	98,4
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et les passifs financiers	5 912,6	5 382,7	4 404,7
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	2 197,4	2 485,1	2 232,5
Créances nées des opérations bancaires	0,0	0,0	0,0
Créance d'impôt exigible	424,8	211,6	18,6
Autres créances	1 629,5	1 836,6	824,7
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	197,6	303,5	209,1
Autres actifs d'exploitation à long terme	132,0	105,4	95,5
Participation différée active aux bénéfécies	0,0	0,0	0,0
Impôts différés actifs	41,1	3,9	0,0
Autres actifs	4 622,4	4 946,1	3 380,4
Actifs destinés à la vente et aux abandons d'activités	0,0	0,0	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 126,8	789,8	131,0
Total de l'actif	263 271,5	241 621,0	198 116,3

PASSIF

En M€	31/12/2006	31/12/2005 Proforma	31/12/2004 Proforma
Capital	554,5	554,5	554,5
Primes d'émission, de fusion et d'apport	321,5	321,5	321,5
Réserve de réévaluation	2 077,4	2 529,4	1 926,9
Titres super subordonnés	2 035,0	625,0	300,0
Résultats cumulés	4 171,4	3 663,0	2 933,0
Résultat consolidé	1 145,3	969,6	655,4
Écarts de conversion	90,6	104,0	6,2
Capitaux propres du Groupe	10 395,7	8 767,0	6 697,5
Intérêts minoritaires	1 513,8	1 415,4	1 108,8
Capitaux propres totaux	11 909,5	10 182,4	7 806,3
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance hors UC	44 866,4	37 329,5	31 444,7
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance en UC	22 921,6	16 358,6	9 740,2
Passifs relatifs à des contrats d'assurance	67 788,0	53 688,1	41 184,9
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC avec participation discrétionnaire	133 584,2	127 631,7	119 160,3
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC sans participation discrétionnaire	392,6	366,5	271,5
Passifs relatifs à des contrats financiers en UC	15 778,9	16 162,4	6 328,6
Passifs relatifs à des contrats financiers	149 755,7	144 160,6	125 760,4
Instruments dérivés séparés sur contrats			
Participation au bénéfice différée passive	12 133,3	14 533,1	10 170,5
Passifs relatifs aux contrats	229 677,0	212 381,8	177 115,8
Provisions pour risques et charges	96,1	87,7	130,8
Dettes subordonnées	1 926,3	1 926,0	1 836,0
Dettes de financement représentées par des titres	0,0	0,0	0,0
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	0,0	0,0	0,0
Autres dettes de financement	0,0	0,0	0,0
Dettes de financement	1 926,3	1 926,0	1 836,0
Dettes d'exploitation représentées par des titres	6 661,8	6 175,9	2 462,6
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	319,2	196,2	492,6
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	1 842,8	1 896,0	1 249,2
Dettes d'impôts exigibles	167,7	115,0	157,5
Comptes courants créditeurs	36,5	33,2	86,9
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM contrôlés	3 035,3	3 016,4	3 172,1
Instruments dérivés passifs	1 410,6	973,6	441,8
Impôts différés passifs	1 587,4	723,8	903,5
Autres dettes	4 601,3	3 913,0	2 261,2
Autres passifs	19 662,6	17 043,1	11 227,4
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées	0,0	0,0	0,0
Total du passif	263 271,5	241 621,0	198 116,3

Compte de résultat

En M€	31/12/2006	31/12/2005 Proforma	31/12/2004 Proforma
Primes émises	31 947,2	26 488,2	21 146,6
Variation des primes non acquises	- 25,2	- 22,4	- 16,1
Primes acquises	31 922,0	26 465,8	21 130,5
Produits d'exploitation bancaire	0,0	0,0	0,0
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	171,7	115,7	39,7
Autres produits d'exploitation	0,2	0,0	0,0
Produits des placements	8 742,2	8 258,1	7 207,9
Plus et moins-values de cession des placements nets de reprises de dépréciation et d'amortissement	1 451,5	755,8	817,3
Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	2 039,3	3 431,9	930,3
Variation des dépréciations sur instruments financiers	- 24,7	- 15,3	- 106,0
Produits financiers hors coût de l'endettement	12 208,3	12 430,5	8 849,5
Total produit des activités ordinaires	44 302,2	39 012,0	30 019,7
Charges des prestations des contrats	- 38 952,5	- 34 704,1	- 26 507,0
Charges des placements et dettes financières hors coût de l'endettement	- 566,6	- 312,3	- 282,2
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	- 3,6	- 4,9	- 26,8
Charges d'exploitation bancaire	0,0	0,0	0,0
Charges des autres activités	- 23,7	- 0,1	- 5,1
Frais d'acquisition des contrats	- 2 459,7	- 1 964,1	- 1 517,1
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	- 16,3	- 15,3	- 7,8
Frais d'administration	- 389,1	- 388,0	- 336,9
Autres produits et charges opérationnels courants	- 86,8	61,5	18,9
Total autres produits et charges courants	- 42 498,3	- 37 327,3	- 28 664,0
Résultat opérationnel courant	1 803,9	1 684,7	1 355,7
Autres produits et charges opérationnels	0,0	0,0	0,0
Résultat opérationnel	1 803,9	1 684,7	1 355,7
Charge de financement	- 104,9	- 91,3	- 82,6
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	46,0	19,3	17,9
Impôts sur les résultats	- 314,7	- 453,0	- 475,9
Résultat après impôt des activités discontinues	0,0	0,0	0,0
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 430,3	1 159,7	815,1
Intérêts minoritaires	- 285,0	- 190,1	- 159,7
Résultat net (part du Groupe)	1 145,3	969,6	655,4
Résultat par action (en €)	7,7	7,0	4,8
Résultat dilué par action (en €)	7,7	7,0	4,8

État des produits et charges comptabilisés

En M€	31/12/2006	31/12/2005 Proforma	31/12/2004 Proforma
Écarts de conversion sur les opérations en devises	- 25,5	145,3	10,8
Impact des réévaluations	- 735,6	667,6	573,9
Éléments directement reconnus en capitaux propres	1 471,8	318,1	296,1
Revenu net reconnu en capitaux propres	710,7	1 131,0	880,8
Résultat consolidé de l'exercice	1 430,3	1 159,7	815,1
Attribution des capitaux propres au :			
Groupe	1 926,7	1 996,1	1 484,2
Minoritaires	214,3	294,6	211,7
Total des produits et des pertes reconnus de la période	2 141,0	2 290,7	1 695,9

Tableau des flux de trésorerie

Le tableau consolidé des flux de trésorerie comprend :

- les flux de trésorerie des sociétés contrôlées ;
- la quote-part du Groupe dans les flux de trésorerie des sociétés contrôlées conjointement lorsqu'elles sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle (à hauteur du % IP) ;
- les flux de trésorerie liés aux participations du Groupe et aux distributions et autres entrées ou sorties de trésorerie entre le Groupe et les sociétés associées et les sociétés contrôlées conjointement lorsqu'elles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Définition de la trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue et les placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Pour la vérification de ces critères, le groupe CNP Assurances s'est basé sur la classification des fiches AMF : les OPCVM de trésorerie dite "Régulière" ont ainsi été classés en équivalents de trésorerie alors que les OPCVM dynamiques à forte sensibilité ont été classés parmi les placements.

Les découverts bancaires remboursables à vue, et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe, constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Définition des flux d'exploitation

Les flux d'exploitation sont essentiellement issus des principales activités génératrices de produits de l'entreprise.

Définition des flux d'investissement

Les flux d'investissement représentent les flux d'acquisition ou de cession de placements mobiliers ou immobiliers, d'immobilisations corporelles ou incorporelles.

Définition des flux de financement

Ce sont l'ensemble des flux qui résultent des modifications dans l'importance et la composition des capitaux propres et des dettes de financement :

- augmentation/diminution de capital ;
- émission et remboursement de dettes de financement ;
- mouvements sur les actions propres dividendes versées hors du Groupe (associés et minoritaires).

Rapprochement entre la trésorerie du bilan et du TFT

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 126,8	789,8	131,0
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	- 172,4	- 23,6	- 298,9
Titres de transaction	4 840,7	4 800,2	4 282,6
Total	5 795,1	5 566,4	4 114,7

Le rapprochement entre la trésorerie du bilan et celle du TFT s'effectue de la façon suivante :

- trésorerie et équivalents de trésorerie présents à l'actif du bilan ,
- dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire correspondant à la trésorerie passive hors dettes de financement (bilan/passif),
- titres de transactions correspondant aux OPCVM de trésorerie classés à l'actif du bilan.

Tableau des flux de trésorerie

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Résultat opérationnel avant impôt	1 803,7	1 684,8	1 355,7
Plus et moins-values de cession des placements	- 1 451,5	- 755,8	- 817,3
Dotations nettes aux amortissements	84,9	65,8	61,3
Variation des frais d'acquisitions reportés	0,0	0,0	0,0
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	- 31,6	- 15,3	- 106,0
Dotations nettes aux provisions techniques d'assurance et passifs financiers	21 406,8	20 604,6	14 436,0
Dotations nettes aux autres provisions	- 10,2	174,9	- 3,9
Variations de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat (hors trésorerie et équivalent de trésorerie)	- 2 057,4	- 3 431,9	- 930,3
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	325,0	- 225,0	138,3
Correction des éléments inclus dans le résultat opérationnel qui ne correspondent pas à des flux monétaires et reclassement des flux de financement et d'investissement	18 266,0	16 417,2	12 778,0
Variation des créances et dettes d'exploitation	1 116,2	- 671,7	- 142,5
Variation des valeurs données ou reçues en pension	462,7	3 605,5	319,5
Flux de trésorerie provenant des autres actifs et passifs	- 1 456,6	- 1 187,5	31,5
Impôts nets décaissés	- 595,9	- 439,5	- 184,2
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	19 596,2	19 408,8	14 157,9

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Acquisitions de filiales et coentreprises, nettes de la trésorerie acquise		- 339,2	0,0
Cessions de filiales et coentreprises, nettes de la trésorerie cédée		0,0	0,0
Prises de participation dans des entreprises associées		- 85,1	0,0
Cessions de participations dans des entreprises associées		0,0	0,0
Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre	0,0	- 424,3	0,0
Cession de placements financiers	88 822,7	38 375,8	27 035,7
Cessions d'immobilier de placement	49,3	1 313,4	941,9
Cessions d'autres placements		8,7	0,0
Flux de trésorerie liés aux cessions et remboursements d'actifs financiers	88 872,1	39 697,9	27 977,7
Acquisition de placements financiers	- 109 025,4	- 56 733,0	- 41 497,6
Acquisition d'immobilier de placement	- 148,2	- 510,4	- 125,3
Acquisition et/ou émissions d'autres placements	- 2,8	- 10,7	- 0,3
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et émissions d'actifs financiers	- 109 176,4	- 57 254,1	- 41 623,2
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7,1	1,7	2,5
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 71,6	- 37,9	- 36,4
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 64,5	- 36,1	- 33,9
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	- 20 368,9	- 18 016,6	- 13 679,4
Émissions d'instruments de capital ⁽¹⁾	51,5	56,1	57,8
Remboursements d'instruments de capital	- 47,6	0,0	- 26,0
Opérations sur actions propres	- 14,3	1,0	5,0
Dividendes payés	- 442,0	- 300,4	- 302,3
Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires et sociétaires	- 452,4	- 243,3	- 265,6
Trésorerie générée par les émissions de dettes de financement ⁽²⁾	1 518,0	433,0	536,5
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financement	- 2,8	- 5,3	2,6
Intérêts payés sur dettes de financement	- 66,2	- 122,5	- 119,7
Flux de trésorerie liés au financement du Groupe	1 449,0	305,2	419,3
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	996,6	61,9	153,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1^{er} janvier	5 566,4	4 114,7	3 480,5
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	19 596,2	19 408,8	14 157,9
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	- 20 368,9	- 18 016,6	- 13 679,4
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	996,6	61,9	153,8
Effet des variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	4,8	- 2,4	2,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	5 795,1	5 566,4	4 114,7

(1) Augmentation du capital d'Écureuil Vie de 103 M€.

(2) Émission de titres subordonnés de 1 410 M€ par CNP Assurances et de 108 M€ par Écureuil Vie.

Annexe aux comptes consolidés

NOTE 1_FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 2006

1.1_ÉMISSION DE TITRES SUBORDONNÉS PERPÉTUELS

CNP Assurances a procédé à deux émissions de titres subordonnés perpétuels pour des montants de, respectivement, 160 M€ le 16 mai 2006 et 1 250 M€ le 22 décembre 2006. Sa filiale, Écureuil Vie, a également émis un emprunt subordonné perpétuel pour 108 M€ le 20 décembre 2006.

1.2_RECLASSEMENT COMPTABLE DE CERTAINS TITRES SUBORDONNÉS ÉMIS PAR CNP ASSURANCES ET SES FILIALES

Compte tenu des dernières positions prises par l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) en novembre 2006, l'examen des conditions contractuelles a conduit à reclasser en instruments de capitaux propres une partie des titres subordonnés émis par CNP Assurances et ses filiales, préalablement comptabilisés en passifs financiers dans les comptes consolidés de l'exercice 2006.

Ce reclassement touche les titres subordonnés perpétuels émis en 2004, 2005 et 2006 par CNP Assurances et Écureuil Vie pour un encours total de 2 143 M€ (2 035 M€ en part du Groupe). Son incidence fait l'objet d'un proforma en note 4 "Proforma suite au retraitement des titres super subordonnés".

Les intérêts versés, y compris frais et ICNE nets d'impôts, au titre des emprunts concernés sont reclassés en dividendes (voir note 3 "Principes comptables").

1.3_TRANSFERT DE CONTRATS MONOSUPPORTS VERS DES CONTRATS MULTISUPPORTS

Les transferts liés à l'amendement Fourgous des contrats monosupports sur des contrats multisupports ont commencé à la fin du premier semestre 2006 et représentent un chiffre d'affaires de 2 262,3 M€.

1.4_RENOUVELLEMENT DES ACCORDS COMMERCIAUX AVEC LES RÉSEAUX DE LA POSTE ET DES CAISSES D'ÉPARGNE

En juin 2006, CNP Assurances s'est mise d'accord avec ses deux grands partenaires en France, La Banque Postale pour le réseau de La Poste et la CNCE pour le Groupe Caisse d'Épargne, sur la prolongation des accords commerciaux jusqu'au 31 décembre 2015.

S'agissant des conventions réglementées, elles sont soumises à l'approbation des organes de gouvernance signataires de ces accords. Ces conventions ont été examinées par le Conseil de surveillance de CNP Assurances le 18 juillet 2006.

1.5_MODIFICATION DU RÉGIME D'IMPOSITION DES PLUS OU MOINS-VALUES À LONG TERME

La loi du 21 décembre 2006 de finances pour 2007 a modifié le régime d'imposition des plus ou moins-values à long terme réalisées par les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés. Le changement principal est le relèvement de 15,5 % (taux réduit) à 34,4 % (taux normal) du taux d'imposition des plus values long terme sur les investissements, supérieurs à 22,8 M€, en valeurs mobilières ou participations cotées et dont la détention représente moins de 5 % du total du capital de ces dernières. Ces effets sur le résultat net part du Groupe, d'un total de 139 M€, sont de deux natures : i) une charge sur les plus-values réalisées sur des titres apportés à des offres publiques d'échanges (OPE) ii) et un supplément d'impôt différé actif des titres "Available For Sale" (AFS) qui font l'objet d'une dépréciation, pour un effet positif sur le résultat de 212 M€.

La réserve de réévaluation incorporée aux capitaux propres a été diminuée de 1 157 M€.

1.6_DILUTION DE CNP ASSURANCES AU CAPITAL D'IXIS ASSET MANAGEMENT GROUP (IXIS AMG)

La participation de CNP Assurances au capital d'Ixis Asset Management Group (Ixis AMG), entité qui gère la majeure partie des actifs du groupe CNP, est passée de 20 % à 15,4 % consécutivement à une augmentation de capital de cette dernière courant septembre 2006, à laquelle CNP Assurances n'a pas souscrit.

CNP Assurances continue, cependant, d'exercer une influence notable sur Ixis AMG et consolide, de ce fait, cette entreprise par mise en équivalence en tant qu'entreprise associée au sens des normes IFRS.

CNP Assurances n'ayant pas suivi cette augmentation de capital, elle a réalisé un profit de dilution en 2006, qui s'est élevé à 102 M€.

NOTE 2_ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS

2.1_AUGMENTATION DE CAPITAL DE CNP ASSURANCES

Le 10 octobre 2006, CNP Assurances a annoncé l'acquisition à venir de 49,9 % du capital d'Écureuil Vie (cf. 2.2) et a précisé que le financement se ferait par une émission de dette super subordonnée (cf. 1.1) et par une augmentation de capital.

C'est dans ce cadre, et après l'approbation de ses actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire le 22 novembre dernier, et signature ce jour d'un avenant au pacte d'actionnaires, que CNP Assurances a lancé courant janvier 2007 une augmentation de capital de 700 M€ par émission de 9 902 521 actions nouvelles, réalisée avec maintien du droit préférentiel de souscription au profit de ses actionnaires, à raison d'un droit préférentiel de souscription pour une action existante détenue. Les actions nouvelles porteront jouissance courante. Elles sont entièrement

assimilées aux actions existantes dès leur émission et confèrent les mêmes droits, y compris le droit aux dividendes versés au titre de l'exercice 2006 et des exercices suivants. L'augmentation de capital a été intégralement souscrite.

Les deux actionnaires principaux de CNP Assurances, la Caisse des Dépôts (CDC) et Sopassure, qui détiennent respectivement 36,49 % et 35,48 % du capital de CNP Assurances, ont souscrit à l'augmentation de capital à titre irréductible à hauteur de leur quote-part dans le capital.

2.2_ACHAT PAR CNP ASSURANCES DES 49,9 % D'ÉCUREUIL VIE DÉTENUS PAR LE GROUPE CAISSE D'ÉPARGNE

CNP Assurances a acheté au Groupe Caisse d'Épargne, le 20 février 2007, les 49,9 % d'Écureuil Vie détenus par ce dernier. Cette opération envisagée par le protocole d'accord de sortie de la Caisse des dépôts et consignations du capital de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE), s'est conclue conformément aux accords entre CNP Assurances et la CNCE.

Le prix de 1 406 M€ a été ajusté, conformément au dispositif annoncé pour tenir compte des conséquences sur l'actif net réévalué (ANR) de l'évolution des marchés financiers. Ce calcul opéré à la date du 16 février conduit à une fixation du prix d'acquisition final à 1 404,8 M€.

CNP Assurances et le Groupe Caisse d'Épargne prévoient la création d'une structure commune d'animation et de soutien aux réseaux des Caisses d'Épargne dont l'objet est de favoriser la vente de produits Écureuil Vie.

2.3_ACQUISITION DE LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE ESPAGNOLE SKANDIA VIDA

CNP Assurances a annoncé le 20 décembre 2006 avoir conclu un accord avec Skandia Insurance Company Ltd ("Skandia", filiale de Old Mutual plc), pour le rachat de leur part de 94 % dans la société d'assurance espagnole Skandia Vida SA de Seguros y Reaseguros ("Skandia Vida") pour un montant de 76 M€. Les 6 % restants sont détenus par sept Caisses d'Épargne espagnoles qui distribuent, sans exclusivité, les produits de Skandia Vida.

NOTE 3_PRINCIPES COMPTABLES

CNP Assurances, société mère du Groupe, est une société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance, au capital de 554 541 208 euros entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances, et enregistrée au greffe du tribunal de commerce de Paris sous le n° 341 737 062 RCS.

Le siège social de CNP Assurances est situé au 4, place Raoul-Dautry, 75015 Paris.

Le groupe CNP Assurances a pour principale activité l'assurance de personnes. CNP Assurances a pour objet social :

- pratiquer des opérations d'assurance sur la vie et de capitalisation ;
- pratiquer des opérations d'assurance couvrant les risques de dommages corporels liés aux accidents et à la maladie ;
- détenir des participations majoritaires dans des sociétés d'assurance.

Les états financiers consolidés de CNP Assurances au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 portent sur la Société et ses filiales, et sur les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint. Ils ont été arrêtés par le Directoire qui s'est tenu le 13 mars 2007 et présentés au Conseil de surveillance le 20 mars 2007.

3.1 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, le groupe CNP a établi ses états financiers consolidés en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne avant l'arrêté des comptes.

Les filiales doivent appliquer les principes comptables et la méthode d'évaluation du Groupe qui figurent dans l'annexe aux états financiers consolidés.

3.2 BASE D'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

Les états financiers sont présentés en M€ arrondis au million d'euros le plus proche, avec une décimale.

Les comptes sont établis sur la base du coût, sauf pour les éléments d'actif et de passif relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire, qui sont évalués selon les méthodes déjà appliquées par le Groupe (*cf. note 10*), et pour les éléments d'actif et de passif énumérés ci-après qui sont évalués à la juste valeur : instruments financiers à la juste valeur par résultat (instruments financiers détenus à fins de transaction et instruments financiers désignés à la première comptabilisation comme à la juste valeur par résultat), instruments financiers disponibles à la vente, immeubles de placement détenus en représentation des contrats en unités de compte, et instruments dérivés séparés sur contrats.

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur, diminués des coûts à la vente.

La préparation des états financiers selon IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée, des éléments réglementaires, des principes actuariels communément admis et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances.

Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, ainsi que pour la préparation du bilan d'ouverture en IFRS au 1^{er} janvier 2004, pour les besoins de la transition aux IFRS.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

3.3 CHAMP DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du groupe CNP comprend les filiales, les entités sous contrôle conjoint et les entreprises associées.

Filiales

Les filiales sont les entités contrôlées par la Société. Le contrôle est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Le contrôle exclusif résulte notamment de la détention directe ou indirecte de plus de la moitié des droits de vote d'une entité. Pour apprécier s'il y a ou non contrôle, il est tenu compte des droits de vote potentiels et ses options de conversion pouvant être exercés sur la période considérée. Les filiales sont consolidées par la méthode dite de l'intégration globale.

Les comptes d'une filiale sont intégrés aux comptes consolidés du Groupe à compter de la date à laquelle la société mère acquiert le contrôle jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Entités sous contrôle conjoint (coentreprises)

Les entités sous contrôle conjoint sont les entités sur l'activité économique desquelles le Groupe a un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel. Le contrôle conjoint est le partage convenu par contrat du contrôle d'une entité ; il n'existe que lorsque les décisions stratégiques financières et opérationnelles correspondant à l'activité imposent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les comptes d'une coentreprise sont intégrés dans les comptes consolidés selon la méthode dite d'intégration proportionnelle, en application de laquelle la quote-part du Groupe dans chacun des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement est regroupée, ligne à ligne, avec les éléments similaires dans les états financiers du Groupe.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle.

L'influence notable est présumée exister dès lors que le groupe CNP détient directement ou indirectement 20 % au moins des droits de vote. Les comptes consolidés intègrent la part du Groupe dans le résultat des entreprises associées selon la méthode de la mise en équivalence, de la date à laquelle la société mère acquiert une influence notable jusqu'à la date à laquelle elle cesse de la détenir.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure à sa participation dans celle-ci, la valeur comptable des titres mis en équivalence est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le Groupe ait une obligation légale ou implicite de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise associée.

3.4 OPÉRATIONS ENTRE SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Toutes les transactions réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits et pertes internes sont éliminés en totalité. Les profits et pertes internes résultant de transactions avec des entreprises associées ou des coentreprises sont éliminés à hauteur de la quote-part du Groupe dans l'entreprise considérée. Les pertes résultant d'une perte de valeur d'un actif transféré ne sont pas éliminées.


3.5 PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE

Les retraitements préconisés par IFRS 4 amènent à constater une participation aux bénéfices différée.

Selon les normes comptables auxquelles IFRS 4 se réfèrent, les participations différées sont de deux sortes.

3.5.1 Participations inconditionnelles

Elles sont enregistrées toutes les fois qu'une différence est constatée entre les bases de calcul des droits futurs dans les comptes individuels et les comptes consolidés ; il en est ainsi des droits des bénéficiaires de contrats attachés aux écarts d'évaluation et aux retraitements des comptes individuels, positifs ou négatifs ;



leur montant est modifié selon une méthode cohérente avec l'évaluation initiale et le rythme de la reprise en résultat des écarts d'évaluation ou des retraitements ; les provisions pour participation différée des bénéficiaires de contrats aux résultats, constatées sur des écarts d'évaluation sur titres passibles de la réserve de capitalisation, sont reprises en résultat, consécutivement à une cession de titres auxquels elles se rattachent ; ces reprises ont pour contrepartie un amortissement complémentaire de l'écart d'acquisition. Ce traitement s'applique quel que soit le délai séparant la cession des titres de leur entrée.

3.5.2 Participations conditionnelles

Il s'agit des différences de droits constatés entre les comptes individuels et les comptes consolidés, dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion, ou de la réalisation d'un événement. Ces droits ne sont constatés que lorsqu'il existe une forte probabilité de réalisation de l'événement ou de prise de décision de gestion par l'entreprise concernée.

La comptabilité reflète, explicitée au paragraphe 3.12.1 de la présente annexe, s'inscrit dans ce processus.

3.6 CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES FILIALES ÉTRANGÈRES

Les filiales ont pour devise de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions. Les actifs et les passifs des activités à l'étranger (notamment filiales étrangères et succursales autonomes), y compris les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur résultant de la consolidation, sont convertis en euros en appliquant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges des activités à l'étranger, à l'exception des activités dont la monnaie de fonctionnement est celle d'une économie hyper inflationniste, sont convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions. Pour des raisons pratiques, et dans la mesure où les cours de change ne connaissent pas de

fluctuations trop importantes, le cours de change en vigueur aux dates des transactions est approché par un cours moyen pour la période.

3.7 OPÉRATIONS EN DEVISES

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères".

En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Pour des raisons pratiques, et dans la mesure où les cours de change ne connaissent pas de fluctuations trop importantes, le cours de change en vigueur aux dates des transactions est approché dans certains cas par un cours moyen.

Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés au compte de résultat.

Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises qui sont évalués au coût sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant les cours de change de la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Lorsqu'un gain ou perte sur un élément non monétaire est comptabilisé directement dans les capitaux propres, l'écart de change résultant de la conversion de cet élément est également directement comptabilisé dans les capitaux propres. À l'inverse, lorsqu'un gain ou perte sur un élément non monétaire est comptabilisé en résultat, l'écart de change résultant de la conversion de cet élément est également comptabilisé en résultat.

Les instruments dérivés affectés à la couverture du risque de change d'opérations en devises sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à chaque fin de période.

L'écart de réévaluation constaté est comptabilisé en résultat.

3.8_ACTIFS INCORPORELS

3.8.1_Écarts d'acquisition

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de la comptabilité d'acquisition.

Pour les regroupements d'entreprises postérieurs à la date de transition, les écarts d'acquisition positifs représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur nette de leurs actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date des prises de participation.

Pour les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition, les écarts d'acquisition sont comptabilisés sur la base du coût présumé, lequel correspond à la valeur comptable selon le référentiel comptable antérieur à la date de transition aux normes IFRS comme le permet le paragraphe 15 et l'annexe B de la norme IFRS 1.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés au coût diminué du montant cumulé des dépréciations. Ils sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT) et ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel, ou plus fréquent si des événements ou des changements de circonstances conduisent à considérer une dépréciation comme possible. En ce qui concerne les entreprises associées, la valeur comptable des écarts d'acquisition est intégrée à la valeur comptable de l'investissement dans l'entreprise associée.

Les tests de perte de valeur des écarts d'acquisition sont effectués en comparant la valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT à laquelle ils ont été affectés avec sa valeur comptable. La valeur recouvrable de l'UGT est appréciée sur la base d'hypothèses de continuité d'activité à long terme et, notamment, de coopération avec les partenaires bancaires, éventuellement au-delà de la date de renouvellement des accords contractuels.

L'écart d'acquisition négatif résultant de l'acquisition est comptabilisé en résultat.

Par ailleurs, conformément au paragraphe 47 de la norme IAS 21, les écarts d'acquisition relatifs aux entreprises étrangères sont traités comme des actifs de l'entreprise acquise.

3.8.2_Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance vie

La juste valeur des portefeuilles de contrats d'assurance et de contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'un transfert de portefeuille est présentée en deux composantes distinctes :

- un passif évalué selon les méthodes comptables applicables aux contrats d'assurance et aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire ;
- la valeur de portefeuille des contrats définie comme l'actif incorporel correspondant à la différence entre la juste valeur de ces contrats et le montant du passif décrit à l'alinéa précédent.

Les valeurs de portefeuilles sont amorties de manière actuarielle jusqu'à extinction desdits portefeuilles.

3.8.3_Logiciels

Les licences acquises, sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les coûts de développement des logiciels à usage interne, des travaux d'intégration nécessaires pour la mise en place des logiciels métiers et des maintenances évolutives, pour la part relative aux coûts internes ou externes affectés directement, sont immobilisés s'ils respectent IAS 38, et notamment si ces dépenses augmentent les avantages futurs associés à l'actif correspondant. Les coûts qui ne sont pas immobilisables sont enregistrés en charges de la période.

La durée d'utilité estimée la plus fréquente est de cinq ans.

3.9 PLACEMENTS

3.9.1 Immobilier

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou construction) détenu par le groupe pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital, plutôt que pour l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives ou le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément à l'option proposée par IAS 40 pour les immeubles de placement et IAS 16 pour les immeubles d'exploitation, le groupe CNP a choisi le modèle d'évaluation au coût pour ses immeubles, à l'exception des immeubles supports de contrats en unités de compte, qui sont évalués à la juste valeur.

La juste valeur des immeubles (hors supports de contrats en unités de compte) est par ailleurs communiquée en annexe. Cette juste valeur correspondant à la valeur de réalisation des immeubles et des parts de sociétés immobilières non cotées. Elle est déterminée sur la base d'une expertise quinquennale effectuée par un expert accepté par l'ACAM. Entre deux expertises, la valeur fait l'objet d'une estimation annuelle certifiée par un expert.

Selon le modèle du coût, la valeur comptable correspond au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les frais financiers liés à la construction des immeubles sont enregistrés en charges.

Le groupe CNP a défini cinq catégories principales de composants :

- terrain ;
- gros œuvre, structures et charpentes ;
- façade et toiture ;
- agencements ;
- installations générales techniques.

Les coûts ultérieurs sont immobilisés, sous réserve que des avantages économiques futurs en soient attendus et qu'ils puissent être estimés de façon fiable, et sont intégrés dans le composant qu'ils concernent.

Les frais directement attribuables à l'acquisition des immeubles sont inclus dans le coût historique de l'immeuble et intégralement affectés au composant gros œuvre.

Amortissement des immeubles

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle.

Les valeurs résiduelles sont considérées comme nulles en raison de la difficulté pour un bien immobilier de déterminer de manière fiable une valeur résiduelle.

La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différents composants, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortissables :

- gros œuvre, cinquante ans ;
- façade et toiture, trente ans, mais vingt ans pour les locaux d'activité, les centres commerciaux et les cinémas ;
- installations générales techniques, vingt ans ;
- agencements, dix ans.

Dépréciation des immeubles

À chaque date de clôture, l'existence d'un quelconque indice montrant une perte de valeur est appréciée. Dans l'affirmative, la valeur recouvrable de l'immeuble est estimée.

La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de vente, déterminée selon l'expertise annuelle à laquelle procède le groupe CNP pour son patrimoine immobilier.

Pour établir le bilan d'ouverture IFRS au 1^{er} janvier 2004, les normes IAS 16 et 40 ont été appliquées de manière rétrospective. Cela signifie que le groupe CNP doit se replacer au moment de l'acquisition de chaque immeuble, ventiler chaque immeuble en composants, appliquer les durées d'amortissement déterminées par le Groupe et

recalculer l'amortissement depuis la date d'acquisition de l'immeuble jusqu'au 1^{er} janvier 2004.

Pour déterminer la ventilation par composants du coût amorti de chaque immeuble au 1^{er} janvier 2004, une approche forfaitaire a été retenue consistant à définir des pourcentages de ventilation forfaitaires des catégories de composants observées sur des immeubles de référence (huit catégories) :

- habitation haussmannienne ;
- habitation intermédiaire et récente ;
- bureaux anciens ;
- bureaux intermédiaires et récents ;
- centres commerciaux et cinémas ;
- locaux d'activité ;
- IGH habitation ;
- IGH bureaux.

Les pourcentages de composants correspondent à la moyenne observée sur les immeubles de référence pour chacune des huit catégories.

Les agencements ont été réaffectés par composants, compte tenu de leur poids peu significatif.

3.9.2 Actifs financiers

Classification

Les actifs financiers sont classés dans l'une des quatre catégories suivantes, en fonction des types de portefeuilles, des types d'actifs financiers, des spécificités de certains actifs financiers et selon un ordre de priorité entre ces différents critères :

- les actifs à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur en résultat, qui correspondent aux titres détenus à des fins de transaction et aux titres désignés à la première comptabilisation comme à la juste valeur par résultat en application de l'option juste valeur. Ils recouvrent les actifs financiers en représentation des contrats en unités de compte, les actifs comportant un dérivé incorporé non intimement lié au contrat hôte, les actifs issus de consolidation des OPCVM et les produits dérivés.
- Les actifs détenus jusqu'à l'échéance, qui correspondent aux titres que le groupe CNP Assurances a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur remboursement ou leur

échéance. Cette catégorie est utilisée de façon marginale pour certains titres obligataires, notamment détenus par la filiale brésilienne.

- Les prêts et créances recouvrent les actifs financiers non dérivés, avec des paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif, et autres que ceux qui sont classés parmi les actifs détenus à des fins de transaction ou disponibles à la vente.
- Les actifs disponibles à la vente sont ceux que l'entreprise n'a pas l'intention manifeste de céder, mais qu'elle pourra être amenée à vendre, pour répondre, par exemple, à des besoins de liquidité. Ils regroupent les actifs financiers qui ne sont pas classés dans les autres catégories.

Comptabilisation et décomptabilisation

Le Groupe comptabilise les actifs et les passifs financiers dans son bilan lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Dans les cas des achats et des ventes normalisés, les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont enregistrés à leur juste valeur augmentée, dans le cas des actifs financiers qui ne sont pas à la juste valeur par résultat, des coûts de transaction directement attribuables à leur acquisition.


Décomptabilisation

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à cet actif financier arrivent à expiration ou que l'actif a fait l'objet d'un transfert par lequel le Groupe a également transféré la totalité ou la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à cet actif.

Un passif financier est décomptabilisé lorsque qu'il est éteint, c'est-à-dire que l'obligation précisée au contrat est acquittée, annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Méthode d'évaluation

Les actifs disponibles à la vente ainsi que les actifs en juste valeur avec variation de juste valeur par résultat sont valorisés ultérieurement à la juste valeur.



La variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente sur la période est enregistrée directement en capitaux propres en tenant compte des droits des assurés et de la fiscalité (cf. “Comptabilité reflet”, au paragraphe 3.12.1).

La variation de juste valeur des actifs en juste valeur sur la période est constatée par le compte de résultat en tenant compte des droits des assurés et de la fiscalité (cf. “Comptabilité reflet”, au paragraphe 3.12.1).

Les prêts et créances et les actifs détenus jusqu’à l’échéance sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d’intérêt effectif. Les commissions et points payés et reçus, les coûts de transaction directement attribuables et toutes les autres primes positives ou négatives sont amorties sur la durée de vie attendue de l’instrument.

Si le marché d’un instrument financier n’est pas actif, le Groupe estime la juste valeur en utilisant une technique de valorisation. Les techniques de valorisation comprennent l’utilisation de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale entre parties informées et consentantes, si elles sont disponibles, la référence à la juste valeur actuelle d’un autre instrument identique en substance, l’analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options.

Modalités de dépréciation

Les actifs financiers autres que ceux évalués à la juste valeur par résultat sont soumis à un test de dépréciation à chaque arrêté.

Actifs comptabilisés au coût amorti et instruments de dette disponibles à la vente

S’il existe une indication objective de dépréciation, une perte de valeur est comptabilisée par résultat. Parmi les critères constituant une indication de dépréciation, on peut citer, à titre d’exemples :

- des difficultés financières importantes de l’émetteur ;
- un défaut de paiement des intérêts ou du principal ;

- une probabilité de faillite ou de restructuration financière de l’emprunteur croissante ;
- la disparition d’un marché actif pour cet actif financier, suite à des difficultés financières.

Instruments de capitaux propres disponibles à la vente

Le groupe CNP Assurances détermine, à chaque arrêté pour les instruments de capitaux propres disponibles à la vente, s’il existe une indication objective de dépréciation correspondant à :

- un prix de revient unitaire moyen supérieur au cours maximum atteint sur les six derniers mois, ou ;
- un cours à la date d’inventaire inférieur à 80 % du prix de revient unitaire moyen.

La dépréciation comptabilisée en résultat est égale à l’écart entre le prix de revient unitaire moyen net des dépréciations déjà constatées et le cours à la date d’arrêté.

En cas de baisse durable de la valeur de réalisation des titres de participation non cotés, une perte de valeur est constatée en résultat. La valeur d’utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont : la valeur actualisée des flux de trésorerie, notamment au regard de la quote-part des capitaux propres et des perspectives de rentabilité.

Reprise de dépréciations

Titres en AFS

Les pertes de valeur comptabilisées en résultat pour un investissement dans un instrument de capitaux propres classé en AFS ne sont reprises en résultat qu’à la décomptabilisation de l’instrument.

Si la juste valeur d’un instrument de dette en AFS augmente au cours d’un exercice ultérieur du fait d’événements survenant après la dépréciation, la perte de valeur doit être reprise. La reprise est constatée dans le résultat de la période.

Prêts, créances et titres en HTM

Si le montant de la perte de valeur diminue au cours d’un exercice ultérieur du fait d’événements survenant après la dépréciation, la perte de valeur est reprise par le compte de

correction de valeur sans que celle-ci puisse aboutir à une valeur comptable supérieure au coût amorti qui aurait été obtenu en l'absence de dépréciation. La reprise est constatée dans le résultat de la période.

3.9.3 Actifs financiers détenus dans le cadre de contrats en unités de compte

Les contrats en unités de compte sont des contrats dont la valeur de rachat est égale au nombre d'unités de compte multiplié par la valeur vénale de l'unité de compte à la date de clôture. Les contrats d'assurance en unités de compte sont évalués, selon les normes comptables locales, à la valeur vénale. Les contrats financiers en unités de compte sont, quant à eux, évalués selon la norme IAS 39, en juste valeur.

3.9.4 Instruments dérivés

Un dérivé est un instrument financier, ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39, qui présente les trois caractéristiques suivantes : **a)** sa valeur fluctue en fonction de l'évolution d'un taux d'intérêt, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un cours de change, d'un indice de prix ou de cours, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit, ou d'une autre variable (le "sous-jacent") ; **b)** il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ; et **c)** il est réglé à une date future.

Tout dérivé est classé comme un actif en juste valeur dont les variations passent par résultat, sauf s'il s'agit d'un instrument de couverture désigné comme tel et efficace.

Les dérivés incorporés dans des contrats hôtes sont séparés et comptabilisés comme des dérivés lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte ;
- un instrument autonome comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répondrait à la définition d'un dérivé ;

- le contrat composé n'est pas évalué à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur par le biais du compte de résultat.

Si le Groupe se trouve dans l'incapacité d'évaluer séparément un dérivé incorporé qui devrait être séparé, il comptabilise l'intégralité du contrat composé comme un actif ou un passif financier à la juste valeur par résultat.

3.10 CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres comprennent notamment, outre le capital social et les résultats mis en réserve, la quote-part des plus et moins-values latentes nettes de l'impôt et de l'impact de la comptabilité reflète des placements dont la variation de juste valeur ne passe pas par résultat, la réserve de capitalisation nette d'impôt ainsi que les titres subordonnés classés en instruments de capitaux propres compte tenu du caractère discrétionnaire de leur rémunération (cf. 3.15).

3.11 ACTIONS PROPRES


Les actions propres détenues par CNP Assurances, destinées notamment à régulariser les cours, sont comptabilisées en déduction des capitaux propres. Il en est de même des actions propres acquises en vue de l'attribution d'actions gratuites au personnel (cf. 3.14).

3.12 CLASSIFICATION DES CONTRATS

Les contrats dont les principes de comptabilisation et d'évaluation relèvent de la norme IFRS 4 incluent :

- les contrats d'assurance (cf. 3.12.1) comportant un aléa pour l'assuré. Cette catégorie recouvre les contrats de prévoyance, retraite, dommages aux biens et les contrats d'épargne en unités de compte avec garantie plancher ;
- les contrats financiers émis par l'assureur comportant un élément de participation aux bénéfices (PB) discrétionnaire : contrats en euros avec participation aux bénéfices discrétionnaire, contrats en unités de compte comportant des supports en euros avec participation aux bénéfices discrétionnaire.

Les contrats financiers relevant de la norme IAS 39 correspondent aux contrats d'investissement sans participation aux bénéfices discrétionnaire : contrats d'épargne en unités de compte sans support euros et sans garantie plancher.



Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance et qui ne sont pas non plus des contrats financiers relèvent :

- soit de la norme IAS 18, s'ils correspondent à une prestation de services,
- soit de la norme IAS 19, pour les contrats souscrits dans le cadre d'un engagement social du groupe CNP envers ses salariés.

3.12.1 Contrats d'assurance et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire

Contrats d'assurance

Les contrats en vertu desquels la Compagnie accepte un risque d'assurance significatif de la part d'un tiers (l'assuré) en acceptant d'indemniser l'assuré ou un autre bénéficiaire, si un événement futur incertain déterminé (l'événement assuré) a des conséquences défavorables pour le titulaire ou un autre bénéficiaire, sont classés dans la catégorie des contrats d'assurance.

Un risque d'assurance est un risque autre qu'un risque financier. Un risque financier se définit comme un risque de variation potentielle future d'une ou de plusieurs des variables suivantes : taux d'intérêt, cours d'une valeur mobilière, cours d'une matière première, taux de change ou une variable similaire. Si la variable n'est pas une variable financière, le risque est un risque financier si la variable n'est pas spécifique à l'une des parties au contrat ; dans le cas contraire, il s'agit d'un risque d'assurance. Le risque de rachat, le risque de prorogation ou le risque de dérive des frais généraux ne sont pas des risques d'assurance, sauf s'il s'agit de risques initialement supportés par l'assuré auquel l'assureur est exposé en vertu d'un contrat d'assurance.

Pour chaque portefeuille homogène de contrats, le caractère significatif, du risque d'assurance est apprécié sur la base d'un contrat individuel représentatif. Le risque d'assurance

peut ainsi être significatif alors que la mutualisation des risques au sein d'un portefeuille rend négligeable la probabilité d'une perte significative par rapport aux états financiers sur l'ensemble du portefeuille.

Contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire

Les contrats qui n'exposent pas l'assureur à un risque d'assurance ou l'exposent à un risque d'assurance non significatif sont classés dans la catégorie des contrats financiers lorsqu'ils créent un actif ou un passif financier. Ils sont qualifiés de contrat financier avec participation aux bénéfices discrétionnaire dès lors qu'il existe un droit qu'a le titulaire d'un contrat d'obtenir, en raison de dispositions contractuelles et/ou de dispositions réglementaires, en supplément des éléments garantis, des bénéfices additionnels :

- dont il est probable qu'ils représentent une part significative du total des bénéfices contractuels ;
- dont le montant ou le rythme d'émergence est contractuellement à la discrétion de l'émetteur ; et
- qui sont contractuellement basés sur la performance d'un pool de contrats ou d'un type de contrats déterminé, les produits des placements réalisés et/ou latents sur un ensemble d'actifs déterminé détenu par l'émetteur ou le résultat de la compagnie, le fonds ou l'entité qui émet le contrat.

Contrats hybrides

Certains contrats émis par le Groupe comportent à la fois une composante "dépôt" et une composante d'assurance. Ces deux composantes ne sont séparées et évaluées de façon distincte que lorsque la composante "dépôt" peut être évaluée séparément et que les droits et obligations qui en résultent ne seraient pas comptabilisés en l'absence de séparation. En cas de séparation, la composante assurance est comptabilisée comme un contrat d'assurance, tandis que la composante "dépôt" est comptabilisée comme un instrument financier selon la norme IAS 39.

En application de cette méthode comptable, les composantes des contrats dits multisupports émis par le Groupe n'ont pas été séparées.

Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont comptabilisés selon les principes comptables appliqués par le Groupe en application des normes locales, à l'exception des dispositions spécifiques introduites par la norme IFRS 4 et relatives à la comptabilité reflet et au test de suffisance des passifs. Les engagements font l'objet de ce test pour vérifier si les passifs d'assurance sont suffisants, par comparaison avec la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance et d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire.

Assurance vie et capitalisation

Primes

Les primes des contrats en vigueur durant l'exercice sont prises en compte dans les produits, sous réserve des corrections suivantes :

- les primes à émettre font l'objet d'une estimation pour la part acquise à l'exercice, dans le cas des contrats groupe comportant la couverture du risque décès ;
- il est effectué une régularisation pour annulation de primes destinées à faire face aux risques de renonciation à intervenir après l'inventaire sur les primes émises ou restant à émettre. Cette régularisation est effectuée sur les principaux produits, en fonction du taux d'annulation constaté au titre des souscriptions et des renoncations de l'année.

Provisions techniques et mathématiques

Concernant les contrats comportant la couverture du risque décès, la provision constituée contient la quote-part de primes émises et non acquises à la période inventoriée.

Les provisions mathématiques des contrats en euros correspondent à la différence de valeur actuelle des engagements de l'assureur et de l'assuré.

Les provisions d'assurance vie sont constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

L'actualisation des engagements est effectuée en retenant un taux au plus égal au taux du tarif du contrat concerné et en utilisant les tables de mortalité réglementaires ou les

tables d'expérience si elles sont plus prudentes. En matière de taux d'actualisation de rentes, il est tenu compte des conséquences de la baisse des taux d'intérêts, lorsque le taux du tarif est jugé trop élevé par rapport aux perspectives attendues de réinvestissement.

Une provision globale de gestion est dotée à due concurrence de l'ensemble des charges de gestion futures des contrats, non couvertes par des chargements sur primes ou par des prélèvements sur produits financiers prévus par ceux-ci.

Lorsqu'une rémunération excédant le taux minimal garanti, fondée sur les résultats de la gestion technique et financière, est due aux assurés, et qu'elle n'a pas été distribuée aux assurés au cours de la période, son montant figure dans la provision pour participation aux bénéfices.

La participation aux bénéfices comprend aussi la participation aux bénéfices différée latente résultant de la comptabilité reflet.

La provision pour sinistres à payer comprend les sinistres et capitaux échus restant à payer à la fin de la période.

Les provisions mathématiques des contrats exprimés en unités de compte sont évaluées sur la base des actifs servant de support à ces contrats. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation de ces derniers sont portés au compte de résultat afin de neutraliser l'impact de la variation des provisions techniques.


Les provisions pour garanties plancher sont évaluées selon la méthode de Black & Scholes.

Assurance invalidité accident maladie

Les primes sont enregistrées nettes de taxes et d'annulations.

Le chiffre d'affaires correspond aux primes acquises à la période, qui sont déterminées en tenant compte :

- d'une estimation des primes restant à émettre à la clôture de la période ;
- de la variation de la provision pour primes non acquises (qui correspond à la quote-part des primes émises et non acquises à la période).



Il est constitué une provision pour risques croissants pour couvrir les écarts temporels existant entre la période de mise en jeu de la garantie et son financement par les primes d'assurance.

Les sinistres sont enregistrés dans la période de survenance sur la base des déclarations reçues, ou selon des estimations, lorsqu'ils ne sont pas encore connus.

L'évaluation des provisions de sinistres est fondée sur la valeur estimée des dépenses prévisibles nettes d'éventuels recours à recevoir.

Une participation aux bénéfices différée est constatée pour les contrats comportant une clause de participation aux bénéfices selon les principes de la comptabilité reflet.

Les frais de gestion des dossiers de sinistres sont provisionnés.

Test de suffisance des passifs

À chaque arrêté, le groupe CNP Assurances vérifie que les passifs d'assurance comptabilisés nets de coûts d'acquisition différés et d'actifs incorporels liés sont suffisants en utilisant les estimations actuelles de flux de trésorerie futurs, issus des contrats d'assurance et des contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire. La réalisation de ce test repose sur les outils de modélisation de gestion actif/passif, en calculant l'évaluation des engagements dans un grand nombre de scénarii économiques par une approche stochastique après prise en compte, notamment, des dérivés incorporés (options de rachat des assurés, taux garantis...) et des frais de gestion.

Ce test permet de déterminer la valeur économique des passifs qui correspond à la moyenne des trajectoires stochastiques.

Si la somme de la valeur de rachat et de la participation aux bénéfices différée est inférieure aux provisions d'assurance

évaluées à la juste valeur, l'insuffisance est enregistrée en contrepartie du résultat.

Comptabilité reflet

Lorsque l'évaluation des passifs, des frais d'acquisition reportés ou des portefeuilles de contrats figurant à l'actif est directement affectée par la réalisation des plus ou moins-values des actifs, une provision pour participation aux bénéfices différée est comptabilisée dans les passifs d'assurance en contrepartie des plus-values latentes reconnues dans les placements, ou à l'actif en cas de moins-values, dans la mesure où cette participation différée est recouvrable. Cette participation aux bénéfices différée est comptabilisée selon les mêmes modalités que le sous-jacent.

La provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée en appliquant aux montants des réévaluations de l'actif le taux de participation estimé sur la base des obligations contractuelles attachées à chaque portefeuille. L'estimation de ce taux prend notamment en compte les éléments suivants : clauses de participation aux bénéfices réglementaires et contractuelles, programme de réalisation des plus ou moins-values et politique de distribution de l'assureur. Des participations aux bénéfices différées sont donc comptabilisées en contrepartie du résultat ou de la réserve de réévaluation selon les modalités de comptabilisation des plus ou moins-values latentes dans le bilan en normes IAS/IFRS. Les taux de participation appliqués aux plus et moins-values latentes lors de la mise en œuvre de la "comptabilité reflet" sont identiques aux taux appliqués aux retraitements de consolidation pour déterminer les participations différées.

La détermination de la quote-part de plus-values revenant aux assurés est déterminée selon les caractéristiques des contrats susceptibles de bénéficier de ces plus-values.

Les contrats ne comportant aucune clause de participation aux bénéfices et ne rentrant pas dans les règles de participation minimum réglementaire ne sont pas compris dans le périmètre de la comptabilité reflet.

La participation aux bénéfices différée permet de répondre comptablement au risque de déséquilibre actif/passif

artificiellement généré par des modes différents de valorisation de l'actif et du passif.

Réassurance

Cessions

Les primes, sinistres et provisions sont enregistrés bruts de cession en réassurance. La quote-part cédée est incluse dans le résultat de la réassurance.

La part des cessionnaires dans les provisions techniques fait l'objet d'un test de dépréciation à chaque arrêté. S'il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement survenu après la comptabilisation initiale, que la provision à charge d'un réassureur doit être dépréciée, le Groupe réduit la valeur comptable de cet actif en conséquence et comptabilise la perte qui en résulte dans le compte de résultat. Lorsque l'actif de réassurance est garanti par des titres reçus en nantissement, la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés de l'actif reflète les flux de trésorerie qui pourraient résulter de la réalisation du gage après déduction des coûts liés à la mise en œuvre de cette garantie, que la réalisation soit probable ou non.

Acceptations

Les contrats d'acceptation en réassurance comportent un risque d'assurance significatif et sont donc comptabilisés comme des contrats d'assurance.

3.12.2 Contrats d'investissement (IAS 39)

Les contrats financiers sont évalués à l'origine à leur juste valeur. Les chargements sur primes sont comptabilisés dans le poste chiffre d'affaires ou produits des autres activités. Les contrats financiers en unités de compte sont valorisés ultérieurement à la juste valeur, avec comptabilisation des variations de juste valeur en résultat.

Les évaluations ultérieures des contrats d'investissement en unités monétaires sont effectuées à la juste valeur qui correspond la valeur de rachat par le souscripteur.

3.12.3 Contrats de prestations de service

Les contrats qui n'exposent pas l'assureur à un risque d'assurance, ou l'exposent à un risque d'assurance non significatif, et qui ne créent ni actif ou ni passif financier, sont classés

dans la catégorie des contrats de service. Conformément à la norme IAS 18, le produit lié à une transaction impliquant une prestation de service est comptabilisé par référence au degré d'avancement de la transaction si le résultat de celle-ci peut être estimé de façon fiable.

3.13 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées de matériel bureautique et d'installations diverses.

Les durées d'utilité estimée vont de trois ans, pour le matériel informatique, à dix ans, pour les agencements, aménagements et installations.

3.14 AVANTAGES AU PERSONNEL

Le groupe CNP Assurances provisionne la totalité de ses avantages au personnel conformément à la norme IAS 19 révisée, exception faite des attributions d'actions gratuites comptabilisées selon la norme IFRS 2.

3.14.1 Engagements sociaux

Engagements et méthodes d'évaluation

Début juillet 2006, CNP Assurances a mis en place un régime de retraite complémentaire à prestations définies dans le cadre de l'article 39 du Code général des impôts. Un contrat d'assurance couvre les risques viager et financier dès le départ en retraite de la population couverte.

Les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leurs coûts, sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur inscrite au bilan au titre des engagements de retraite correspond à la différence entre la valeur actualisée des engagements futurs, et les actifs investis en valeur de marché, destinés à les couvrir.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé.

Indemnités de fin de carrière et médailles du Travail

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière et des gratifications pour médailles du Travail sont évalués selon la méthode des unités de crédits projetées et entièrement comptabilisés au bilan.



Préretraite

Les engagements au titre des plans de préretraite sont évalués sur la base de la valeur actualisée des coûts futurs probables et entièrement comptabilisés au bilan.

Aide à la création d'entreprise

Les aides financières que CNP Assurances accorde à ses employés pour la création ou la reprise d'entreprise sont comptabilisées au bilan.

Détermination du taux d'actualisation

Le taux d'actualisation est déterminé selon le taux des obligations d'État ou selon le taux des obligations Corporate de haute qualité, dès qu'un marché actif existe, et en fonction de la durée des engagements.

Pour les préretraites, la durée des engagements étant plus courte, les taux sont fondés sur la courbe des taux au 31 décembre.

Mode de comptabilisation

Le groupe CNP Assurances a souhaité appliquer l'option proposée par IAS 19 amendée de l'exercice 2005, qui permet de comptabiliser les écarts actuariels des régimes postérieurs à l'emploi par les capitaux propres.

Ces régimes sont soit financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux du Groupe, soit non financés, leur engagement faisant l'objet d'une dette au bilan.

Pour les régimes à prestations définies financés, l'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé(e) comme dette ou actif au bilan.

Le groupe CNP Assurances n'applique pas la méthode du corridor et reconnaît immédiatement les écarts actuariels par le résultat. Pour les régimes postérieurs à l'emploi les écarts actuariels passent par capitaux propres.

La charge actuarielle comptabilisée au compte de résultat sur l'exercice en cours pour les régimes à prestations définies comprend deux éléments :

- un élément de frais généraux égal au coût des services rendus au cours de l'exercice, au coût des services passés ;
- un élément de frais financiers égal au coût financier, au rendement attendu des actifs de régime.

3.14.2 Rémunérations en actions

Programme d'attribution d'actions gratuites de CNP Assurances

Aux termes de sa 8^e résolution, l'Assemblée générale mixte du 7 juin 2005 statuant en la forme extraordinaire, a autorisé le Directoire, à procéder, en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la Société ou de certaines catégories d'entre eux, et/ou au profit des dirigeants visés à l'article L. 225-197-1 II du Code de commerce, ainsi qu'aux membres du personnel salarié et aux dirigeants des sociétés liées à la Société dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, à l'attribution gratuite d'actions de la Société, existantes ou à émettre. Le nombre total des actions qui pourront être attribuées ne pourra excéder 0,4 % du capital social, ce pourcentage étant calculé compte tenu desdites actions attribuées et/ou émises.

Dans le cas d'attribution d'actions à émettre par voie d'augmentation de capital, l'Assemblée générale a autorisé le Directoire à augmenter le capital social du montant nominal maximum correspondant au nombre d'actions attribuées, a pris acte et a décidé, en tant que de besoin, que l'attribution des actions aux bénéficiaires désignés par le Directoire emporte, au profit desdits bénéficiaires, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription sur les actions à émettre.

L'Assemblée générale du 7 juin 2005 a fixé à trente-huit (38) mois le délai pendant lequel le Directoire pourra faire usage de la présente autorisation. Le Directoire, qui n'avait pas fait usage de cette autorisation au cours de l'exercice 2005, a attribué le 5 juillet 2006 des attributions gratuites au personnel dans les conditions suivantes.

Conditions d'attribution d'actions gratuites au cours de l'exercice 2006

Le 5 juillet 2006, le Directoire a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 52 920 actions CNP, représentant 0,038 % du capital de CNP Assurances à cette date. La durée d'acquisition est fixée à deux ans, ainsi que la durée de conservation minimale.

Mode de comptabilisation

Les titres acquis en vue de l'attribution sont imputés sur les capitaux propres. Les mouvements de valeur résultant de la différence entre le coût d'achat moyen des titres et la juste valeur à la date d'octroi restent imputés sur les capitaux propres, sans impact sur le résultat. Le coût des services rendus est évalué sur la base de la juste valeur des actions distribuées aux salariés selon les dispositions de la norme IFRS 2. Ce coût est réparti sur la période d'acquisition des droits ; il est constaté en charges du personnel, en contrepartie d'une augmentation correspondante des capitaux propres. La charge annuelle tient compte du nombre estimé d'ayants-droit au terme de chaque exercice et des frais de gestion de ces titres.

3.15 EMPRUNTS ET DETTES SUBORDONNÉES

Les titres subordonnés perpétuels dont les clauses de rémunération des porteurs de titres offrent à l'émetteur la maîtrise de la date de paiement des intérêts sont classés en instrument de capitaux propres. Toutes les autres obligations, perpétuelles ou remboursables, sont classées en dettes financières.

3.16 FRAIS D'ACQUISITION ET D'EXPLOITATION

Les charges techniques sont classées par destination :

- les frais de gestion de sinistres et de règlements des prestations comprennent le coût des services qui règlent les sinistres, les rachats, les capitaux échus et les rentes ;
- les frais d'acquisition des contrats incluent l'ensemble des charges de nature commerciale, logistique, administrative, exposées en vue de la production des nouveaux contrats ;
- les frais d'administration incluent les coûts de gestion courante des contrats en portefeuille ;
- les charges de placement comprennent les coûts de gestion interne et externe, ainsi que les charges de nature financière ;

- les autres charges techniques correspondent à des charges de structure ne pouvant être affectées de façon rationnelle aux autres destinations.

Les charges non techniques sont celles qui se rapportent à des activités sans lien technique avec l'activité d'assurance.

Enregistrement et affectation des charges :

- les frais d'exploitation sont initialement enregistrés par nature avant d'être réaffectés par destination ;
- les natures de charges directement affectables à une destination sont enregistrées sans application de clés.

Pour les autres frais, on distingue :

- les frais des centres fonctionnels, qui sont répartis sur les centres opérationnels en fonction de clés statistiques ou de relevés d'activité ;
- les frais des centres opérationnels augmentés des frais des centres fonctionnels, qui sont affectés aux destinations par application de clés de répartition adaptées à leur activité.

3.17 FISCALITÉ


Régime fiscal

Le groupe CNP a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre des principales sociétés qui composent cette intégration comprend, outre CNP Assurances, ses filiales CNP IAM, Préviposte, Investissement Trésor Vie (ITV), CNP International, CNP Caution, Sogestop G, Carrés Bleus (ex-Sogestop C), Prévimum, Cicoge SA (société de placements immobiliers), CNP A2E et Âge d'Or Expansion.

Impôts différés

Les impôts sur le bénéfice regroupent tous les impôts, qu'ils soient exigibles ou différés.

Une différence temporelle, source d'impôt différé, apparaît dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. Toutefois, pour les différences temporelles imposables liées à des participations dans des filiales, entreprises associées et coentreprises et investissements dans des succursales, un impôt différé passif n'est comptabilisé que dans le cas où le Groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera, et où il est probable que cette inversion ne se produira pas dans un avenir prévisible.



La compensation entre impôts différés actifs et passifs est effectuée par entité fiscale ou périmètre d'intégration. Les impôts différés actifs et passifs, liés aux mouvements sur la valorisation des actifs d'une part, et la constatation d'une participation aux bénéfices différée d'autre part, sont calculés et suivis de façon séparée.

L'économie potentielle d'impôts liée aux pertes fiscales reportables est prise en compte si leur imputation sur les bénéfices fiscaux futurs est fortement probable. Lorsque la compensation entre impôts différés actifs et impôts différés passifs détermine un solde net actif d'impôt différé, celui-ci est constaté lorsque son imputation sur des bénéfices imposables futurs paraît raisonnablement possible. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

3.18_INFORMATION SECTORIELLE

Le groupe CNP a retenu comme axe d'analyse primaire les secteurs d'activité et comme axe d'analyse secondaire les secteurs géographiques.

La distinction des secteurs d'activité, qui correspond au niveau de reporting interne, repose sur les caractéristiques techniques des produits distribués par le Groupe. Trois secteurs sont distingués en fonction de leurs risques et de leur rentabilité :

- les produits d'épargne ont pour finalité la constitution d'une épargne qui peut être rachetée par l'assuré. Ces produits sont notamment sensibles à l'évolution des taux d'intérêts ;
- les produits de retraite ont pour objectif de permettre la constitution d'une rente ou d'un capital payable après la cessation d'activité professionnelle de l'assuré. Dans le cas d'une constitution de rente, ils sont soumis principalement à un risque viager lié à la survie de l'assuré ;

- les produits de risque et de prévoyance regroupent les produits permettant à l'assuré de se prémunir en cas de décès, d'accident ou de maladie, et les produits lui offrant une garantie en cas de dommages à ses biens ou lors de la mise en œuvre de sa responsabilité. La rentabilité est fonction de la survenance du risque couvert.

Les prix de transfert entre les secteurs sont déterminés sur la base de conditions de concurrence normale.

Les secteurs géographiques sont définis en fonction des conditions économiques et des spécificités des marchés sur lesquels opère le groupe CNP. À cet égard, trois secteurs géographiques sont distingués : la France, l'Europe hors France et l'Amérique du Sud.

3.19_PASSIFS ÉVENTUELS

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle résultant d'événements passés, et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du groupe CNP,
- soit une obligation actuelle résultant d'événement passés, mais qui n'est pas comptabilisée car il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation où le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés au bilan. Ils font l'objet d'une information en annexe, à moins que la probabilité d'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit faible.

Les passifs éventuels sont évalués de façon continue pour déterminer si une sortie d'avantages économiques est devenue probable ou évaluable avec suffisamment de fiabilité, auquel cas une provision est comptabilisée dans les états financiers de l'exercice au cours duquel le changement de probabilité ou l'évaluation intervient.

NOTE 4_PROFORMA SUITE AU RETRAITEMENT DES TITRES SUPER SUBORDONNÉS

4.1_BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT 2005

Actif

En M€	31/12/2005 Publié	Retraitement	31/12/2005 Proforma
Total des actifs incorporels	880,7		880,7
Immobilier de placement	1 240,4		1 240,4
Titres conservés jusqu'à échéance	880,3		880,3
Titres disponibles à la vente ⁽¹⁾	162 698,5	15,7	162 714,2
Titres de transaction	61 808,6		61 808,6
Prêts et avances	1 051,1		1 051,1
Instruments dérivés	1 070,4		1 070,4
Placements des activités d'assurance	228 749,3	15,7	228 765,0
Placements des activités du secteur bancaire et autres activités	510,0		510,0
Investissements dans les entreprises associées	346,7		346,7
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et les passifs financiers	5 382,7		5 382,7
Autres actifs	4 946,1		4 946,1
Actifs destinés à la vente et abandons d'activités	0,0	0,0	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	789,8		789,8
Total de l'actif	241 605,3	15,7	241 621,0

(1) Le montant du retraitement correspond à l'annulation des ICNE des titres super subordonnés.

Passif

En M€	31/12/2005 Publié	Retraitement	31/12/2005 Proforma
Capital	554,5		554,5
Primes d'émission, de fusion et d'apport	321,5		321,5
Réserve de réévaluation	2 529,4		2 529,4
Titres super subordonnés ⁽¹⁾		625,0	625,0
Résultats cumulés ⁽²⁾	3 669,9	- 6,9	3 663,0
Résultat consolidé ⁽³⁾	952,3	17,3	969,6
Écarts de conversion	104,0		104,0
Capitaux propres du Groupe	8 131,6	635,4	8 767,0
Intérêts minoritaires	1 415,4		1 415,4
Capitaux propres totaux	9 547,0	635,4	10 182,4
Passifs relatifs aux contrats	212 381,8		212 381,8
Provisions pour risques et charges	87,7		87,7
Dettes subordonnées ⁽¹⁾	2 551,0	- 625,0	1 926,0
Dettes de financement	2 551,0	- 625,0	1 926,0
Dettes d'exploitation représentées par des titres	6 175,9		6 175,9
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	196,2		196,2
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	1 896,0		1 896,0
Dettes d'impôts exigibles	115,0		115,0
Comptes courants créditeurs	33,2		33,2
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM contrôlés	3 016,4		3 016,4
Instruments dérivés passifs	973,6		973,6
Impôts différés passifs ⁽⁴⁾	718,5	5,3	723,8
Autres dettes	3 913,0		3 913,0
Autres passifs	17 037,8	5,3	17 043,1
Total du passif	241 605,3	15,7	241 621,0

(1) Retraitement des titres super subordonnés précédemment classés en dettes et comptabilisés désormais en capitaux propres.

(2) Intégration dans les capitaux propres des intérêts des titres super subordonnés (- 10,6 M€) et de l'impôt différé correspondant (3,7 M€).

(3) Retraitement des intérêts payés par capitaux propres (y compris impôts différés) et annulation des ICNE.

(4) Impôts différés sur l'annulation des ICNE du résultat.

Compte de résultat

En M€	31/12/2005 Publié	Retraitement	31/12/2005 Proforma
Primes acquises	26 465,8	0,0	26 465,8
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	115,7		115,7
Produits financiers hors coût de l'endettement	12 430,5	0,0	12 430,5
Total produit des activités ordinaires	39 012,0	0,0	39 012,0
Total autres produits et charges courants	- 37 327,3	0,0	- 37 327,3
Résultat opérationnel courant	1 684,7	0,0	1 684,7
Résultat opérationnel	1 684,7	0,0	1 684,7
Charge de financement ⁽¹⁾	- 117,7	26,4	- 91,3
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	19,3		19,3
Impôts sur les résultats ⁽²⁾	- 443,9	- 9,1	- 453,0
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 142,4	17,3	1 159,7
Intérêts minoritaires	- 190,1		- 190,1
Résultat net (part du Groupe)	952,3	17,3	969,6

(1) Annulation des intérêts payés et ICNE.

(2) Impôt différé sur annulation des intérêts payés et ICNE.

4.2_BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT 2004

Actif

En M€	31/12/2004 Publié	Retraitement	31/12/2004 Proforma
Total actifs incorporels	288,4		288,4
Immobilier de placement	1 273,6		1 273,6
Titres conservés jusqu'à échéance	658,2		658,2
Titres disponibles à la vente	148 367,3		148 367,3
Titres de transaction	37 202,4		37 202,4
Prêts et avances	1 234,3		1 234,3
Instruments dérivés	519,7		519,7
Placements des activités d'assurance	189 255,5	0,0	189 255,5
Placements des activités du secteur bancaire et autres activités	557,9		557,9
Investissements dans les entreprises associées	98,4		98,4
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et les passifs financiers	4 404,7		4 404,7
Autres actifs	3 380,4		3 380,4
Actifs destinés à la vente et abandons d'activités	0,0	0,0	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	131,0		131,0
Total de l'actif	198 116,3	0,0	198 116,3

Passif

En M€	31/12/2004 Publié	Retraitement	31/12/2004 Proforma
Capital	554,5		554,5
Primes d'émission, de fusion et d'apport	321,5		321,5
Réserve de réévaluation	1 926,9		1 926,9
Titres super subordonnés ⁽¹⁾		300,0	300,0
Résultats cumulés ⁽²⁾	2 936,9	- 3,9	2 933,0
Résultat consolidé ⁽³⁾	651,5	3,9	655,4
Écarts de conversion	6,2		6,2
Capitaux propres du Groupe	6 397,5	300,0	6 697,5
Intérêts minoritaires	1 108,8		1 108,8
Capitaux propres totaux	7 506,3	300,0	7 806,3
Passifs relatifs aux contrats	177 115,8		177 115,8
Provisions pour risques et charges	130,8		130,8
Dettes subordonnées ⁽¹⁾	2 136,0	- 300,0	1 836,0
Dettes de financement	2 136,0	- 300,0	1 836,0
Dettes d'exploitation représentées par des titres	2 462,6		2 462,6
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	492,6		492,6
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	1 249,2		1 249,2
Dettes d'impôts exigibles	157,5		157,5
Comptes courants créditeurs	86,9		86,9
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM contrôlés	3 172,1		3 172,1
Instruments dérivés passifs	441,8		441,8
Impôts différés passifs	903,5	0,0	903,5
Autres dettes	2 261,2		2 261,2
Autres passifs	11 227,4	0,0	11 227,4
Total du passif	198 116,3	0,0	198 116,3

(1) Retraitement des titres super subordonnés précédemment classés en dettes et comptabilisés désormais en capitaux propres.

(2) Intégration dans les capitaux propres des intérêts des titres super subordonnés et de l'impôt différé correspondant.

(3) Retraitement des intérêts payés par capitaux propres (y compris impôts différés) et annulation des ICNE.

Compte de résultat

En M€	31/12/2004 Publié	Retraitement	31/12/2004 Proforma
Primes acquises	21 130,5	0,0	21 130,5
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	39,7		39,7
Produits financiers hors coût de l'endettement	21 170,2	0,0	21 170,2
Total produit des activités ordinaires	30 019,7	0,0	30 019,7
Total autres produits et charges courants	- 28 664,0	0,0	- 28 664,0
Résultat opérationnel courant	1 355,7	0,0	1 355,7
Résultat opérationnel	1 355,7	0,0	1 355,7
Charge de financement ⁽¹⁾	- 88,5	5,9	- 82,6
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	17,9		17,9
Impôts sur les résultats ⁽²⁾	- 473,9	- 2,0	- 475,9
Résultat net de l'ensemble consolidé	811,2	3,9	815,1
Intérêts minoritaires	- 159,7		- 159,7
Résultat net (part du Groupe)	651,5	3,9	655,4

(1) Annulation des intérêts payés et ICNE.

(2) Impôt différé sur annulation des intérêts payés et ICNE.

NOTE 5 CAPITAL

5.1 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 2006

En M€	Part du Groupe								
	Capital	Prime	Réserves de réévaluation	Titres super subordonnés	Résultats cumulés	Écarts de conversion	Total part du Groupe	Part des minoritaires	Total des capitaux propres
Situation d'ouverture IFRS au 01/01/2006 corrigée	554,5	321,5	2 529,4	625,0	4 632,6	104,0	8 767,0	1 415,4	10 182,4
Incidence des réévaluations									
Actifs disponibles à la vente (AFS)			- 2 049,0				- 2 049,0	- 943,1	- 2 992,1
<i>Shadow accounting</i> brut d'impôt différé			2 335,3				2 335,3	893,8	3 229,1
Impôts différés			- 855,4				- 855,4	- 117,2	- 972,6
Titres super subordonnés nets d'impôt				1 410,0	- 25,5		1 384,5	107,9	1 492,4
Actions propres nettes d'impôt					- 16,2		- 16,2		- 16,2
Autres variations							0,0		0,0
Incidence des écarts de conversion						- 13,4	- 13,4	- 12,1	- 25,5
Revenu net reconnu en capitaux propres	0,0	0,0	- 569,1	1 410,0	- 41,7	- 13,4	785,8	- 70,7	715,1
Résultat net consolidé de l'exercice					1 145,3		1 145,3	285,0	1 430,3
Total des produits et des pertes reconnus de la période	0,0	0,0	- 569,1	1 410,0	1 103,6	- 13,4	1 931,1	214,3	2 145,4
Distribution de dividendes					- 264,2		- 264,2	- 168,4	- 432,6
Mouvements sur le capital							0,0		0,0
Composante capitaux propres des plans de paiements sur base d'actions							0,0		0,0
Autres variations*			117,1		- 155,3		- 38,2	52,5	14,3
Situation à la clôture au 31/12/2006	554,5	321,5	2 077,4	2 035,0	5 316,7	90,6	10 395,7	1 513,8	11 909,5

* Reclassement SCI entre réserves de réévaluation et résultat cumulés.

5.2 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 2005 – PROFORMA

En M€	Part du Groupe						Total part du Groupe	Part des minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital	Prime	Réserves de réévaluation	Titres super subordonnés	Résultats cumulés	Écarts de conversion			
Situation d'ouverture IFRS au 01/01/2005 corrigée	554,5	321,5	1 926,9	300,0	3 588,4	6,2	6 697,5	1 108,8	7 806,3
Incidence des réévaluations							0,0		0,0
Actifs disponibles à la vente (AFS)			2 866,6				2 866,6	477,7	3 344,3
<i>Shadow accounting</i> brut d'impôt différé			- 2 501,9				- 2 501,9	- 465,3	- 2 967,2
Impôts différés			237,8		8,1		245,9	44,7	290,6
Titres super subordonnés nets d'impôt				325,0	- 6,9		318,1		318,1
Actions propres nettes d'impôt							0,0		0,0
Autres variations							0,0		0,0
Incidence des écarts de conversion						97,8	97,8	47,5	145,3
Revenu net reconnu en capitaux propres	0,0	0,0	602,5	325,0	1,2	97,8	1 026,5	104,5	1 131,0
Résultat net consolidé de l'exercice					969,6		969,6	190,1	1 159,7
Total des produits et des pertes reconnus de la période	0,0	0,0	602,5	325,0	970,8	97,8	1 996,1	294,6	2 290,7
Distribution de dividendes					- 230,1		- 230,1	- 119,4	- 349,5
Mouvements sur le capital							0,0		0,0
Composante capitaux propres des plans de paiements sur base d'actions							0,0		0,0
Autres variations					303,5		303,5	131,4	434,9
Situation à la clôture au 31/12/2005	554,5	321,5	2 529,4	625,0	4 632,6	104,0	8 767,0	1 415,4	10 182,4
Changement de méthode IAS 8 et correction d'erreurs							0,0	0,0	

5.3 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 2004 – PROFORMA

En M€	Part du Groupe								
	Capital	Prime	Réserves de réévaluation	Titres super subordonnés	Résultats cumulés	Écarts de conversion	Total part du Groupe	Part des minoritaires	Total des capitaux propres
Situation d'ouverture IFRS corrigée au 01/01/2004	551,4	299,3	1 400,4	0,0	3 318,7	0,0	5 569,8	999,8	6 569,6
Incidence des réévaluations									
Actifs disponibles à la vente (AFS)			2 962,3				2 962,3	685,6	3 647,9
<i>Shadow accounting</i> brut d'impôt différé			- 2 467,1				- 2 467,1	- 659,5	- 3 126,6
Impôts différés			31,3				31,3	21,3	52,6
Titres super subordonnés nets d'impôt				300,0	- 3,9		296,1		296,1
Actions propres nettes d'impôt							0,0		0,0
Autres variations							0,0		0,0
Incidence des écarts de conversion						6,2	6,2	4,6	10,8
Revenu net reconnu en capitaux propres	0,0	0,0	526,5	300,0	- 3,9	6,2	828,8	52,0	880,8
Résultat net consolidé de l'exercice					655,4		655,4	159,7	815,1
Total des produits et des pertes reconnus de la période	0,0	0,0	526,5	300,0	651,5	6,2	1 484,2	211,7	1 695,9
Distribution de dividendes					- 210,5		- 210,5	- 90,7	- 301,2
Mouvements sur le capital	3,1	22,2					25,3		25,3
Composante capitaux propres des plans de paiements sur base d'actions							0,0		0,0
Autres variations					- 171,4		- 171,4	- 12,1	- 183,5
Situation à la clôture IFRS au 31/12/2004	554,5	321,5	1 926,9	300,0	3 588,4	6,2	6 697,5	1 108,8	7 806,3
Changement de méthode IAS 8 et correction d'erreurs							0,0		0,0

5.4 TABLEAU DES TITRES SUPER SUBORDONNÉS RECLASSÉS EN CAPITAUX PROPRES

En M€	31/12/2006			
	Date d'émission	Taux servi	Devises	Montants
Titres super subordonnés part du Groupe				2 035,0
CNP Assurances	Juin 2004	Tec 10 + 10bps, Cap à 9 %	€	250,0
CNP Assurances	Novembre 2004	Tec 10 + 10bps, Cap à 9 %	€	50,0
CNP Assurances	Mars 2005	6,50 % jusqu'en 2008 puis 3 % + 22,5 % fois l'EUR CMS 10 ans	€	225,0
CNP Assurances	Mars 2005	6,25 % jusqu'en 2009 puis 4 fois (EUR CMS 10 ans - EUR CMS 2 ans) – Cap à 9 % et Floor à 2,75%	€	25,0
CNP Assurances	Juin 2005	7 % jusqu'en 2009 puis EUR CMS 10 ans + 0,30 %, Cap à 10 fois (CMS 10 ans - CMS 2 ans), Floor à 2 %	€	75,0
CNP Assurances	Mai 2006	5,25 % jusqu'au 16/05/2036 puis Euribor 3 mois + 185bp	€	160,0
CNP Assurances	Décembre 2006	4,750 %	€	1 250,0
Total				2 035,0

En M€	31/12/2006			
	Date d'émission	Taux servi	Devises	Montants
Titres super subordonnés part minoritaires				108,0
Écureuil Vie	Décembre 2006	Euribor 3 mois + 95 bps jusqu'au 20/12/2026, puis Euribor 3 mois + 195 bps à partir du 20/12/2026	€	108,0
Total				108,0

En M€	31/12/2005 – Proforma			
	Date d'émission	Taux servi	Devises	Montants
Titres super subordonnés part du Groupe				625,0
CNP Assurances	Juin 2004	Tec 10 + 10bps, Cap à 9 %	€	250,0
CNP Assurances	Novembre 2004	Tec 10 + 10bps, Cap à 9 %	€	50,0
CNP Assurances	Mars 2005	6,50 % jusqu'en 2008 puis 3 % + 22,5 % fois l'EUR CMS 10 ans	€	225,0
CNP Assurances	Mars 2005	6,25 % jusqu'en 2009 puis 4 fois (EUR CMS 10 ans - EUR CMS 2 ans) Cap à 9% et Floor à 2,75%	€	25,0
CNP Assurances	Juin 2005	7 % jusqu'en 2009 puis EUR CMS 10 ans + 0,30 %, Cap à 10 fois (CMS 10 ans – CMS 2 ans), Floor à 2 %	€	75,0
Total				625,0

En M€	31/12/2004 – Proforma			
	Date d'émission	Taux servi	Devises	Montants
Titres super subordonnés part du Groupe				300,0
CNP Assurances	Juin 2004	Tec 10 + 10bps, Cap à 9 %	€	250,0
CNP Assurances	Novembre 2004	Tec 10 + 10bps, Cap à 9 %	€	50,0
Total				300,0

5.5 CAPITAL SOCIAL PAR DÉTENTEUR

Détenteur	Nombre d'actions	Taux de détention
Caisse des Dépôts	50 582 880	36,49 %
Sopassure (holding de La Poste et du Groupe Caisse d'Épargne)	49 191 780	35,48 %
État	1 618 841	1,17 %
Total des actions de concert	101 393 501	73,14 %
Public	37 241 801	26,86 %
dont CNP Assurances (actions propres)	343 079	0,25 %
Total	138 635 302	100,00 %

5.6 CAPITAUX PROPRES

Nombre d'actions émises	Actions ordinaires		
	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Nombres d'actions émises à l'ouverture	138 635 302	138 635 302	137 854 064
Émissions sur l'exercice	0	0	781 238
Nombres d'actions émises à la clôture	138 635 302	138 635 302	138 635 302

En 2007, la CNP a procédé à une augmentation de capital par l'émission de 9 902 521 actions, portant le nombre total d'actions émises à 148 537 823.

5.7 DIVIDENDES 2006

Le dividende proposé à l'Assemblée générale est de 2,30 € par action, ce qui représente un total de 342 M€.

5.8 RÉSULTAT PAR ACTION/RÉSULTAT DILUÉ

En M€	31/12/2006	31/12/2005 Proforma	31/12/2004 Proforma
Résultat de l'exercice	1 145,3	969,6	655,4
Dividendes des actions préférentielles			
Résultat attribuable aux actions ordinaires	1 145,3	969,6	655,4

	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Nombre d'actions ordinaires à l'ouverture	138 635 302	138 635 302	137 854 064
Effet des actions propres détenues	- 278 683	- 235 789	- 279 504
Effet de l'émission d'actions ordinaire*	9 902 521	0	304 751
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires à la clôture	148 259 140	138 399 513	137 879 311

* Augmentation de capital lancée par CNP Assurances le 8 janvier 2007. Les actions nouvelles donnent droit aux dividendes versés au titre de l'exercice 2006.

En euros par action*	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004 Proforma
Résultat attribuable aux actions ordinaires	7,7	7,0	4,8
Effet après impôts des intérêts sur obligations convertibles			
Résultat dilué attribuable aux actions ordinaires	7,7	7,0	4,8

* Soit 148 259 140.

En M€	31/12/2006	31/12/2005 Proforma	31/12/2004 Proforma
Résultat attribuable aux actions ordinaires	1 145,3	969,6	655,4

Le résultat dilué attribuable est calculé en divisant le résultat attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires à la clôture.

5.9 INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

5.9.1 Flux entre le groupe CNP Assurances et les sociétés hors Groupe

5.9.1.1 Flux entre les actionnaires directs du Groupe

En M€	CNP Assurances	Caisse des dépôts et consignations	Caisse Nationale des Caisses d'Épargne	La Banque Postale
Commissions	- 1 206,1	Néant	719,0	487,1
Prestations	- 10,9	10,9	Néant	Néant
Frais de personnel	- 19,2	19,2	Néant	Néant
Dividendes	- 190,6	96,6	46,9	47,1

5.9.1.2 Flux entre les actionnaires du Groupe et des filiales du Groupe

En M€	Écureuil Vie	Caisse Nationale des Caisses d'Épargne
Titres subordonnés	- 17,6	17,6
Commissions	- 561,0	561,0
Compte à terme	- 70,7	70,7

En M€	Assurposte	La Banque Postale
Commissions	- 39,5	39,5
Dividendes	- 6,1	6,1

En M€	Caixa	CEF*
Dividendes	- 49,9	49,9

En M€	CNP Capitalia Vita	Capitalia
Dividendes	- 13,0	13,0

* Caixa Economica Federal.

5.9.2 Flux entre sociétés du Groupe au 31 décembre 2006

5.9.2.1 Sociétés en intégration globale ou en intégration proportionnelle

En M€	CNP Assurances	Écureuil Vie	Assurposte	Caixa	CNP Capitalia Vita	Global
Prestations	140,5	122,3	15,2	1,0	2,0	0,0
Titres subordonnés	25,2	25,2	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de réassurance/coassurance	- 5,8	0,4	- 6,2	0,0	0,0	0,0
Dividendes	185,6	103,0	6,1	52,5	19,3	4,9

5.9.2.2 Sociétés mises en équivalence

En M€	CNP Assurances	IXIS Asset Management Group
Mandat de gestion	- 13,2	13,2

5.10 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

En euros	31/12/2006					Total
	Gilles Benoit	Xavier Larnaudie-Eiffel	Antoine Lissowski	Gérard Ménéroud	Jean-Pierre Walbaum	
Avantages à court terme ⁽¹⁾	605 276	531 339	440 774	385 700	394 179	2 357 268
Indemnités de fin de contrat de travail ⁽²⁾	972 873	708 895	386 534	385 043	853 069	3 306 414
Régime de retraite supplémentaire ⁽³⁾	57 696	20 683	20 683	30 957	39 462	169 481
Paiements en actions	0	0	0	0	0	0

En euros	31/12/2005					Total
	Gilles Benoit	Xavier Larnaudie-Eiffel	Antoine Lissowski	Gérard Ménéroud	Jean-Pierre Walbaum	
Avantages à court terme ⁽¹⁾	512 981	482 768	356 865	327 619	330 202	2 010 437
Indemnités de fin de contrat de travail ⁽²⁾	881 766	679 235	290 887	352 898	788 205	2 992 991
Paiements en actions	0	0	0	0	0	0

En euros	31/12/2004					Total
	Gilles Benoit	Xavier Larnaudie-Eiffel	Antoine Lissowski	Gérard Ménéroud	Jean-Pierre Walbaum	
Avantages à court terme ⁽¹⁾	425 798	345 829	250 571	316 136	316 746	1 655 080
Indemnités de fin de contrat de travail ⁽²⁾	747 657	488 414	186 617	322 062	756 323	2 501 073
Paiements en actions	0	0	0	0	0	0

(1) Rémunération annuelle brute totale (fixe + variable + jetons de présence + avantages en nature).

(2) Indemnité conventionnelle de licenciement complétée par les dispositions des contrats de travail. Le calcul est effectué sur la base d'une hypothèse de départ le 31 décembre de l'exercice clos.

(3) Régime de retraite supplémentaire à prestations définies : calcul de la rente annuelle théorique au 31 décembre 2006 (article 39 décrit dans la note 3.14).

Commentaires

De plus, les membres du Directoire auraient droit, en cas de départ à la retraite à 65 ans et à condition d'avoir au moins cinq ans d'ancienneté, à une indemnité égale à 3/12^e de leur dernier salaire annuel brut, majorée de 1/120^e de ce dernier salaire annuel brut par année de présence et au-delà de

dix ans d'ancienneté, des 2/120^e de ce salaire annuel brut par année de présence.

Le salaire brut à prendre en compte comprend les primes et accessoires de salaire.

NOTE 6_PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

6.1_SOCIÉTÉS ENTRANT DANS LA CONSOLIDATION ET POURCENTAGE DE CONTRÔLE AU 31 DÉCEMBRE 2006

Nom	Méthode de consolidation	Pays	% contrôle	% intérêts	Activité
1. Filiales stratégiques					
CNP Assurances	IG	France	100,00 %	100,00 %	Assurances
CNP IAM	IG	France	100,00 %	100,00 %	Assurances
Préviposte	IG	France	100,00 %	100,00 %	Assurances
Écureuil	IG	France	100,00 %	50,00 %	Assurances
ITV	IG	France	100,00 %	100,00 %	Assurances
CNP International	IG	France	100,00 %	100,00 %	Assurances
Assurposte	IP	France	50,00 %	50,00 %	Assurances
Global	IG	Portugal	83,52 %	83,52 %	Assurances
Global Vida	IG	Portugal	83,57 %	83,57 %	Assurances
CNP Seguros de Vida	IG	Argentine	76,47 %	76,47 %	Assurances
Caixa	IG	Brésil	51,75 %	51,75 %	Assurances
CNP Capitalia Vita	IG	Italie	57,50 %	57,50 %	Assurances
2. OPCVM					
Univers CNP 1 FCP	IG	France	99,90 %	99,90 %	Opcvm
CNP Assur Euro SI	IG	France	98,97 %	98,97 %	Opcvm
CNP Montparnasse Action	IG	France	99,58 %	99,58 %	Opcvm
CNP Assur Valeur SI	IG	France	98,84 %	98,84 %	Opcvm
Écureuil Équilibre 3dec	IG	France	93,24 %	93,24 %	Opcvm
LBPAM Prof.80d 5dec	IG	France	84,57 %	84,57 %	Opcvm
LBPAM Prof.50d 5dec	IG	France	69,16 %	69,16 %	Opcvm
LBPAM Act Div. 5dec	IG	France	67,38 %	67,38 %	Opcvm
Éparcourt Sicav SI	IG	France	70,00 %	70,00 %	Opcvm
CNP ACP Oblig FCP	IG	France	49,71 %	49,71 %	Opcvm
Doubo Monde 4	IG	France	52,18 %	52,18 %	Opcvm
Boule de Neige 3 3dec	IG	France	56,64 %	56,64 %	Opcvm
Assur Écur. Crois	IG	France	99,99 %	99,99 %	Opcvm
Cappuccino 7 3dec	IG	France	49,29 %	49,29 %	Opcvm
CDC Ionis FCP 4dec	IG	France	100,00 %	100,00 %	Opcvm
CNP ACP 10 FCP	IG	France	50,12 %	50,12 %	Opcvm
PROGRESSIO 5 DEC	IG	France	90,71 %	90,71 %	Opcvm
3. Activités immobilières					
Assurbail	IG	France	99,07 %	99,07 %	Crédit bail immobilier
AEP3 SCI	IG	France	100,00 %	50,00 %	SCI
Cimo SCI	IG	France	100,00 %	100,00 %	SCI
AEP4 SCI	IG	France	100,00 %	50,00 %	SCI
PB6 SAS	IP	France	50,00 %	37,50 %	Immobilier
SICAC	IG	France	100,00 %	100,00 %	SCI
CNP Immobilier	IG	France	100,00 %	100,00 %	SCI
Assurimmeuble	IG	France	100,00 %	50,00 %	SCI
Ixis Asset Management Group*	MEE	France	15,42 %	15,42 %	Gestion d'actifs

* Maintien dans le périmètre de consolidation de Ixis AM Group, en raison notamment du poids de la CNP au sein du Conseil d'administration.

6.2 INFORMATION FINANCIÈRE SUR LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

6.2.1 Information financière synthétique à 100 %

Le groupe CNP ne met en équivalence que la société Ixis AM Group sur la base des comptes consolidés de cette entité.

	31/12/2006			
	Total bilan	Capitaux propres	Chiffres d'affaires	Résultat
Ixis Asset Management Group	2 533	1 740	1 666	228

	31/12/2005			
	Total Bilan	Capitaux propres	Chiffres d'affaires	Résultat
Ixis Asset Management Group	2 523	739	1 487	180

	31/12/2004			
	Total Bilan	Capitaux propres	Chiffres d'affaires	Résultat
Ixis Asset Management Group	2 060	466	1 103	107

6.2.2 Titres mis en équivalence

	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Position au 1^{er} janvier	175,5	68,2	- 21,6
Augmentation de participation	0,0	85,0	92,8
Augmentation de capital	110,3	0,0	0,0
Part dans le résultat	46,0	19,3	17,9
Part dans les éléments reconnus en situation nette	- 19,6	3,0	- 20,3
Dividendes reçus	- 11,9	0,0	- 0,6
Position à la date d'arrêté	300,3	175,5	68,2

NOTE 7_ANALYSE SECTORIELLE

Le groupe CNP a retenu comme axe d'analyse primaire les secteurs d'activité et comme axe d'analyse secondaire les secteurs géographiques.

La distinction des secteurs d'activité, qui correspond au niveau de reporting interne, repose sur les caractéristiques techniques des produits distribués par le Groupe. Trois secteurs de produits d'assurance sont distingués en fonction de leurs risques et de leur rentabilité :

- les produits d'épargne qui ont pour finalité la constitution d'une épargne pouvant être rachetée par l'assuré. Ces produits sont notamment sensibles à l'évolution des taux d'intérêts ;
- les produits de retraite qui ont pour objectif de permettre la constitution d'une rente ou d'un capital payable après la cessation d'activité professionnelle de l'assuré. En cas de sorti en rente, ils sont soumis principalement à un risque viager lié à survie de l'assuré ;
- les produits de risque et de prévoyance qui regroupent les produits permettant à l'assuré de se prémunir en cas de décès, d'accident ou de maladie, et les produits lui offrant une garantie en cas de dommages à ses biens ou lors de la mise en œuvre de sa responsabilité. La rentabilité est fonction de la survenance du risque couvert.

Les secteurs géographiques sont définis en fonction des conditions économique et des spécificités des marchés sur lesquels opère le groupe CNP. À cet égard, trois secteurs géographiques sont distingués : la France, l'Europe hors France et l'Amérique latine.

Les éléments d'actifs, de passifs et de résultat sectoriels sont ceux qui peuvent être obtenus directement ainsi que ceux qui peuvent être raisonnablement affectés.

Le compte de résultat et le bilan sectoriels sont directement réconciliables avec les informations globales fournies dans les états financiers.

7.1_BILAN PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2006

Actif

En M€	31/12/2006				Total*
	Épargne	Retraite	Risque	Autres	
Écarts d'acquisition					640,7
Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance					179,5
Autres immobilisations incorporelles					29,9
Total actifs incorporels					850,1
Immobilier de placement	500,2	523,1	262,3	0,0	1 285,6
Titres conservés jusqu'à échéance	811,9	63,1	19,5	0,0	894,5
Titres disponibles à la vente	153 392,5	14 549,9	5 985,8	4,6	173 932,8
Titres de transaction	56 460,5	7 716,1	5 773,1	35,5	69 985,2
Prêts et avances	1 968,3	64,6	1,7	0,0	2 034,6
Instruments dérivés	992,4	371,3	272,7	0,0	1 636,4
Placements des activités d'assurance	214 125,8	23 288,1	12 315,1	40,1	249 769,1
Placements des activités du secteur bancaire et autres activités	104,7	59,7	525,8	0,0	690,2
Investissements dans les entreprises associées	162,0	79,7	58,6	0,0	300,3
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et les passifs financiers	470,8	4 737,7	704,1	0,0	5 912,6
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	287,1	337,2	1 573,1	0,0	2 197,4
Créances nées des opérations bancaires					0,0
Créance d'impôt exigible					424,8
Autres créances					1 629,5
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles					197,6
Autres actifs d'exploitation à long terme					132,0
Participation aux bénéficiaires différée active					0,0
Impôts différés actifs	9,1	2,1	29,8	0,1	41,1
Autres actifs	296,2	339,3	1 602,9	0,1	4 622,4
Actifs destinés à la vente et abandons d'activités					0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie					1 126,8
Total de l'actif	215 159,5	28 504,5	15 206,5	40,2	263 271,5

* Certaines rubriques ne font pas l'objet d'une ventilation par secteur d'activité.

Passif

En M€	31/12/2006				Total*
	Épargne	Retraite	Risque	Autres	
Capital social					554,5
Primes d'émission, de fusion et d'apport					321,5
Réserve de réévaluation					2 077,4
Titres super subordonnés					2 035,0
Résultats cumulés					4 171,4
Résultat consolidé					1 145,3
Écarts de conversion					90,6
Capitaux propres du Groupe					10 395,7
Intérêts minoritaires					1 513,8
Capitaux propres totaux					11 909,5
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance hors UC	23 475,5	14 098,4	7 292,2	0,3	44 866,4
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance en UC	20 628,6	2 293,0	0,0	0,0	22 921,6
Passifs relatifs à des contrats d'assurance	44 104,1	16 391,4	7 292,2	0,3	67 788,0
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC avec participation discrétionnaire	129 233,3	4 350,9	0,0	0,0	133 584,2
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC sans participation discrétionnaire	392,6	0,0	0,0	0,0	392,6
Passifs relatifs à des contrats financiers en UC	14 345,6	1 433,3	0,0	0,0	15 778,9
Passifs relatifs à des contrats financiers	143 971,5	5 784,2	0,0	0,0	149 755,7
Instruments dérivés séparés sur contrats	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Participation au bénéfice différée passive	9 591,4	1 678,4	863,5	0,0	12 133,3
Passifs relatifs aux contrats	197 667,0	23 854,0	8 155,7	0,3	229 677,0
Provisions pour risques et charges					96,1
Dettes subordonnées					1 926,3
Dettes de financement représentées par des titres					0,0
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire					0,0
Autres dettes de financement					0,0
Dettes de financement					1 926,3
Dettes d'exploitation représentées par des titres	5 803,0	440,4	395,8	22,6	6 661,8
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	0,0	0,0	0,0	319,2	319,2
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	964,5	370,1	500,0	8,2	1 842,8
Dettes d'impôts exigibles					167,7
Dettes nées des opérations bancaires					0,0
Comptes courants créditeurs					36,5
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM contrôlés	2 320,9	22,7	691,7	0,0	3 035,3
Instruments dérivés passifs	760,6	374,3	275,7	0,0	1 410,6
Impôts différés passifs	867,5	258,0	461,1	0,8	1 587,4
Autres dettes					4 601,3
Autres passifs	10 716,5	1 465,5	2 324,3	350,8	19 662,6
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées					0,0
Total du passif	208 383,5	25 319,5	10 480,0	351,1	263 271,5

* Certaines rubriques ne font pas l'objet d'une ventilation par secteur d'activité.

7.2_BILAN PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2005

Actif

En M€	31/12/2005 – Proforma				Total*
	Épargne	Retraite	Risque	Autres	
Écarts d'acquisition					654,8
Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance					196,2
Autres immobilisations incorporelles					29,7
Total des actifs incorporels					880,7
Immobilier de placement	449,3	528,8	261,5	0,8	1 240,4
Titres conservés jusqu'à échéance	797,0	62,6	18,0	2,7	880,3
Titres disponibles à la vente	142 933,8	13 825,6	5 954,8	0,0	162 714,2
Titres de transaction	50 517,3	6 424,3	4 830,5	36,5	61 808,6
Prêts et avances	1 011,8	36,5	2,8	0,0	1 051,1
Instruments dérivés	618,4	284,3	167,7	0,0	1 070,4
Placements des activités d'assurance	196 327,6	21 162,1	11 235,3	40,0	228 765,0
Placements des activités du secteur bancaire et autres activités	107,0	71,7	331,3	0,0	510,0
Investissements dans les entreprises associées	225,5	86,9	34,3	0,0	346,7
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et les passifs financiers	436,6	4 291,2	654,9	0,0	5 382,7
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	20,8	215,9	2 247,4	1,0	2 485,1
Créances nées des opérations bancaires					0,0
Créance d'impôt exigible					211,6
Autres créances					1 836,6
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles					303,5
Autres actifs d'exploitation à long terme					105,4
Participation aux bénéfices différée active					0,0
Impôts différés actifs	3,0	0,1	0,8	0,0	3,9
Autres actifs	23,8	216,0	2 248,2	1,0	4 946,1
Actifs destinés à la vente et abandons d'activités	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,0	0,0	0,0	0,0	789,8

Total de l'actif	197 117,5	25 827,8	14 503,2	41,0	241 621,0
-------------------------	------------------	-----------------	-----------------	-------------	------------------

* Certaines rubriques ne font pas l'objet d'une ventilation par secteur d'activité.

Passif

En M€	31/12/2005 – Proforma				
	Épargne	Retraite	Risque	Autres	Total*
Capital social					554,5
Primes d'émission, de fusion et d'apport					321,5
Réserve de réévaluation					2 529,4
Titres super subordonnés					625,0
Résultats cumulés					3 663,0
Résultat consolidé					969,6
Écarts de conversion					104,0
Capitaux propres du Groupe					8 767,0
Intérêts minoritaires					1 415,4
Capitaux propres totaux					10 182,4
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance hors UC	15 143,2	14 981,6	7 204,2	0,5	37 329,5
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance en UC	15 514,5	844,1	0,0	0,0	16 358,6
Passifs relatifs à des contrats d'assurance	30 657,7	15 825,7	7 204,2	0,5	53 688,1
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC avec participation discrétionnaire	123 360,0	4 271,7	0,0	0,0	127 631,7
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC sans participation discrétionnaire	366,5	0,0	0,0	0,0	366,5
Passifs relatifs à des contrats financiers en UC	14 979,2	1 183,2	0,0	0,0	16 162,4
Passifs relatifs à des contrats financiers	138 705,7	5 454,9	0,0	0,0	144 160,6
Instruments dérivés séparés sur contrats	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Participation au bénéfice différée passive	12 096,9	1 760,5	675,7	0,0	14 533,1
Passifs relatifs aux contrats	181 460,3	23 041,1	7 879,9	0,5	212 381,8
Provisions pour risques et charges					87,7
Dettes subordonnées					1 926,0
Dettes de financement représentées par des titres					0,0
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire					0,0
Autres dettes de financement					0,0
Dettes de financement	0,0	0,0	0,0	2 551,0	1 926,0
Dettes d'exploitation représentées par des titres	5 638,1	346,6	190,6	0,6	6 175,9
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	0,0	0,0	0,0	196,2	196,2
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	924,1	470,5	487,9	13,5	1 896,0
Dettes d'impôts exigibles					115,0
Dettes nées des opérations bancaires					0,0
Comptes courants créditeurs					33,2
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM contrôlés	2 341,8	20,2	654,2	0,2	3 016,4
Instruments dérivés passifs	506,3	292,5	174,8	0,0	973,6
Impôts différés passifs	312,8	74,3	300,0	36,7	723,8
Autres dettes					3 913,0
Autres passifs	9 723,1	1 204,1	1 807,5	247,2	17 043,1
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées					0,0
Total du passif	191 183,4	24 245,2	9 687,4	247,7	241 621,0

* Certaines rubriques ne font pas l'objet d'une ventilation par secteur d'activité.

7.3_BILAN PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2004

Actif

En M€	31/12/2004 – Proforma				Total*
	Épargne	Retraite	Risque	Autres	
Écarts d'acquisition					234,5
Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance					28,1
Autres immobilisations incorporelles					25,8
Total des actifs incorporels					288,4
Immobilier de placement	299,7	577,9	396,0	0,0	1 273,6
Titres conservés jusqu'à échéance	569,1	50,0	39,1	0,0	658,2
Titres disponibles à la vente	129 847,2	13 184,9	5 335,2	0,0	148 367,3
Titres de transaction	28 005,8	5 171,5	4 001,8	23,3	37 202,4
Prêts et avances	1 194,7	43,1	- 3,5	0,0	1 234,3
Instruments dérivés	466,5	23,5	29,7	0,0	519,7
Placements des activités d'assurance	160 383,0	19 050,9	9 798,3	23,3	189 255,5
Placements des activités du secteur bancaire et autres activités	80,2	66,5	411,2	0,0	557,9
Investissements dans les entreprises associées	57,2	33,8	7,4	0,0	98,4
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et les passifs financiers	5,7	3 835,6	563,4	0,0	4 404,7
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	235,2	415,3	1 582,0	0,0	2 232,5
Créances nées des opérations bancaires					0,0
Créance d'impôt exigible					18,6
Autres créances					824,7
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles					209,1
Autres actifs d'exploitation à long terme					95,5
Participation aux bénéfices différée active					0,0
Impôts différés actifs					0,0
Autres actifs	235,2	415,3	1 582,0	0,0	3 380,4
Actifs destinés à la vente et abandons d'activités	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie					131,0
Total de l'actif	160 761,3	23 402,1	12 362,3	23,3	198 116,3

* Certaines rubriques ne font pas l'objet d'une ventilation par secteur d'activité.

Passif

En M€	31/12/2004 – Proforma				Total*
	Épargne	Retraite	Risque	Autres	
Capital social					554,5
Primes d'émission, de fusion et d'apport					321,5
Réserve de réévaluation					1 926,9
Titres super subordonnés					300,0
Résultats cumulés					2 933,0
Résultat consolidé					655,4
Écarts de conversion					6,2
Capitaux propres du Groupe					6 697,5
Intérêts minoritaires					1 108,8
Capitaux propres totaux					7 806,3
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance hors UC	11 430,3	13 349,5	6 664,9	0,0	31 444,7
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance en UC	9 126,1	614,1	0,0	0,0	9 740,2
Passifs relatifs à des contrats d'assurance	20 556,4	13 963,6	6 664,9	0,0	41 184,9
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC avec participation discrétionnaire	115 063,3	4 097,0	0,0	0,0	119 160,3
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC sans participation discrétionnaire	271,5	0,0	0,0	0,0	271,5
Passifs relatifs à des contrats financiers en UC	5 220,1	1 108,5	0,0	0,0	6 328,6
Passifs relatifs à des contrats financiers	120 554,9	5 205,5	0,0	0,0	125 760,4
Instruments dérivés séparés sur contrats	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Participation au bénéfice différée passive	8 587,5	1 183,0	400,0	0,0	10 170,5
Passifs relatifs aux contrats	149 698,8	20 352,1	7 064,9	0,0	177 115,8
Provisions pour risques et charges					130,8
Dettes subordonnées					1 836,0
Dettes de financement représentées par des titres					0,0
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire					0,0
Autres dettes de financement					0,0
Dettes de financement					1 836,0
Dettes d'exploitation représentées par des titres	1 930,2	317,9	210,7	3,8	2 462,6
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	0,0	0,0	0,0	492,6	492,6
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	323,7	518,3	407,2	0,0	1 249,2
Dettes d'impôts exigibles	0,0	0,0	0,0	0,0	157,5
Dettes nées des opérations bancaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes courants créditeurs	0,0	0,0	0,0	0,0	86,9
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM contrôlés	2 658,3	- 63,3	575,4	1,7	3 172,1
Instruments dérivés passifs	203,5	151,1	87,2	0,0	441,8
Impôts différés passifs	513,5	118,8	271,2	0,0	903,5
Autres dettes	0,0	0,0	0,0	0,0	2 261,2
Autres passifs	5 629,2	1 042,8	1 551,7	498,1	11 227,4
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées					0,0
Total du passif	155 328,0	21 394,9	8 616,6	498,1	198 116,3

* Certaines rubriques ne font pas l'objet d'une ventilation par secteur d'activité.

7.4_BILAN PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2006

Actif

En M€	31/12/2006				Total
	France	Autres pays d'Europe	Amérique latine	Asie	
Écarts d'acquisition	22,9	405,6	212,2	0,0	640,7
Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance	0,0	156,7	22,8	0,0	179,5
Autres immobilisations incorporelles	27,7	2,1	0,1	0,0	29,9
Total des actifs incorporels	50,6	564,4	235,1	0,0	850,1
Immobilier de placement	1 284,9	0,0	0,7	0,0	1 285,6
Titres conservés jusqu'à échéance	614,7	0,0	279,8	0,0	894,5
Titres disponibles à la vente	172 783,9	1 137,4	11,5	0,0	173 932,8
Titres de transaction	54 201,6	13 242,5	2 541,1	0,0	69 985,2
Prêts et avances	2 029,8	4,8	0,0	0,0	2 034,6
Instruments dérivés	1 634,2	0,1	2,1	0,0	1 636,4
Placements des activités d'assurance	232 549,1	14 384,8	2 835,2	0,0	249 769,1
Placements des activités du secteur bancaire et autres activités	690,2	0,0	0,0	0,0	690,2
Investissements dans les entreprises associées	300,3	0,0	0,0	0,0	300,3
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et les passifs financiers	5 453,5	449,4	9,7	0,0	5 912,6
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	2 073,3	84,0	40,1	0,0	2 197,4
Créances nées des opérations bancaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Créance d'impôt exigible	244,3	132,6	47,9	0,0	424,8
Autres créances	1 530,1	8,2	91,2	0,0	1 629,5
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	162,9	22,3	12,4	0,0	197,6
Autres actifs d'exploitation à long terme	115,9	6,4	9,7	0,0	132,0
Participation aux bénéfices différée active	0,0	0,0	0,0		0,0
Impôts différés actifs	25,3	1,7	14,1	0,0	41,1
Autres actifs	4 151,8	255,2	215,4	0,0	4 622,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	862,8	254,0	10,0	0,0	1 126,8
Total de l'actif	244 058,3	15 907,8	3 305,4	0,0	263 271,5

Passif

En M€	31/12/2006				
	France	Autres pays d'Europe	Amérique latine	Asie	Total
Capital	554,5	0,0	0,0	0,0	554,5
Primes d'émission, de fusion et d'apport	321,5	0,0	0,0	0,0	321,5
Réserve de réévaluation	2 074,7	2,7	0,0	0,0	2 077,4
Titres super subordonnés	2 035,0	0,0	0,0	0,0	2 035,0
Résultats cumulés	4 356,2	10,9	- 195,7	0,0	4 171,4
Résultat consolidé	1 023,4	35,0	86,9	0,0	1 145,3
Écarts de conversion	- 6,1	0,0	96,7	0,0	90,6
Capitaux propres du Groupe	10 359,2	48,6	- 12,1	0,0	10 395,7
Intérêts minoritaires	1 041,0	201,5	271,3	0,0	1 513,8
Capitaux propres totaux	11 400,2	250,1	259,2	0,0	11 909,5
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance hors UC	43 552,7	814,3	499,4	0,0	44 866,4
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance en UC	15 121,8	6 442,6	1 357,2	0,0	22 921,6
Passifs relatifs à des contrats d'assurance	58 674,5	7 256,9	1 856,6	0,0	67 788,0
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC avec participation discrétionnaire	133 412,7	171,5	0,0	0,0	133 584,2
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC sans participation discrétionnaire	5,3	- 44,6	431,9	0,0	392,6
Passifs relatifs à des contrats financiers en UC	9 131,4	6 647,5	0,0	0,0	15 778,9
Passifs relatifs à des contrats financiers	142 549,4	6 774,4	431,9	0,0	149 755,7
Instruments dérivés séparés sur contrats	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Participation au bénéfice différée passive	12 125,2	8,1	0,0	0,0	12 133,3
Passifs relatifs aux contrats	213 349,1	14 039,4	2 288,5	0,0	229 677,0
Provisions pour risques et charges	50,7	3,2	42,2	0,0	96,1
Dettes subordonnées	1 836,0	90,3	0,0	0,0	1 926,3
Dettes de financement représentées par des titres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres dettes de financement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dettes de financement	1 836,0	90,3	0,0	0,0	1 926,3
Dettes d'exploitation représentées par des titres	6 620,1	0,0	41,7	0,0	6 661,8
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	319,2	0,0	0,0	0,0	319,2
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	1 107,9	679,7	55,2	0,0	1 842,8
Dettes d'impôts exigibles	15,3	79,9	72,5	0,0	167,7
Dettes nées des opérations bancaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes courants créditeurs	36,5	0,0	0,0	0,0	36,5
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM contrôlés	3 031,3	0,0	4,0	0,0	3 035,3
Instruments dérivés passifs	1 410,3	0,0	0,3	0,0	1 410,6
Impôts différés passifs	1 555,8	30,8	0,8	0,0	1 587,4
Autres dettes	3 325,9	734,4	541,0	0,0	4 601,3
Autres passifs	17 422,3	1 524,8	715,5	0,0	19 662,6
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées					0,0
Total du passif	244 058,3	15 907,8	3 305,4	0,0	263 271,5

7.5_BILAN PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2005

Actif

En M€	31/12/2005 – Proforma				Total
	France	Autres pays d'Europe	Amérique latine	Asie	
Écarts d'acquisition	22,9	405,6	226,3	0,0	654,8
Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance	0,0	167,2	29,0	0,0	196,2
Autres immobilisations incorporelles	28,3	1,4	0,0	0,0	29,7
Total actifs incorporels	51,2	574,2	255,3	0,0	880,7
Immobilier de placement	1 239,6	0,0	0,8	0,0	1 240,4
Titres conservés jusqu'à échéance	615,4	5,4	259,5	0,0	880,3
Titres disponibles à la vente	161 553,7	1 148,7	11,8	0,0	162 714,2
Titres de transaction	47 217,8	12 608,4	1 982,4	0,0	61 808,6
Prêts et avances	1 051,1	0,0	0,0	0,0	1 051,1
Instruments dérivés	1 070,2	0,2	0,0	0,0	1 070,4
Placements des activités d'assurance	212 747,8	13 762,7	2 254,5	0,0	228 765,0
Placements des activités du secteur bancaire et autres activités	510,0	0,0	0,0	0,0	510,0
Investissements dans les entreprises associées	346,7	0,0	0,0	0,0	346,7
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et les passifs financiers	4 938,1	444,6	0,0	0,0	5 382,7
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	2 411,2	26,5	47,4	0,0	2 485,1
Créances nées des opérations bancaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Créance d'impôt exigible	82,2	61,9	67,5	0,0	211,6
Autres créances	1 795,8	9,4	31,4	0,0	1 836,6
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	268,0	22,5	13,0	0,0	303,5
Autres actifs d'exploitation à long terme	93,8	2,2	9,4	0,0	105,4
Participation aux bénéfices différée active					0,0
Impôts différés actifs	3,9	0,0	0,0	0,0	3,9
Autres actifs	4 654,9	122,5	168,7	0,0	4 946,1
Actifs destinés à la vente et abandons d'activités					0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	577,4	204,4	8,0	0,0	789,8
Total de l'actif	223 826,1	15 108,4	2 686,5	0,0	241 621,0

Passif

En M€	31/12/2005 – Proforma				Total
	France	Autres pays d'Europe	Amérique latine	Asie	
Capital	554,5	0,0	0,0	0,0	554,5
Primes d'émission, de fusion et d'apport	321,5	0,0	0,0	0,0	321,5
Réserve de réévaluation	2 518,8	10,6	0,0	0,0	2 529,4
Titres super subordonnés	625,0	0,0	0,0	0,0	625,0
Résultats cumulés	3 858,1	2,3	- 197,4	0,0	3 663,0
Résultat consolidé	869,6	35,4	64,6	0,0	969,6
Écarts de conversion	0,0	0,0	104,0	0,0	104,0
Capitaux propres du Groupe	8 747,5	48,3	- 28,8	0,0	8 767,0
Intérêts minoritaires	975,7	199,4	240,3	0,0	1 415,4
Capitaux propres totaux	9 723,2	247,7	211,5	0,0	10 182,4
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance hors UC	35 192,4	740,6	1 396,5	0,0	37 329,5
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance en UC	11 949,7	4 408,9	0,0	0,0	16 358,6
Passifs relatifs à des contrats d'assurance	47 142,1	5 149,5	1 396,5	0,0	53 688,1
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC avec participation discrétionnaire	127 425,1	206,6	0,0	0,0	127 631,7
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC sans participation discrétionnaire	10,7	9,6	346,2	0,0	366,5
Passifs relatifs à des contrats financiers en UC	8 068,7	8 093,7	0,0	0,0	16 162,4
Passifs relatifs à des contrats financiers	135 504,5	8 309,9	346,2	0,0	144 160,6
Instruments dérivés séparés sur contrats	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Participation au bénéfice différée passive	14 503,8	29,3	0,0	0,0	14 533,1
Passifs relatifs aux contrats	197 150,4	13 488,7	1 742,7	0,0	212 381,8
Provisions pour risques et charges	53,6	3,0	31,1	0,0	87,7
Dettes subordonnées	1 836,0	90,0	0,0	0,0	1 926,0
Dettes de financement représentées par des titres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres dettes de financement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dettes de financement	1 836,0	90,0	0,0	0,0	1 926,0
Dettes d'exploitation représentées par des titres	6 157,5	0,0	18,4	0,0	6 175,9
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	196,2	0,0	0,0	0,0	196,2
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	1 353,4	496,2	46,4	0,0	1 896,0
Dettes d'impôts exigibles	41,1	7,1	66,8	0,0	115,0
Dettes nées des opérations bancaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes courants créditeurs	33,2	0,0	0,0	0,0	33,2
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM contrôlés	3 016,4	0,0	0,0	0,0	3 016,4
Instruments dérivés passifs	973,3	0,0	0,3	0,0	973,6
Impôts différés passifs	683,2	37,9	2,7	0,0	723,8
Autres dettes	2 608,6	737,8	566,6	0,0	3 913,0
Autres passifs	15 062,9	1 279,0	701,2	0,0	17 043,1
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées					0,0
Total du passif	223 826,1	15 108,4	2 686,5	0,0	241 621,0

7.6_BILAN PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2004

Actif

En M€	31/12/2004 – Proforma				Total
	France	Autres pays d'Europe	Amérique latine	Asie	
Écarts d'acquisition	22,9	39,1	172,5	0,0	234,5
Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance	0,0	0,0	28,1	0,0	28,1
Autres immobilisations incorporelles	25,5	0,3	0,0	0,0	25,8
Total actifs incorporels	48,4	39,4	200,6	0,0	288,4
Immobilier de placement	1 273,6	0,0	0,0	0,0	1 273,6
Titres conservés jusqu'à échéance	430,2	9,0	219,0	0,0	658,2
Titres disponibles à la vente	148 005,6	352,7	9,0	0,0	148 367,3
Titres de transaction	36 036,5	22,0	1 143,9	0,0	37 202,4
Prêts et avances	1 234,3	0,0	0,0	0,0	1 234,3
Instruments dérivés	513,8	1,5	4,4	0,0	519,7
Placements des activités d'assurance	187 494,0	385,2	1 376,3	0,0	189 255,5
Placements des activités du secteur bancaire et autres activités	557,9	0,0	0,0	0,0	557,9
Investissements dans les entreprises associées	98,4	0,0	0,0	0,0	98,4
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et les passifs financiers	4 391,9	12,8	0,0	0,0	4 404,7
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	2 131,7	15,3	85,5	0,0	2 232,5
Créances nées des opérations bancaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Créance d'impôt exigible	0,0	0,3	18,3	0,0	18,6
Autres créances	786,9	1,2	36,6	0,0	824,7
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	182,6	20,5	6,0	0,0	209,1
Autres actifs d'exploitation à long terme	89,1	0,0	6,4	0,0	95,5
Participation aux bénéfices différée active					0,0
Impôts différés actifs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres actifs	3 190,3	37,3	152,8	0,0	3 380,4
Actifs destinés à la vente et abandons d'activités	0,0				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	119,4	11,4	0,2	0,0	131,0
Total de l'actif	195 900,3	486,1	1 729,9	0,0	198 116,3

Passif

En M€	31/12/2004 – Proforma				Total
	France	Autres pays d'Europe	Amérique latine	Asie	
Capital social	554,5	0,0	0,0	0,0	554,5
Primes d'émission, de fusion et d'apport	321,5	0,0	0,0	0,0	321,5
Réserve de réévaluation	1 919,4	7,5	0,0	0,0	1 926,9
Titres super subordonnés	300,0	0,0	0,0		300,0
Résultats cumulés	3 148,5	- 0,4	- 215,1	0,0	2 933,0
Résultat consolidé	605,7	7,3	42,4	0,0	655,4
Écarts de conversion	0,4	0,0	5,8	0,0	6,2
Capitaux propres du Groupe	6 850,0	14,4	- 166,9	0,0	6 697,5
Intérêts minoritaires	947,9	10,3	150,6	0,0	1 108,8
Capitaux propres totaux	7 797,9	24,7	- 16,3	0,0	7 806,3
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance hors UC	30 310,8	343,0	790,9	0,0	31 444,7
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance en UC	9 737,6	0,0	2,6	0,0	9 740,2
Passifs relatifs à des contrats d'assurance	40 048,4	343,0	793,5	0,0	41 184,9
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC avec participation discrétionnaire	119 160,3	0,0	0,0	0,0	119 160,3
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC sans participation discrétionnaire	11,3	0,0	260,2	0,0	271,5
Passifs relatifs à des contrats financiers en UC	6 328,6	0,0	0,0	0,0	6 328,6
Passifs relatifs à des contrats financiers	125 500,2	0,0	260,2	0,0	125 760,4
Instruments dérivés séparés sur contrats	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Participation au bénéfice différée passive	10 154,9	15,6	0,0	0,0	10 170,5
Passifs relatifs aux contrats	175 703,5	358,6	1 053,7	0,0	177 115,8
Provisions pour risques et charges	130,5	0,1	0,2	0,0	130,8
Dettes subordonnées	1 836,0	0,0	0,0	0,0	1 836,0
Dettes de financement représentées par des titres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres dettes de financement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dettes de financement	1 836,0	0,0	0,0	0,0	1 836,0
Dettes d'exploitation représentées par des titres	2 420,0	0,0	42,6	0,0	2 462,6
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	492,6	0,0	0,0	0,0	492,6
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	1 158,0	15,5	75,7	0,0	1 249,2
Dettes d'impôts exigibles	146,1	4,3	7,1	0,0	157,5
Dettes nées des opérations bancaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes courants créditeurs	86,9	0,0	0,0	0,0	86,9
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM contrôlés	3 170,9	0,0	1,2	0,0	3 172,1
Instruments dérivés passifs	441,6	0,0	0,2	0,0	441,8
Impôts différés passifs	905,4	- 0,7	- 1,2	0,0	903,5
Autres dettes	1 610,9	83,6	566,7	0,0	2 261,2
Autres passifs	10 432,4	102,7	692,3	0,0	11 227,4
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées					0,0
Total du passif	195 900,3	486,1	1 729,9	0,0	198 116,3

7.7 COMPTE DE RÉSULTAT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2006

En M€	31/12/2006					Total
	Épargne	Retraite	Risque	Autres	Éliminations	
Primes émises	25 612,5	2 145,1	4 189,6	0,0		31 947,2
Variation des primes non acquises	0,0	0,0	- 25,2	0,0		- 25,2
Primes acquises	25 612,5	2 145,1	4 164,4	0,0	0,0	31 922,0
Produits d'exploitation bancaire	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	117,1	1,2	4,5	48,9		171,7
Autres produits d'exploitation	0,2	0,0	0,0	0,0		0,2
Produits des placements	7 067,5	1 165,6	504,9	4,2		8 742,2
Plus et moins-values de cession des placements nets de reprises de dépréciation et d'amortissement	1 092,6	217,7	141,2	0,0		1 451,5
Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	1 815,6	166,4	57,3	0,0		2 039,3
Variation des dépréciations sur instruments financiers	- 19,7	- 0,5	- 4,5	0,0		- 24,7
Produits financiers hors coût de l'endettement	9 956,0	1 549,2	698,9	4,2	0,0	12 208,3
Total produit des activités ordinaires	35 685,8	3 695,5	4 867,8	53,1	0,0	44 302,2
Charges des prestations des contrats	- 32 714,7	- 3 338,1	- 2 899,8	0,1		- 38 952,5
Charges des placements et dettes financières hors coût de l'endettement	- 364,6	- 106,8	- 95,0	- 0,2		- 566,6
Résultat de réassurance	11,8	0,4	- 15,8	0,0		- 3,6
Charges d'exploitation bancaire	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
Charges des autres activités	- 3,9	0,0	- 1,8	- 18,0		- 23,7
Frais d'acquisition des contrats	- 1 267,5	- 40,6	- 1 151,6	0,0		- 2 459,7
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	- 12,8	2,1	- 5,6	0,0		- 16,3
Frais d'administration	- 207,1	- 19,8	- 162,2	0,0		- 389,1
Autres produits et charges opérationnels courants	- 48,7	12,5	- 48,8	- 1,8		- 86,8
Total autres produits et charges courants	- 34 607,5	- 3 490,3	- 4 380,6	- 19,9	0,0	- 42 498,3
Résultat opérationnel courant	1 078,3	205,2	487,2	33,2	0,0	1 803,9
Autres produits et charges opérationnels	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
Résultat opérationnel	1 078,3	205,2	487,2	33,2	0,0	1 803,9
Charge de financement						- 104,9
Quote-part dans les résultats des entreprises associées						46,0
Impôts sur les résultats						- 314,7
Résultat après impôt des activités discontinues						0,0
Résultat net de l'ensemble consolidé						1 430,3
Intérêts minoritaires						- 285,0
Résultat net (part du Groupe)						1 145,3

7.8 COMPTE DE RÉSULTAT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2005

En M€	31/12/2005 – Proforma					
	Épargne	Retraite	Risque	Autres	Éliminations	Total
Primes émises	20 888,6	1 942,7	3 656,9	0,0		26 488,2
Variation des primes non acquises	0,0	0,0	- 22,4	0,0		- 22,4
Primes acquises	20 888,6	1 942,7	3 634,5	0,0	0,0	26 465,8
Produits d'exploitation bancaire	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	66,3	- 0,9	3,7	46,6		115,7
Autres produits d'exploitation	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
Produits des placements	6 562,7	1 137,5	555,6	2,3		8 258,1
Plus et moins-values de cession des placements nets de reprises de dépréciation et d'amortissement	534,7	172,6	48,5	0,0		755,8
Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	2 949,8	318,5	163,5	0,1		3 431,9
Variation des dépréciations sur instruments financiers	- 11,9	- 2,0	- 1,4	0,0		- 15,3
Produits financiers hors coût de l'endettement	10 035,3	1 626,6	766,2	2,4	0,0	12 430,5
Total produit des activités ordinaires	30 990,2	3 568,4	4 404,4	49,0	0,0	39 012,0
Charges des prestations des contrats	- 28 581,5	- 3 237,9	- 2 884,6	- 0,1		- 34 704,1
Charges des placements et dettes financières hors coût de l'endettement	- 169,8	- 70,3	- 72,2	0,0		- 312,3
Résultat de réassurance	5,0	- 0,1	- 9,8	0,0		- 4,9
Charges d'exploitation bancaire	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
Charges des autres activités	0,1	0,2	- 0,4	0,0		- 0,1
Frais d'acquisition des contrats	- 1 100,5	- 59,7	- 803,8	- 0,1		- 1 964,1
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	- 10,0	1,2	- 6,5	0,0		- 15,3
Frais d'administration	- 231,1	- 19,0	- 137,9	0,0		- 388,0
Autres produits et charges opérationnels courants	42,4	29,1	10,9	- 20,9		61,5
Total autres produits et charges courants	- 30 045,4	- 3 356,5	- 3 904,3	- 21,1	0,0	- 37 327,3
Résultat opérationnel courant	944,8	211,9	500,1	27,9	0,0	1 684,7
Autres produits et charges opérationnels	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
Résultat opérationnel	944,8	211,9	500,1	27,9	0,0	1 684,7
Charge de financement						- 91,3
Quote-part dans les résultats des entreprises associées						19,3
Impôts sur les résultats						- 453,0
Résultat après impôt des activités discontinues						
Résultat net de l'ensemble consolidé					0,0	1 159,7
Intérêts minoritaires						- 190,1
Résultat net (part du Groupe)						969,6

7.9 COMPTE DE RÉSULTAT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2004

En M€	31/12/2004 – Proforma					Total
	Épargne	Retraite	Risque	Autres	Éliminations	
Primes émises	16 048,4	1 823,8	3 274,4	0,0		21 146,6
Variation des primes non acquises	0,0	0,0	- 16,1	0,0		- 16,1
Primes acquises	16 048,4	1 823,8	3 258,3	0,0	0,0	21 130,5
Produits d'exploitation bancaire						0,0
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	6,1	2,5	4,2	26,9		39,7
Autres produits d'exploitation						0,0
Produits des placements	6 016,9	810,1	380,7	0,2		7 207,9
Plus et moins-values de cession des placements nets de reprises de dépréciation et d'amortissement	542,3	153,8	121,2	0,0		817,3
Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	792,8	87,7	49,8	0,0		930,3
Variation des dépréciations sur instruments financiers	- 75,3	- 20,1	- 10,6	0,0		- 106,0
Produits financiers hors coût de l'endettement	7 276,7	1 031,5	541,1	0,2	0,0	8 849,5
Total produit des activités ordinaires	23 331,2	2 857,8	3 803,6	27,1	0,0	30 019,7
Charges des prestations des contrats	- 21 271,9	- 2 575,1	- 2 651,7	- 8,3		- 26 507,0
Charges des placements et dettes financières hors coût de l'endettement	- 171,1	- 58,4	- 52,7	0,0		- 282,2
Résultat de réassurance	- 28,2	0,1	1,3	0,0		- 26,8
Charges d'exploitation bancaire						0,0
Charges des autres activités	- 0,8	- 0,4	- 3,9	0,0		- 5,1
Frais d'acquisition des contrats	- 825,8	- 48,5	- 642,8	0,0		- 1 517,1
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	0,0	0,0	- 5,3	- 2,5		- 7,8
Frais d'administration	- 212,7	- 15,8	- 108,8	0,4		- 336,9
Autres produits et charges opérationnels courants	4,4	10,3	4,2	0,0		18,9
Total autres produits et charges courants	- 22 506,1	- 2 687,8	- 3 459,7	- 10,4	0,0	- 28 664,0
Résultat opérationnel courant	825,1	170,0	343,9	16,7	0,0	1 355,7
Autres produits et charges opérationnels						0,0
Résultat opérationnel	825,1	170,0	343,9	16,7	0,0	1 355,7
Charge de financement						- 82,6
Quote-part dans les résultats des entreprises associées						17,9
Impôts sur les résultats						- 475,9
Résultat après impôt des activités discontinues						0,0
Résultat net de l'ensemble consolidé						815,1
Intérêts minoritaires						- 159,7
Résultat net (part du Groupe)						655,4

7.10 COMPTE DE RÉSULTAT PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2006

En M€	31/12/2006				Total
	France	Autres pays d'Europe	Amérique latine	Asie	
Primes émises	27 888,4	3 177,7	881,1	0,0	31 947,2
Variation des primes non acquises	0,4	- 10,6	- 15,0	0,0	- 25,2
Primes acquises	27 888,8	3 167,1	866,1	0,0	31 922,0
Produits d'exploitation bancaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	5,4	92,3	74,0	0,0	171,7
Autres produits d'exploitation	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2
Produits des placements	8 130,6	268,0	343,6	0,0	8 742,2
Plus et moins-values de cession des placements nets de reprises de dépréciation et d'amortissement	1 471,1	- 19,6	0,0	0,0	1 451,5
Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	2 172,6	- 133,3	0,0	0,0	2 039,3
Variation des dépréciations sur instruments financiers	- 24,7	0,0	0,0	0,0	- 24,7
Produits financiers hors coût de l'endettement	11 749,6	115,1	343,6	0,0	12 208,3
Total produit des activités ordinaires	39 644,0	3 374,5	1 283,7	0,0	44 302,2
Charges des prestations des contrats	- 35 166,2	- 2 910,5	- 875,8	0,0	- 38 952,5
Charges des placements et dettes financières hors coût de l'endettement	- 513,3	- 39,3	- 14,0	0,0	- 566,6
Résultat de réassurance	1,7	- 5,0	- 0,3	0,0	- 3,6
Charges d'exploitation bancaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Charges des autres activités	- 1,9	- 3,8	- 18,0	0,0	- 23,7
Frais d'acquisition des contrats	- 2 123,3	- 283,5	- 52,9	0,0	- 2 459,7
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	- 0,1	- 10,5	- 5,7	0,0	- 16,3
Frais d'administration	- 335,9	- 20,6	- 32,6	0,0	- 389,1
Autres produits et charges opérationnels courants	- 61,3	1,4	- 26,9	0,0	- 86,8
Total autres produits et charges courants	- 38 200,3	- 3 271,8	- 1 026,2	0,0	- 42 498,3
Résultat opérationnel courant	1 443,7	102,7	257,5	0,0	1 803,9
Autres produits et charges opérationnels	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Résultat opérationnel	1 443,7	102,7	257,5	0,0	1 803,9
Charge de financement					- 104,9
Quote-part dans les résultats des entreprises associées					46,0
Impôts sur les résultats					- 314,7
Résultat après impôt des activités discontinues					
Résultat net de l'ensemble consolidé					1 430,3
Intérêts minoritaires					- 285,0
Résultat net (part du Groupe)					1 145,3

7.11 COMPTE DE RÉSULTAT PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2005

En M€	31/12/2005 – Proforma				Total
	France	Autres pays d'Europe	Amérique latine	Asie	
Primes émises	23 123,8	2 653,1	711,3	0,0	26 488,2
Variation des primes non acquises	0,8	- 1,6	- 21,6	0,0	- 22,4
Primes acquises	23 124,6	2 651,5	689,7	0,0	26 465,8
Produits d'exploitation bancaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	- 8,4	77,5	46,6	0,0	115,7
Autres produits d'exploitation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits des placements	7 962,0	37,2	258,9	0,0	8 258,1
Plus et moins-values de cession des placements nets de reprises de dépréciation et d'amortissement	746,0	9,8	0,0	0,0	755,8
Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	3 393,7	21,0	17,2	0,0	3 431,9
Variation des dépréciations sur instruments financiers	- 15,3	0,0	0,0	0,0	- 15,3
Produits financiers hors coût de l'endettement	12 086,4	68,0	276,1	0,0	12 430,5
Total produit des activités ordinaires	35 202,6	2 797,0	1 012,4	0,0	39 012,0
Charges des prestations des contrats	- 31 517,2	- 2 474,6	- 712,3	0,0	- 34 704,1
Charges des placements et dettes financières hors coût de l'endettement	- 297,6	- 14,7	0,0	0,0	- 312,3
Résultat de réassurance	22,6	- 10,2	- 17,3	0,0	- 4,9
Charges d'exploitation bancaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Charges des autres activités	- 0,1	0,0	0,0	0,0	- 0,1
Frais d'acquisition des contrats	- 1 664,9	- 229,4	- 69,8	0,0	- 1 964,1
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	0,0	- 8,1	- 7,2	0,0	- 15,3
Frais d'administration	- 313,5	- 42,5	- 32,0	0,0	- 388,0
Autres produits et charges opérationnels courants	- 33,4	82,6	12,3	0,0	61,5
Total autres produits et charges courants	- 33 804,1	- 2 696,9	- 826,3	0,0	- 37 327,3
Résultat opérationnel courant	1 398,5	100,1	186,1	0,0	1 684,7
Autres produits et charges opérationnels	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Résultat opérationnel	1 398,5	100,1	186,1	0,0	1 684,7
Charge de financement					- 91,3
Quote-part dans les résultats des entreprises associées					19,3
Impôts sur les résultats					- 453,0
Résultat après impôt des activités discontinues					
Résultat net de l'ensemble consolidé					1 159,7
Intérêts minoritaires					- 190,1
Résultat net (part du Groupe)					969,6

7.12 COMPTE DE RÉSULTAT PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2004

En M€	31/12/2004 – Proforma				Total
	France	Autres pays d'Europe	Amérique latine	Asie	
Primes émises	20 423,1	229,4	494,1	0,0	21 146,6
Variation des primes non acquises	2,0	- 4,8	- 13,3	0,0	- 16,1
Primes acquises	20 425,1	224,6	480,8	0,0	21 130,5
Produits d'exploitation bancaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	12,8	0,0	26,9	0,0	39,7
Autres produits d'exploitation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits des placements	7 017,0	16,0	174,9	0,0	7 207,9
Plus et moins-values de cession des placements nets de reprises de dépréciation et d'amortissement	817,3	0,0	0,0	0,0	817,3
Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	926,9	0,0	3,4	0,0	930,3
Variation des dépréciations sur instruments financiers	- 106,0	0,0	0,0	0,0	- 106,0
Produits financiers hors coût de l'endettement	8 655,2	16,0	178,3	0,0	8 849,5
Total produit des activités ordinaires	29 093,1	240,6	686,0	0,0	30 019,7
Charges des prestations des contrats	- 25 917,4	- 113,0	- 476,6	0,0	- 26 507,0
Charges des placements et dettes financières hors coût de l'endettement	- 282,2	0,0	0,0	0,0	- 282,2
Résultat de réassurance	34,0	- 48,0	- 12,8	0,0	- 26,8
Charges d'exploitation bancaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Charges des autres activités	- 5,1	0,0	0,0	0,0	- 5,1
Frais d'acquisition des contrats	- 1 421,9	- 49,5	- 45,7	0,0	- 1 517,1
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	0,0	0,0	- 7,8	0,0	- 7,8
Frais d'administration	- 291,2	- 16,3	- 29,4	0,0	- 336,9
Autres produits et charges opérationnels courants	15,7	- 0,8	4,0	0,0	18,9
Total autres produits et charges courants	- 27 868,1	- 227,6	- 568,3	0,0	- 28 664,0
Résultat opérationnel courant	1 225,0	13,0	117,7	0,0	1 355,7
Autres produits et charges opérationnels	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Résultat opérationnel	1 225,0	13,0	117,7	0,0	1 355,7
Charge de financement					- 82,6
Quote-part dans les résultats des entreprises associées					17,9
Impôts sur les résultats					- 475,9
Résultat après impôt des activités discontinues					
Résultat net de l'ensemble consolidé					815,1
Intérêts minoritaires					- 159,7
Résultat net (part du Groupe)					655,4

NOTE 8 _ACTIFS INCORPORELS

8.1 _SYNTHÈSE DES ACTIFS INCORPORELS

En M€	31/12/2006				
	Valeur brute	Amortissements	Dépréciations	Reprises	Valeur nette
Écarts d'acquisition	640,7	0,0	0,0	0,0	640,7
Valeurs de portefeuille	275,0	- 95,5	0,0	0,0	179,5
Logiciels	173,7	- 143,8	0,0	0,0	29,9
Développés en interne	70,8	- 62,4	0,0	0,0	8,4
Autres	102,9	- 81,4	0,0	0,0	21,5
Total	1 089,4	- 239,3	0,0	0,0	850,1

En M€	31/12/2005				
	Valeur brute	Amortissements	Dépréciations	Reprises	Valeur nette
Écarts d'acquisition	654,8	0,0	0,0	0,0	654,8
Valeurs de portefeuille	276,9	- 80,7	0,0	0,0	196,2
Logiciels	150,4	- 120,7	0,0	0,0	29,7
Développés en interne	66,5	- 60,3	0,0	0,0	6,2
Autres	83,9	- 60,4	0,0	0,0	23,5
Total	1 150,3	- 201,4	0,0	0,0	880,7

En M€	31/12/2004				
	Valeur brute	Amortissements	Dépréciations	Reprises	Valeur nette
Écarts d'acquisition	234,5	0,0	0,0	0,0	234,5
Valeurs de portefeuille	77,5	- 49,4	0,0	0,0	28,1
Logiciels	133,7	- 107,9	0,0	0,0	25,8
Développés en interne	64,1	- 57,0	0,0	0,0	7,1
Autres	69,6	- 50,9	0,0	0,0	18,7
Total	526,7	- 157,3	0,0	0,0	288,4

8.2 _ÉCARTS D'ACQUISITION

8.2.1 _Valeur des écarts d'acquisition

En M€	Écart d'acquisition à l'origine	Écarts d'acquisition net au 31/12/2006	Écarts d'acquisition net au 31/12/2005	Écarts d'acquisition net au 31/12/2004
Global	34,4	25,8	25,8	25,8
Global Vida	17,8	13,3	13,3	13,3
Assurposte	45,8	22,9	22,9	22,9
Groupe Caixa	360,6	212,2	226,3	172,5
CNP Capitalia Vita	366,5	366,5	366,5	0,0
Total	825,0	640,7	654,8	234,5

8.2.2_ Réconciliation ouverture/clôture des écarts d'acquisition

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Valeur nette comptable à l'ouverture	654,8	234,5	377,6
Écarts d'acquisition résultant de prises de participations	0,0	366,5	0,0
Ajustements liés aux variations de valeur des actifs dans les 12 mois suivant l'acquisition	0,0	0,0	0,0
Ajustements résultant de la reconnaissance postérieure d'actifs d'impôt différés	0,0	0,0	0,0
Écarts de conversion	- 5,0	41,0	- 143,1
Autres mouvements*	- 9,7	0,0	0,0
Dépréciation (<i>impairment losses</i>)	0,0	0,0	0,0
Écarts de conversion	0,6	12,8	0,0
Autres mouvements	0,0	0,0	0,0
Valeur nette comptable à la clôture	640,7	654,8	234,5

* Le montant repris dans cette ligne correspond à la mise en jeu de la garantie de passif au Brésil pour 9,7 M€.

8.3_VALEURS DE PORTEFEUILLE**8.3.1_Valeurs de portefeuille**

En M€	Valeur du portefeuille à l'origine	Valeur de portefeuille nette au 31/12/2006	Valeur de portefeuille nette au 31/12/2005	Valeur de portefeuille nette au 31/12/2004
Groupe Caixa	122,6	22,8	29,0	28,1
CNP Capitalia Vita	175,3	156,7	167,2	0,0
Total	297,9	179,5	196,2	28,1

8.3.2_Variation des valeurs de portefeuille

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Valeur brute à l'ouverture	276,9	77,5	72,5
Écarts de conversion	- 2,0	24,1	5,0
Acquisitions de l'exercice	0,0	175,3	0,0
Cessions de l'exercice	0,0	0,0	0,0
Valeur brute à la clôture	274,9	276,9	77,5
Amortissements et dépréciations à l'ouverture	- 80,7	- 49,4	- 36,8
Écarts de conversion	1,5	- 16,0	- 4,8
Charges d'amortissement de l'exercice	- 16,3	- 15,3	- 7,8
Dépréciations de l'exercice	0,0	0,0	0,0
Reprises de l'exercice	0,0	0,0	0,0
Cessions de l'exercice	0,0	0,0	0,0
Cumul des dépréciations à la clôture	- 95,5	- 80,7	- 49,4
Valeur nette comptable à la clôture	179,5	196,2	28,1

8.4 LOGICIELS

8.4.1 Logiciels développés en interne

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Valeur nette comptable à l'ouverture	6,2	7,1	9,4
Acquisitions de l'exercice	4,3	2,4	1,7
Amortissement de l'exercice	- 2,1	- 3,3	- 4,0
Perte de valeur	0,0	0,0	0,0
Écarts de conversion	0,0	0,0	0,0
Autres variations	0,0	0,0	0,0
Valeur nette comptable à la clôture	8,4	6,2	7,1

8.4.2 Autres logiciels

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Valeur nette comptable à l'ouverture	23,5	18,7	11,5
Acquisitions de l'exercice	19,1	14,1	13,6
Amortissement de l'exercice	- 21,1	- 9,3	- 6,4
Perte de valeur	0,0	0,0	0,0
Écarts de conversion	0,0	0,0	0,0
Autres variations	0,0	0,0	0,0
Valeur nette comptable à la clôture	21,5	23,5	18,7

NOTE 9 IMMEUBLES DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

L'objectif de cette annexe est de présenter pour chaque catégorie d'immeubles le montant des pertes de valeur comptabilisées dans le compte de résultat au cours de la période ainsi que le(s) poste(s) dans le(s)quel(s) ces pertes de valeurs sont incluses et reprises.

Cette annexe présente :

- la valeur comptable brute et le cumul des amortissements (ajouté aux cumuls des pertes de valeur) en début et en fin de période ;
- un rapprochement entre la valeur comptable de l'immeuble

de placement à l'ouverture et à la clôture de la période, montrant les entrées, les sorties, les amortissements, le montant des pertes de valeur comptabilisées et le montant des pertes de valeur reprises au cours de la période, les écarts de change nets provenant de la conversion des états financiers dans une autre monnaie de présentation et de la conversion d'une activité étrangère dans la monnaie de présentation de l'entité présentant les états financiers, les transferts vers et depuis les catégories stocks et biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les autres changements ;

- la juste valeur de l'immeuble de placement qui, pour le groupe CNP Assurances, est support de contrats en UC.

9.1 IMMEUBLES DE PLACEMENT

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Valeur comptable des immeubles de placement			
Immeubles de placement au coût historique			
Valeur comptable brute au 31/12	1 212,5	1 222,9	1 308,4
Cumul des amortissements au 31/12	- 303,6	- 307,8	- 301,4
Cumul des pertes de valeurs au 31/12	- 18,0	- 25,7	- 29,0
Valeur comptable nette au 31/12	890,9	889,3	978,0
Immeubles de placement en juste valeur			
Valeur comptable brute au 31/12	394,7	351,1	295,6
Total des immeubles de placement	1 285,6	1 240,4	1 273,6

En M€			
Immeubles de placement hors immeubles détenus dans le cadre de contrats en unités de compte	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Valeur nette comptable à l'ouverture	889,3	978,8	1 001,1
Acquisitions	116,1	0,0	14,0
Entrées de dépenses ultérieures dans la valeur comptable d'un actif	14,3	6,2	3,3
Entrées résultant d'acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises	0,0	0,0	0,0
Sorties	- 19,9	- 51,2	- 20,8
Amortissements de l'exercice	- 12,5	- 10,3	- 22,0
Pertes de valeur comptabilisées dans le résultat de la période	- 0,2	- 1,6	- 0,4
Pertes de valeur reprises dans le résultat de la période	8,0	3,2	2,9
Écarts de conversion	0,0	0,0	0,0
Autres variations	- 104,2	- 35,7	- 0,1
Valeur nette comptable à la clôture	890,9	889,3	978,0

En M€			
Immeubles de placement en UC	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Valeur nette comptable à l'ouverture	351,1	295,6	286,0
Acquisitions	4,2	0,0	0,0
Entrées de dépenses ultérieures dans la valeur comptable d'un actif	10,0	1,6	0,0
Entrées résultant d'acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises	0,0	0,0	0,0
Sorties	0,0	- 7,1	- 0,4
Profits/pertes nets d'ajustement de la juste valeur	32,8	25,2	10,0
Écarts de conversion	0,0	0,0	0,0
Transfert vers les catégories des stocks et biens immobiliers occupés par leur propriétaire	0,0	0,0	0,0
Transfert depuis les catégories des stocks et biens immobiliers occupés par leur propriétaire	0,0	0,0	0,0
Autres variations	- 3,4	35,7	0,0
Valeur comptable à la clôture	394,7	351,1	295,6

Tel que stipulé dans les principes comptables, les immeubles de placement en face de contrats en UC sont valorisés à la juste valeur, contrairement aux autres immeubles de placement, valorisés selon le modèle du coût.

9.2 IMMEUBLES D'EXPLOITATION

En M€			
Immeubles d'exploitation	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Valeur nette comptable à l'ouverture	159,5	171,6	171,5
Acquisitions	0,4	0,5	5,4
Entrées de dépenses ultérieures dans la valeur comptable d'un actif	1,5	2,2	2,3
Entrées résultant d'acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises	0,0	0,0	0,0
Sorties	- 0,1	- 9,3	- 2,1
Amortissements de l'exercice	- 5,4	- 5,5	- 5,4
Pertes de valeur comptabilisées dans le résultat de la période	- 6,3	0,0	0,0
Pertes de valeur reprises dans le résultat de la période	11,7	0,0	0,0
Écarts de conversion	- 0,1	0,0	0,0
Transferts	- 23,6	0,0	0,0
Valeur nette comptable à la clôture	137,6	159,5	171,6

NOTE 10_PLACEMENTS

10.1_INVENTAIRE DES PLACEMENTS PAR NATURE

L'objectif est de présenter, pour chaque catégorie d'actifs et par intention de gestion, le détail de la juste valeur des titres détenus par le groupe CNP Assurances.

10.1.1_Inventaire des placements au 31 décembre 2006

En M€		31/12/2006					
		Prix de revient	Amortissements	Dépréciations	Réserves de réévaluation	Valeurs comptables	Plus ou moins-values nettes latentes
JV avec variation de JV par résultat	Obligations TF					12 667,4	
	Obligations TV					3 488,5	
	TCN					13 446,7	
	Actions					8 857,4	
	OPCVM					29 744,3	
	Parts de SCI					1 753,4	
	Autres (dont titres prêtés et pensions)					27,5	
	Total					69 985,2	
Instruments dérivés	Instruments dérivés (juste valeur positive)					1 636,4	
	Instruments dérivés (juste valeur négative)					- 1 410,6	
	Total					225,8	
AFS	Obligations TF	120 498,3	- 686,9		2 592,1	122 403,5	
	Obligations TV	8 454,1	- 299,9		309,1	8 463,3	
	TCN	4 545,2	7,3		- 6,8	4 545,7	
	Actions	13 328,4		- 2 478,9	9 666,0	20 515,4	
	OPCVM	8 152,2		- 25,1	349,8	8 476,9	
	Parts de SCI	1 539,9		- 27,7	877,5	2 389,8	
	Titres participatifs	59,0		- 13,8	43,2	88,4	
	Autres (dont titres prêtés et pensions)	6 990,3			59,6	7 049,9	
	Total	163 567,4	- 979,4	- 2 545,5	13 890,4	173 932,8	
HTM	Obligations TF	894,5				894,5	21,8
	Total	894,5		0,0		894,5	
Prêts et avances	Prêts et avances	2 034,6				2 034,6	
	Total	2 034,6		0,0		2 034,6	
Immeubles de placement	Immeubles de placement en coût amorti	1 230,0	- 308,2	- 30,9		890,9	791,3
	Immeubles de placement en juste valeur	394,7				394,7	
	Total	1 624,7	- 308,2	- 30,9		1 285,6	
Total				- 2 576,4	13 890,4	248 358,5	

10.1.2_Inventaire des placements au 31 décembre 2005

En M€		31/12/2005 – Proforma					Plus ou moins-values nettes latentes
		Prix de revient	Amortissements	Dépréciations	Réserves de réévaluation	Valeurs comptables	
JV avec variation de JV par résultat	Obligations TF					11 026,0	
	Obligations TV					2 931,3	
	TCN					12 231,2	
	Actions					62,0	
	OPCVM					33 858,4	
	Parts de SCI					1 493,4	
	Autres (dont titres prêtés et pensions)					206,3	
						61 808,6	
Instruments dérivés	Instruments dérivés (juste valeur positive)					1 070,4	
	Instruments dérivés (juste valeur négative)					- 973,6	
	Total					96,8	
AFS ⁽¹⁾	Obligations TF	108 693,2	928,6		8 150,8	117 772,6	
	Obligations TV	8 550,1	232,6		866,7	9 649,4	
	TCN	127,9	- 17,7		9,1	119,3	
	Actions	13 161,6		- 2 471,7	6 717,3	17 407,2	
	OPCVM	6 249,4		- 4,0	201,5	6 446,9	
	Parts de SCI	1 606,3		- 2,9	603,5	2 206,9	
	Titres participatifs	59,0		- 0,5	44,9	103,4	
	Autres (dont titres prêtés et pensions)	8 769,3			239,1	9 008,3	
	Total	147 216,9	1 143,5	- 2 479,0	16 832,7	162 714,2	
HTM	Obligations TF	880,3				880,3	31,8
	Total	880,3		0,0		880,3	
Prêts et avances	Prêts et avances	1 051,1				1 051,1	
	Total	1 051,1		0,0		1 051,1	
Immeubles de placement	Immeubles de placement en coût amorti	1 189,7	- 274,4	- 25,9		889,3	849,8
	Immeubles de placement en juste valeur	351,1				351,1	
	Total	1 540,7	- 274,4	- 25,9		1 240,4	
Total				- 2 504,9	16 832,7	227 791,4	

(1) Reclassement de montants entre prix de revient et réserves de réévaluation suite aux travaux réalisés pour l'AMF.

10.1.3_Inventaire des placements au 31 décembre 2004

En M€		31/12/2004					
		Prix de revient	Amortissements	Dépréciations	Réserves de réévaluation	Valeurs comptables	Plus ou moins-values nettes latentes
JV avec variation de JV par résultat	Obligations TF					7 898,6	
	Obligations TV					1 139,7	
	TCN					677,9	
	Actions					0,0	
	OPCVM					24 844,1	
	Parts de SCI					418,5	
	Autres (dont titres prêtés et pensions)					2 223,6	
	Total					37 202,4	
Instruments dérivés	Instruments dérivés (juste valeur positive)					519,7	
	Instruments dérivés (juste valeur négative)					- 441,8	
	Total					77,9	
AFS	Obligations TF	103 930,5	864,9		8 276,6	113 072,0	
	Obligations TV	7 801,4	25,8		568,5	8 395,7	
	TCN	245,2	24,2		43,5	312,9	
	Actions	11 900,2		- 2 590,4	3 730,3	13 040,1	
	OPCVM	6 690,8		- 3,9	91,6	6 778,5	
	Parts de SCI	2 438,9		0,0		2 438,9	
	Titres participatifs	63,3		- 0,5	34,9	97,7	
	Autres (dont titres prêtés et pensions)	4 189,5			42,0	4 231,5	
Total	137 259,8	914,9	- 2 594,8	12 787,4	148 367,3		
HTM	Obligations TF	658,2				658,2	34,6
	Total	658,2		0,0		658,2	
Prêts et avances	Prêts et avances	1 234,3				1 234,3	
	Total	1 234,3		0,0		1 234,3	
Immeubles de placement	Immeubles de placement en coût amorti	1 337,1	- 304,4	- 54,7		978,0	725,0
	Immeubles de placement en juste valeur	295,6				295,6	
	Total	1 632,8	- 304,4	- 54,7		1 273,6	
Total				- 2 649,5	12 787,4	188 813,7	

10.1.4 Réconciliation “Placements des activités d'assurance” au bilan/“Inventaire des placements” des annexes 10.1.1, 10.1.2 et 10.1.3

En M€	31/12/2006	Proforma 31/12/2005	31/12/2004
Annexe sur les placements	248 358,5	227 791,4	188 813,7
Bilan passif – Instruments dérivés (juste valeur négative)	– 1 410,6	– 973,6	– 441,8
Bilan actif – Placements d'assurance	249 769,1	228 765,0	189 255,5
Total	0,0	0,0	0,0

10.2 TITRES MIS EN PENSION

Pour chaque catégorie d'actifs et par intention de gestion, le détail de la valeur comptable des titres mis en pension se présente de la manière suivante :

En M€		Valeurs nettes		
		31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
AFS	Obligations TF	5 868,2	4 746,6	1 516,9
	Actions	413,2	827,0	815,6
	Total	6 281,4	5 573,6	2 332,5

10.3 TITRES PRÊTÉS

Pour chaque catégorie d'actifs et par intention de gestion, le détail de la valeur comptable des titres prêtés se présente de la manière suivante :

En M€		Valeurs nettes		
		31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
AFS	Actions	222,6	36,0	89,8
	Total	222,6	36,0	89,8

10.4 RÉCONCILIATION OUVERTURE CLÔTURE DES PLACEMENTS SUR L'EXERCICE 2006

En M€ Proforma	Valeur comptable ouverture	Entrée	Sortie	Variation de juste valeur	Dotation aux provisions pour dépréciations	Reprise de provisions pour dépréciations	Variations de périmètre	Autres	Valeur comptable clôture
Titres de transaction	61 808,6	22 253,4	– 16 052,0	1 975,2	0,0	0,0	0,0	0,0	69 985,2
Instruments dérivés	96,8	86,2	– 0,7	41,5	0,0	0,0	0,0	2,0	225,8
Titres disponibles à la vente	162 714,2	102 542,4	– 88 330,7	– 2 992,1	– 80,0	55,3	0,0	23,7	173 932,8
Titres conservés jusqu'à échéance	880,3	118,4	– 134,8	0,0	0,0	0,0	0,0	30,6	894,5
Prêts et créances	1 051,1	1 300,4	– 316,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2 034,6
Immobilier de placement	1 240,4	132,0	– 19,9	40,7	0,0	0,0	0,0	– 107,6	1 285,6
Total	227 791,4	126 432,8	– 104 855,0	– 934,7	– 80,0	55,3	0,0	– 51,3	248 358,5

10.5 INSTRUMENTS DÉRIVÉS

L'analyse détaillée des justes valeurs positives et justes valeurs négatives des instruments dérivés, et ce par tranche d'échéance, se présente comme suit :

En M€	31/12/2006											
	< 1 an		Entre 1 et 5 ans		Entre 6 et 10 ans		Entre 11 et 15 ans		> 15 ans		Total	
	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-
SWAP	26,2	-29,0	317,2	-308,4	81,8	-74,9	22,4	-24,6	867,6	-920,6	1 315,1	-1 358,5
SWAPTION	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CAP/FLOOR	0,0	0,0	16,8	-0,4	291,4	-16,7	0,0	0,0	0,0	0,0	308,2	-17,1
EQUITY	7,7	-17,4	2,3	-17,6	3,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	13,1	-35,0
Total des dérivés	33,9	-46,4	336,3	-326,4	376,3	-91,6	22,4	-24,6	867,6	-920,6	1 636,4	-1 410,6

En M€	31/12/2005											
	< 1 an		Entre 1 et 5 ans		Entre 6 et 10 ans		Entre 11 et 15 ans		> 15 ans		Total	
	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-
SWAP	14,6	-19,9	277,7	-227,8	41,9	-49,2	18,7	-22,8	561,1	-653,9	914,0	-973,6
SWAPTION	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CAP/FLOOR	0,0	0,0	8,8	0,0	147,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	156,4	0,0
EQUITY	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des dérivés	14,6	-19,9	286,5	-227,8	189,5	-49,2	18,7	-22,8	561,1	-653,9	1 070,4	-973,6

En M€	31/12/2004											
	< 1 an		Entre 1 et 5 ans		Entre 6 et 10 ans		Entre 11 et 15 ans		> 15 ans		Total	
	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-
SWAP	22,0	-20,7	90,3	-114,3	5,4	-4,8	21,0	-23,0	249,4	-274,6	388,1	-437,6
SWAPTION	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0
CAP/FLOOR	0,0	0,0	23,5	-1,5	107,7	-2,6	0,0	0,0	0,0	0,0	131,2	-4,2
EQUITY	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des dérivés	22,0	-20,7	114,1	-115,8	113,2	-7,5	21,0	-23,0	249,4	-274,6	519,7	-441,8

10.6_RISQUE DE CRÉDIT

L'objectif est de présenter une ventilation des actifs financiers exposés à un risque de crédit par zone géographique.

10.6.1_Classification des actifs par zone géographique au 31 décembre 2006

En M€		Zone géographique de l'émetteur							Total
		France	Allemagne	Italie	Autres Europe	États-Unis	Japon	Autres	
Au 31/12/2006									
AFS	Titres de créance	48 931	11 306	9 185	46 633	7 895	186	11 276	135 412
	OPCVM	8 013	19	42	391	0	0	12	8 477
	Actions	13 402	2 085	1 247	3 480	0	0	303	20 516
	Autres	9 523	0	0	4	0	0	1	9 528
TRA	Titres de créance	8 925	751	4 298	4 451	5 199	10	5 970	29 603
	OPCVM	27 051	4	2 019	594	4	0	72	29 744
	Actions	8 760	0	0	0	0	0	96	8 857
	Autres	1 754	0	27	0	0	0	0	1 781
HTM	Titres de créance	242	16	86	208	47	0	295	895
Prêts et créances		2 030	0	0	5	0	0	0	2 035
Instruments dérivés		224	0	0	0	0	0	2	226
Immeubles de placement		1 285	0	0	0	0	0	1	1 286
Total		130 141	14 180	16 903	55 765	13 146	196	18 027	248 358

10.6.2_Classification des actifs par zone géographique au 31 décembre 2005

En M€		Zone géographique de l'émetteur – Proforma							Total
		France	Allemagne	Italie	Autres Europe	États-Unis	Japon	Autres	
Au 31/12/2005									
AFS	Titres de créance	46 694	10 630	9 534	41 057	7 399	302	11 925	127 541
	OPCVM	6 208	0	37	201	0	0	1	6 447
	Actions	11 852	1 590	1 003	2 676	0	0	287	17 408
	Autres	10 999	47	0	212	15	2	43	11 318
TRA	Titres de créance	9 377	667	2 313	4 180	5 543	13	4 096	26 189
	OPCVM	31 384	0	2 161	224	1	0	90	33 859
	Actions	0	0	0	0	0	0	62	62
	Autres	1 624	4	0	11	6	0	53	1 699
HTM	Titres de créance	615	0	0	6	0	0	259	880
Prêts et créances		1 051	0	0	0	0	0	0	1 051
Instruments dérivés		97	0	0	0	0	0	0	97
Immeubles de placement		1 240	0	0	0	0	0	1	1 241
Total		121 141	12 938	15 048	48 567	12 964	317	16 817	227 792

10.6.3 Classification des actifs par zone géographique au 31 décembre 2004

En M€		Zone géographique de l'émetteur							Total
		France	Allemagne	Italie	Autres Europe	États-Unis	Japon	Autres	
Au 31/12/2004									
AFS	Titres de créance	51 623	9 678	8 699	33 658	6 634	309	11 180	121 781
	OPCVM	6 705	0	0	74	0	0	0	6 779
	Actions	8 778	1 162	820	2 206	0	0	74	13 040
	Autres	6 756	0	0	4	0	0	8	6 768
TRA	Titres de créance	4 683	176	104	2 190	277	5	2 281	9 716
	OPCVM	24 383	0	0	384	1	0	76	24 844
	Actions	-37	0	0	0	0	0	37	0
	Autres	2 642	0	0	0	0	0	0	2 642
HTM	Titres de créance	439	0	0	0	0	0	219	658
Prêts et créances		1 225	0	0	9	0	0	0	1 234
Instruments dérivés		73	0	0	1	0	0	4	78
Immeubles de placement		1 273	0	0	0	0	0	1	1 274
Total		108 542	11 016	9 623	38 526	6 912	314	13 882	188 814

10.7 OPÉRATIONS EN DEVISES

L'objectif est de présenter une ventilation par devises des actifs et passifs financiers.

10.7.1 Opérations en devises au 31 décembre 2006

En M€	31/12/2006			
	Actif	Passif	Devises à recevoir	Devises à livrer
USD	283	0	0	166
GBP	165	0	0	92
YEN	27	0	0	27
BRL	3 289	3 289	0	0
Autres	18	16	0	0
Total	3 782	3 305	0	285

10.7.2 Opérations en devises au 31 décembre 2005

En M€	31/12/2005			
	Actif	Passif	Devises à recevoir	Devises à livrer
USD	260	0	0	156
GBP	57	0	0	0
YEN	11	0	0	11
BRL	2 667	2 640	0	0
Autres	23	15	0	4
Total	3 018	2 655	0	171

10.7.3 Opérations en devises au 31 décembre 2004

En M€	31/12/2004			
	Actif	Passif	Devises à recevoir	Devises à livrer
USD	67	0	0	36
GBP	56	0	0	0
YEN	11	0	0	11
BRL	1 897	1 710	0	0
Autres	13	11	0	0
Total	2 044	1 721	0	47

10.8 ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Engagements donnés			
Engagements de financement	5,4	0,0	2,3
Engagements de garantie	27,2	26,6	22,2
Engagements sur titres	1 975,6	2 511,9	531,8

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Engagements reçus			
Engagements de financement	167,8	4,7	36,7
Engagements de garantie	533,8	527,4	527,4
Engagements sur titres	5 581,7	5 174,9	4 502,3

Les engagements reçus correspondent pour l'essentiel aux nantissements de titres reçus des réassureurs. Ces nantissements couvrent les engagements théoriques acceptés par les réassureurs dans le cadre des contrats de réassurance existants.

NOTE 11_PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS

11.1_VENTILATION DES PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS

L'objectif est de présenter les subdivisions des postes présentés au bilan. Les subdivisions des provisions techniques comprennent les postes tels que décrits dans les tableaux ci-dessous :

11.1.1_Ventilation des passifs au 31 décembre 2006

En M€	31/12/2006		
	Brut de réassurance	Net de réassurance	Réassurance
Provisions techniques d'assurance non-vie	5 066,2	4 377,7	688,5
Provisions pour primes non acquises	124,4	117,8	6,6
Provisions pour sinistres	439,2	391,3	47,9
Provisions pour participation aux bénéfices (y compris la provision d'égalisation des contrats collectifs maintenue en dettes)	137,2	122,9	14,3
Autres provisions techniques	4 365,4	3 745,7	619,7
Provisions liées au test de suffisance du passif	0,0	0,0	0,0
Contrats d'assurance vie	62 721,8	57 909,1	4 812,7
Provisions d'assurance vie	61 031,2	56 260,1	4 771,1
Provisions pour sinistres	862,5	836,2	26,3
Provisions pour participation aux bénéfices	652,1	645,1	7,0
Autres provisions techniques	176,0	167,7	8,3
Provisions liées au test de suffisance des passifs	0,0	0,0	0,0
Contrats financiers avec clause de PB discrétionnaire	140 365,8	140 365,8	0,0
Provisions d'assurance vie	136 723,5	136 723,5	0,0
Provisions pour sinistres	1 607,5	1 607,5	0,0
Provisions pour participation aux bénéfices	2 033,6	2 033,6	0,0
Autres provisions techniques	1,2	1,2	0,0
Provisions liées au test de suffisance des passifs	0,0	0,0	0,0
Contrats financiers sans clause de PB discrétionnaire	9 389,9	8 978,5	411,4
Instruments dérivés séparés sur contrats	0,0	0,0	0,0
Provisions pour PB différée	12 133,3	12 133,3	0,0
Total des passifs relatifs aux contrats	229 677,0	223 764,4	5 912,6

11.1.2_Ventilation des passifs au 31 décembre 2005

En M€	31/12/2005		
	Brut de réassurance	Net de réassurance	Réassurance
Provisions techniques d'assurance non-vie	4 813,2	4 197,7	615,5
Provisions pour primes non acquises	105,3	104,2	1,1
Provisions pour sinistres	411,0	358,9	52,1
Provisions pour participation aux bénéfices (y compris la provision d'égalisation des contrats collectifs maintenue en dettes)	152,1	110,5	41,6
Autres provisions techniques	4 144,8	3 624,1	520,7
Provisions liées au test de suffisance du passif	0,0	0,0	0,0
Contrats d'assurance vie	48 875,1	44 533,2	4 341,9
Provisions d'assurance vie	47 087,2	42 778,0	4 309,2
Provisions pour sinistres	781,4	760,3	21,1
Provisions pour participation aux bénéfices	884,8	873,2	11,6
Autres provisions techniques	121,7	121,7	0,0
Provisions liées au test de suffisance des passifs	0,0	0,0	0,0
Contrats financiers avec clause de PB discrétionnaire	133 576,9	133 576,9	0,0
Provisions d'assurance vie	130 303,7	130 303,7	0,0
Provisions pour sinistres	1 358,8	1 358,8	0,0
Provisions pour participation aux bénéfices	1 912,9	1 912,9	0,0
Autres provisions techniques	1,5	1,5	0,0
Provisions liées au test de suffisance des passifs	0,0	0,0	0,0
Contrats financiers sans clause de PB discrétionnaire	10 583,5	10 158,2	425,3
Instruments dérivés séparés sur contrats	0,0	0,0	0,0
Provisions pour PB différée	14 533,1	14 533,1	0,0
Total des passifs relatifs aux contrats	212 381,8	206 999,1	5 382,7

11.1.3_Ventilation des passifs au 31 décembre 2004

En M€	31/12/2004		
	Brut de réassurance	Net de réassurance	Réassurance
Provisions techniques d'assurance non-vie	4 513,7	3 978,4	535,3
Provisions pour primes non acquises	6,2	6,2	0,0
Provisions pour sinistres	308,6	269,7	38,9
Provisions pour participation aux bénéfices (y compris la provision d'égalisation des contrats collectifs maintenue en dettes)	189,9	138,5	51,4
Autres provisions techniques	4 009,0	3 564,0	445,0
Provisions liées au test de suffisance du passif	0,0	0,0	0,0
Contrats d'assurance vie	36 671,3	32 801,9	3 869,4
Provisions d'assurance vie	35 346,7	31 498,5	3 848,2
Provisions pour sinistres	623,8	610,9	12,9
Provisions pour participation aux bénéfices	606,0	597,7	8,3
Autres provisions techniques	94,8	94,8	0,0
Provisions liées au test de suffisance des passifs	0,0	0,0	0,0
Contrats financiers avec clause de PB discrétionnaire	123 509,4	123 509,4	0,0
Provisions d'assurance vie	120 687,5	120 687,5	0,0
Provisions pour sinistres	1 076,1	1 076,1	0,0
Provisions pour participation aux bénéfices	1 745,8	1 745,8	0,0
Autres provisions techniques	0,3	0,3	0,0
Provisions liées au test de suffisance des passifs	0,0	0,0	0,0
Contrats financiers sans clause de PB discrétionnaire	2 250,9	2 250,9	0,0
Instruments dérivés séparés sur contrats	0,0	0,0	0,0
Provisions pour PB différée	10 170,5	10 170,5	0,0
Total des passifs relatifs aux contrats	177 115,8	172 711,1	4 404,7

11.2 CHARGE DES PROVISIONS D'ASSURANCE

L'objectif recherché par cette annexe est de présenter les variations des passifs d'assurance par catégories homogènes en identifiant, par exemple, les variations relatives à des changements d'hypothèses utilisées pour évaluer les passifs d'assurance et, plus généralement, en distinguant l'effet de chaque variation ayant un effet significatif sur les états financiers. Ces variations seront présentées nettes et brutes de réassurance.

11.2.1 Charge des provisions mathématiques des contrats d'assurance vie

11.2.1.1 Charge des provisions mathématiques des contrats d'assurance vie au 31 décembre 2006

En M€	31/12/2006		
	Brut	Net	Réassurance
Provisions mathématiques 01/01/2006	177 390,9	173 081,7	4 309,2
Primes	28 422,5	28 085,0	337,5
Extinction de passifs liée aux prestations	- 15 293,3	- 15 153,8	- 139,5
Revalorisation acquise	6 666,5	6 406,9	259,6
Variation de valeur des supports en unités de compte	1 601,0	1 601,0	0,0
Variation de périmètre (entrées/sorties de portefeuille)	- 592,9	- 598,7	5,8
Prélèvements sur encours	- 149,7	- 149,7	0,0
Boni/mali	0,6	0,6	0,0
Effets de change	- 20,7	- 20,7	0,0
Changements d'hypothèse	- 212,0	- 212,0	0,0
Entrée de périmètre	0,0	0,0	0,0
Autres	- 58,2	- 56,8	- 1,4
Provisions mathématiques 31/12/2006	197 754,7	192 983,5	4 771,2

11.2.1.2 Charge des provisions mathématiques des contrats d'assurance vie au 31 décembre 2005

En M€	31/12/2005		
	Brut	Net	Réassurance
Provisions mathématiques 01/01/2005	156 034,0	152 185,8	3 848,2
Primes	23 619,1	23 309,4	309,7
Extinction de passifs liée aux prestations	- 12 559,3	- 12 445,5	- 113,8
Revalorisation acquise	5 901,1	5 625,3	275,8
Variation de valeur des supports en unités de compte	2 103,9	2 103,9	0,0
Variation de périmètre (entrées/sorties de portefeuille)	- 320,4	- 310,2	- 10,2
Prélèvements sur encours	- 43,6	- 43,6	0,0
Boni/mali	0,2	0,2	0,0
Effets de change	184,2	184,2	0,0
Changements d'hypothèse	- 212,0	- 212,0	0,0
Entrée de périmètre : CNP Capitalia Vita	2 918,0	2 913,6	4,4
Autres	- 234,3	- 229,4	- 4,9
Provisions mathématiques 31/12/2005	177 390,9	173 081,7	4 309,2

11.2.1.3_Charge des provisions mathématiques des contrats d'assurance vie au 31 décembre 2004

En M€	31/12/2004		
	Brut	Net	Réassurance
Provisions mathématiques 01/01/2004	142 729,7	139 303,1	3 426,6
Primes nettes	18 437,5	18 076,7	360,8
Extinction de passifs liée aux prestations	- 10 973,3	- 10 864,3	- 109,0
Revalorisation acquise	5 331,8	5 157,4	174,4
Variation de valeur des supports en unités de compte	717,5	717,5	0,0
Variation de périmètre (entrées/sorties de portefeuille)	- 161,7	- 159,9	- 1,8
Prélèvements sur encours	- 34,2	- 34,2	0,0
Boni/mali	0,1	0,1	0,0
Effets de change	0,0	0,0	0,0
Changements d'hypothèse	3,4	3,4	0,0
Autres	- 16,8	- 13,9	- 2,9
Provisions mathématiques 31/12/2004	156 034,0	152 185,8	3 848,2

11.2.2_Charge des provisions mathématiques des contrats d'assurance non-vie

11.2.2.1_Charge des provisions mathématiques des contrats d'assurance non-vie au 31 décembre 2006

En M€	31/12/2006	
	Brut	Net
PSAP 01/01/2006	411,0	358,9
Charge de sinistre sur l'exercice en cours	1 185,0	1 128,1
Bonus/malus sur exercices antérieurs	52,2	51,6
Charge de sinistre totale	1 237,2	1 179,7
Paiements de sinistres sur l'exercice en cours	- 1 223,8	- 1 165,2
Paiements de sinistres des exercices antérieurs	13,6	16,7
Paiements totaux	- 1 210,2	- 1 148,5
Variation du périmètre de consolidation et changements de méthodes comptables	1,6	1,6
Variations de change	- 0,4	- 0,4
Entrée de périmètre	0,0	0,0
PSAP 31/12/2006	439,2	391,3

11.2.2.2_Charge des provisions mathématiques des contrats d'assurance non-vie au 31 décembre 2005

En M€	31/12/2005	
	Brut	Net
PSAP 01/01/2005	308,6	269,7
Charge de sinistre sur l'exercice en cours	1 247,9	1 191,1
Bonus/malus sur exercices antérieurs	- 5,6	- 7,1
Charge de sinistre totale	1 242,3	1 184,0
Paiements de sinistres sur l'exercice en cours	- 837,5	- 795,0
Paiements de sinistres des exercices antérieurs	- 305,9	- 302,7
Paiements totaux	- 1 143,4	- 1 097,7
Variation du périmètre de consolidation et changements de méthodes comptables	- 4,1	- 4,1
Variations de change	6,6	6,6
Entrée de périmètre : CNP Capitalia Vita	1,0	0,4
PSAP 31/12/2005	411,0	358,9

11.2.2.3_Charge des provisions mathématiques des contrats d'assurance non-vie au 31 décembre 2004

En M€	31/12/2004	
	Brut	Net
PSAP 01/01/2004	426,8	393,4
Charge de sinistre sur l'exercice en cours	1 224,6	1 148,0
Bonus/malus sur exercices antérieurs	- 60,1	- 59,0
Charge de sinistre totale	1 164,5	1 089,0
Paiements de sinistres sur l'exercice en cours	- 948,0	- 882,5
Paiements de sinistres des exercices antérieurs	- 334,7	- 330,2
Paiements totaux	- 1 282,7	- 1 212,7
Variation du périmètre de consolidation et changements de méthodes comptables	0,0	0,0
Variations de change	0,0	0,0
PSAP 31/12/2004	308,6	269,7

11.2.3_Charge des provisions mathématiques des contrats financiers

11.2.3.1_Charge des provisions mathématiques des contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaires au 31 décembre 2006

En M€	31/12/2006		
	Brut	Net	Réassurance
Provisions mathématiques 01/01/2006	10 583,5	10 158,2	425,3
Primes	551,0	551,0	0,0
Extinction de passifs liée aux prestations	- 1 854,7	- 1 429,4	- 425,3
Revalorisation acquise	35,5	35,5	0,0
Variation de valeur des supports en unités de compte	56,5	56,5	0,0
Variation de périmètre (entrées/sorties de portefeuille)	16,0	16,0	0,0
Effets de change	- 6,1	- 6,1	0,0
Entrée de périmètre	0,0	0,0	0,0
Autres	8,2	8,2	0,0
Provisions mathématiques 31/12/2006*	9 389,9	9 389,9	0,0

En M€	31/12/2005		
	Brut	Net	Réassurance
Provisions mathématiques 01/01/2005	2 250,9	2 250,9	0,0
Primes	466,8	423,0	43,8
Extinction de passifs liée aux prestations	- 2 073,7	- 2 046,2	- 27,5
Revalorisation acquise	60,4	60,4	0,0
Variation de valeur des supports en unités de compte	1 122,9	1 082,2	40,7
Variation de périmètre (entrées/sorties de portefeuille)	- 187,8	- 187,8	0,0
Effets de change	81,1	81,1	0,0
Entrée de périmètre : CNP Capitalia Vita	8 935,5	8 567,2	368,3
Autres	- 72,6	- 72,6	0,0
Provisions mathématiques 31/12/2005*	10 583,5	10 158,2	425,3

En M€	31/12/2004		
	Brut	Net	Réassurance
Provisions mathématiques 01/01/2004	2 197,5	2 197,5	0,0
Primes	245,1	245,1	0,0
Extinction de passifs liée aux prestations	- 190,1	- 190,1	0,0
Revalorisation acquise	49,8	49,8	0,0
Variation de valeur des supports en unités de compte	52,6	52,6	0,0
Variation de périmètre (entrées/sorties de portefeuille)	- 93,0	- 93,0	0,0
Effets de change	2,5	2,5	0,0
Autres	- 13,5	- 13,5	0,0
Provisions mathématiques 31/12/2004*	2 250,9	2 250,9	0,0

* Dont au 31 décembre 2006, 8 997,5 M€ des contrats en UC, au 31 décembre 2005, 10 217 M€, et au 31 décembre 2004, 1 979,3 M€.

11.3 PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE – SHADOW ACCOUNTING

En M€	31/12/2006		31/12/2005		31/12/2004	
	Montant	Taux moyen	Montant	Taux moyen	Montant	Taux moyen
Participation aux bénéfices différée passive						
Participation différée sur réévaluations d'actifs à la juste valeur par résultat	802,1	ns	208,1	ns	- 1 196,8	67,1 %
Participation différée sur réévaluations d'actifs constatées par capitaux propres	10 967,8	79,0 %	14 196,9	86,3 %	11 229,7	85,9 %
Participation différée sur retraitement de la réserve de capitalisation						
Participation différée sur retraitement de provisions pour égalisation	158,0	100,0 %	128,1	100,0 %	137,6	100,0 %
Participation différée sur autres retraitements de consolidation	205,4					
Total	12 133,3		14 533,1		10 170,5	

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Participation aux bénéfices différée			
Montant à l'ouverture	14 533,1	10 170,5	6 749,1
Variation liée à la variation des gains et des pertes d'évaluation sur titres à la juste valeur par résultat	594,0	1 404,9	114,9
Variation liée à la variation des gains et des pertes d'évaluation constatés par capitaux propres	- 3 229,1	2 967,2	3 126,6
Variation liée à la réalisation de plus ou moins-values			
Effet du changement de taux de participation différée brut		0,0	203,1
Effet du changement de taux de recouvrabilité			
Autres variations*	235,3	- 9,6	- 23,2
Montant à la clôture	12 133,3	14 533,1	10 170,5

* Retraitement des SCI.

11.4 PRINCIPALES HYPOTHÈSES

Les engagements de l'assureur diffèrent selon l'objet du contrat.

Engagement de nature essentiellement financière pour les contrats d'épargne

Au sein de ces catégories de contrats, on distingue :

- les contrats ou supports en euros pour lesquels l'assureur accorde un taux minimum garanti (TMG), complété d'une participation aux bénéfices. Cette garantie est offerte pour une durée limitée (huit ans en général) ou viagère. Quelles que soient les conditions de marché, à la demande du client, l'assureur versera les capitaux garantis.

L'adossement en duration de l'actif au passif constitue le facteur essentiel de maîtrise des engagements pour les contrats d'épargne.

- Les contrats en unités de compte pour lesquels l'assuré porte le risque financier et l'engagement de l'assureur correspondent aux garanties proposées du type garantie de capital en cas de décès.

Engagement de nature technique et financière pour les contrats de retraite

Les engagements sur les rentes viagères sont la conjonction de deux éléments :

- la durée viagère qui est aléatoire ;
- le taux d'intérêt qui traduit la rémunération du capital aliéné géré par l'assureur.

Sur ce type de contrats, la politique de gestion financière à long terme et les gains ou pertes de mortalité sont les déterminants des résultats.

Engagement de nature technique essentiellement pour les contrats de prévoyance

Au sein des produits de prévoyance, les principaux facteurs d'appréciation des risques sont l'âge, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle et l'activité exercée.

CNP Assurances définit une politique de sélection des risques et de réassurance, et met en œuvre un suivi statistique des populations couvertes et de leur sinistralité.

Les éléments constitutifs des provisions techniques sont présentés aux articles R331-3 du Code des assurances pour les opérations d'assurance vie et capitalisation, et R331-6 du Code des assurances pour les opérations d'assurance non-vie.

Valorisation de passifs relatifs aux contrats

Les provisions sont valorisées comme suit :

- contrats d'assurance – IFRS 4 – valorisés selon les principes appliqués par le Groupe dans le référentiel antérieur en application de normes locales ;
- contrats financiers avec clause de participation aux bénéfices discrétionnaire – valorisés selon les normes locales ;
- contrats financiers sans clause de participation aux bénéfices discrétionnaire valorisés à la juste valeur.

11.5 TABLEAU DE VARIATION DES CONTRATS EN UC

Le groupe CNP Assurances a choisi de présenter le détail de la variation des provisions relatives à des contrats en unités de compte.

11.5.1 Variation sur 2006

En M€	31/12/2006	
	Brut	Net
Montant des provisions à l'ouverture	22 304,0	22 304,0
(+) Entrées (souscriptions, arbitrages, remplacements)	8 044,6	8 004,0
(+/-) Revalorisation (ajustement ACAV, incorporation de PB)	1 830,4	1 831,9
(-) Sorties (prestations et frais payés)	- 1 642,7	- 1 589,9
(+/-) Entrées/sorties liées aux transferts de portefeuille	- 585,0	- 585,0
(-) Chargement sur encours prélevés	- 72,0	- 72,0
(+/-) Boni /mali	0,1	0,1
(+/-) Variations liées aux changements d'hypothèses	0,0	0,0
(+/-) Effet de variations de change	0,0	0,0
(+/-) Entrée de périmètre	0,0	0,0
Autres	- 176,3	- 210,5
Montant de provisions à la clôture	29 703,1	29 682,6

11.5.2_Variation sur 2005

En M€	31/12/2005	
	Brut	Net
Montant des provisions à l'ouverture	14 089,4	14 089,4
(+) Entrées (souscriptions, arbitrages, remplacements)	5 199,9	5 199,9
(+/-) Revalorisation (ajustement ACAV, incorporation de PB)	1 438,6	1 438,6
(-) Sorties (prestations et frais payés)	- 549,3	- 549,3
(+/-) Entrées/sorties liées aux transferts de portefeuille	- 141,6	- 141,6
(-) Chargement sur encours prélevés	- 8,0	- 8,0
(+/-) Boni/mali		
(+/-) Variations liées aux changements d'hypothèses		
(+/-) Effet de variations de change		
(+/-) Entrée de périmètre : CNP Capitalia Vita	2 272,8	2 272,8
Autres	2,1	2,1
Montant de provisions à la clôture*	22 304,0	22 304,0

11.5.3_Variation sur 2004

En M€	31/12/2004	
	Brut	Net
Montant des provisions à l'ouverture	11 925,5	11 925,5
(+) Entrées (souscriptions, arbitrages, remplacements)	2 114,4	2 114,4
(+/-) Revalorisation (ajustement ACAV, incorporation de PB)	748,2	748,2
(-) Sorties (prestations et frais payés)	- 542,4	- 542,4
(+/-) Entrées/sorties liées aux transferts de portefeuille	- 148,2	- 148,2
(-) Chargement sur encours prélevés	- 6,8	- 6,8
(+/-) Boni/mali		
(+/-) Variations liées aux changements d'hypothèses		
(+/-) Effet de variations de change		
(+/-) Entrée de périmètre : CNP Capitalia Vita		
Autres	- 1,2	- 1,2
Montant de provisions à la clôture*	14 089,5	14 089,5

* Les contrats IAS 39 sans participation aux bénéfices discrétionnaire en UC ne sont pas inclus dans cette annexe.
Ci-dessous tableau de réconciliation.

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Montant des provisions en UC au passif du bilan	38 700,5	32 521,0	16 068,8
Tableau de variation des contrats en UC - hors IAS39	29 703,0	22 304,0	14 089,5
Provisions en UC - contrats	8 997,5	10 217,0	1 979,3
Réconciliation des provisions en UC	0,0	0,0	0,0

11.6_RISQUE DE CRÉDIT DES RÉASSUREURS

L'objectif est de présenter une ventilation du risque de crédit lié aux contrats de réassurance souscrits par réassureur pour CNP France et les filiales les plus importantes.

a) Pour les couvertures en excédent de sinistre apportées à la CNP par des réassureurs professionnels, la notation de ces derniers est comprise entre A- et AAA.

b) Pour les couvertures en quote-part, la répartition par réassureur des provisions techniques cédées est la suivante, lorsque l'actif n'est pas détenu par la CNP :

11.6.1_Risque de crédit des réassureurs au 31 décembre 2006

En M€	Provisions cédées		
	Notation de crédit	Montant	%
Premier cessionnaire	A	2 347,4	39,7%
Deuxième cessionnaire	A	1 571,5	26,6%
Troisième cessionnaire	AA-	800,7	13,5%
Quatrième cessionnaire	AA-	400,6	6,8%
Autres cessionnaires	–	792,4	13,4%
Total		5 912,6	

11.6.2_Risque de crédit des réassureurs au 31 décembre 2005

En M€	Provisions cédées		
	Notation de crédit	Montant	%
Premier cessionnaire	A	2 139,2	39,7%
Deuxième cessionnaire	A	1 428,9	26,5%
Troisième cessionnaire	AA-	720,6	13,4%
Quatrième cessionnaire	AA-	388,0	7,2%
Autres cessionnaires	–	706,0	13,1%
Total		5 382,7	

11.6.3_Risque de crédit des réassureurs au 31 décembre 2004

En M€	Provisions cédées		
	Notation de crédit	Montant	%
Premier cessionnaire	A	1 947,4	44,2%
Deuxième cessionnaire	A	1 278,0	29,0%
Troisième cessionnaire	AA-	608,5	13,8%
Autres cessionnaires	–	570,8	13,0%
Total		4 404,6	

11.7 PASSIFS SUBORDONNÉS

Les passifs subordonnés sont comptabilisés au coût amorti.

11.7.1 Passifs subordonnés au 31 décembre 2006

En M€	Date d'émission	Taux servi	Devises	Montants	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	Entre 5 et 10 ans	entre 10 et 15 ans	> 15 ans	Indéterminée	
Passifs subordonnés remboursables				€	1 881,3	0,0	448,0	0,0	0,0	1 250,3	183,0
CNP Assurances	Mai 99	4,63%	€	403,0		403,0					
CNP Assurances	Avril 01	5,75% jusqu'en 2011 puis Euribor + 1,57 % à partir du 11/07/2011	€	150,0					150,0		
	Mai 01		€	50,0					50,0		
	Juil. 01		€	50,0					50,0		
	Déc. 01		€	150,0					150,0		
	Fév. 02		€	100,0					100,0		
	Avril 02		€	250,0					250,0		
CNP Assurances	Avril 03	5,25% jusqu'en 2013 et Euribor + 2,00% à partir du 11/07/2013	€	300,0					300,0		
Capitalia	Nov. 03	Euribor 6 mois + 0,90 %	€	45,0		45,0					
Écureuil Vie	Juin 03	4,7825% jusqu'en 2013 et Euribor + 1,60 % à partir du 15/11/2016	€	200,0					200,0		
Écureuil Vie	Nov. 04	4,93 % jusqu'en 2016 et Euribor + 1,60 % à partir du 15/11/2016	€	90,0						90,0	
Écureuil Vie	Nov. 04	Euribor 3 mois + 0,70 % jusqu'en 2016	€	93,0						93,0	
Passifs subordonnés perpétuels					45,0	0,0	0,0	0,0	0,0	45,0	
CNP Capitalia Vita	Oct. 03	Euribor 6 mois + 1,50 %	€	45,0						45,0	
Total				1 926,3	0,0	448,0	0,0	0,0	1 250,3	228,0	

11.7.2 Passifs subordonnés au 31 décembre 2005

En M€			31/12/2005 – Proforma							
	Date d'émission	Taux servi	Devises	Montants	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	Entre 5 et 10 ans	Entre 10 et 15 ans	> 15 ans	Indéterminée
Passifs subordonnés remboursables			€	1 881,0	0,0	448,0	0,0	0,0	1 250,0	183,0
CNP Assurances	Mai 99	4,63 %	€	403,0		403,0				
CNP Assurances	Avril 01	5,75 % jusqu'en 2011 puis Euribor + 1,57 % à partir du 11/07/2011	€	150,0					150,0	
	Mai 01		€	50,0					50,0	
	Juil. 01		€	50,0					50,0	
	Déc. 01		€	150,0					150,0	
	Fév. 02		€	100,0					100,0	
	Avril 02		€	250,0					250,0	
CNP Assurances	Avril 03	5,25% jusqu'en 2013 et Euribor + 2,00 % à partir du 11/07/2013	€	300,0					300,0	
Écureuil Vie	Juin 03	4,7825% jusqu'en 2013 et Euribor + 1,60 % à partir du 15/11/2016	€	200,0					200,0	
Capitalia	Nov. 03	Euribor 6 mois + 0,90 %	€	45,0		45,0				
Écureuil Vie	Nov. 04	4,93% jusqu'en 2016 et Euribor + 1,60 % à partir du 15/11/2016	€	90,0						90,0
Écureuil Vie	Nov. 04	Euribor 3 mois + 0,70 % jusqu'en 2016	€	93,0						93,0
Passifs subordonnés perpétuels			€	45,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	45,0
CNP Capitalia Vita	Oct. 03	Euribor 6 mois + 1,50 %	€	45,0						45,0
Total				1 926,0	0,0	448,0	0,0	0,0	1 250,0	228,0

11.7.3 Passifs subordonnés au 31 décembre 2004

En M€			31/12/2004 – Proforma							
	Date d'émission	Taux servi	Devises	Montants	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	Entre 5 et 10 ans	Entre 10 et 15 ans	> 15 ans	Indéterminée
Passifs subordonnés remboursables			€	1 836,0	0,0	403,0	0,0	0,0	1 250,0	183,0
CNP Assurances	Mai 99	4,63 %	€	403,0		403,0				
CNP Assurances	Avril 01	5,75% jusqu'en 2011 puis Euribor + 1,57 % à partir du 11/07/2011	€	150,0					150,0	
	Mai 01		€	50,0					50,0	
	Juil. 01		€	50,0					50,0	
	Déc. 01		€	150,0					150,0	
	Fév. 02		€	100,0					100,0	
	Avril 02		€	250,0					250,0	
CNP Assurances	Avril 03	5,25 % jusqu'en 2013 et Euribor + 2,00 % à partir du 11/07/2013	€	300,0					300,0	
Écureuil Vie	Juin 03	4,7825% jusqu'en 2013 et Euribor + 1,60 % à partir du 15/11/2016	€	200,0					200,0	
Écureuil Vie	Nov. 04	4,93% jusqu'en 2016 et Euribor + 1,60 % à partir du 15/11/2016	€	90,0						90,0
Écureuil Vie	Nov. 04	Euribor 3 mois + 0,70 % jusqu'en 2016	€	93,0						93,0
Total				1 836,0	0,0	403,0	0,0	0,0	1 250,0	183,0

NOTE 12_CRÉANCES

12.1_CRÉANCES NÉES D'OPÉRATIONS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE

L'objectif est de présenter le détail des créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance, avec un comparatif sur trois exercices, et de les ventiler par échéance.

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Primes acquises non émises	1 783,3	1 799,8	1 578,6
Autres créances nées d'opérations d'assurance	267,4	599,0	563,4
Créances nées d'opérations de réassurance	146,7	86,3	90,5
Total	2 197,4	2 485,1	2 232,5
Créances douteuses	2,0	2,0	2,1

En M€	31/12/2006		
	- d'1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Primes acquises non émises	1 783,3		
Autres créances nées d'opérations d'assurance	262,6	4,8	0,0
Créances nées d'opérations de réassurance	146,7		
Total	2 192,6	4,8	0,0

En M€	31/12/2005		
	- d'1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Primes acquises non émises	1 799,8		
Autres créances nées d'opérations d'assurance	595,4	3,6	0,0
Créances nées d'opérations de réassurance	86,3		
Total	2 481,5	3,6	0,0

En M€	31/12/2004		
	- d'1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Primes acquises non émises	1 578,6		
Autres créances nées d'opérations d'assurance	561,3	2,1	0,0
Créances nées d'opérations de réassurance	90,5		
Total	2 230,4	2,1	0,0

12.2 AUTRES CRÉANCES

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Personnel	0,7	31,7	37,8
État, organismes de Sécurité sociale, collectivités publiques	197,8	139,9	139,1
Débiteurs divers	1 431,0	1 665,0	647,8
Total	1 629,5	1 836,6	824,7

NOTE 13 IMPÔTS DIFFÉRÉS

L'objectif est de présenter le montant total des actifs ou passifs d'impôts différés par nature de différence temporelle.

En M€	31/12/2006		
	Actifs	Passifs	Net
Source des différences temporelles			
Écart d'acquisition	25,5	0,0	25,5
Portefeuille de contrats des sociétés d'assurance	0,0	- 67,7	- 67,7
Autres actifs incorporels	0,0	0,0	0,0
Immeubles de placement	25,2	- 55,3	- 30,1
Placements financiers	0,7	- 5 197,2	- 5 196,5
Investissement dans les entreprises associées	0,0	0,0	0,0
Parts des cessionnaires dans les passifs des contrats d'assurance et financiers	0,0	0,0	0,0
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	0,0	- 1,3	- 1,3
Frais d'acquisition reportés	0,0	0,0	0,0
Autres actifs	4,7	0,0	4,7
Réserves de capitalisation	0,0	- 520,8	- 520,8
Titres subordonnés	0,0	- 7,9	- 7,9
Provisions pour risques et charges	34,0	0,0	34,0
Dettes de financement	0,0	0,0	0,0
Passifs des contrats d'assurance et financiers	1,1	- 1,5	- 0,4
Participation aux bénéfices différée	4 060,8	0,0	4 060,8
Autres passifs	153,3	0,0	153,3
Valeur fiscale des reports en avant de déficits	0,0	0,0	0,0
Compensation actif/passif	- 4 264,3	4 264,3	0,0
Actifs ou passifs d'impôt différé	41,1	- 1 587,4	- 1 546,3

En M€	31/12/2005 – Proforma		
	Actifs	Passifs	Net
Source des différences temporelles			
Écart d'acquisition	52,5	0,0	52,5
Portefeuille de contrats des sociétés d'assurance	0,0	- 73,8	- 73,8
Autres actifs incorporels	0,1	- 10,1	- 10,0
Immeubles de placement	61,8	- 40,8	21,0
Placements financiers	0,4	- 5 215,6	- 5 215,2
Investissement dans les entreprises associées	0,0	0,0	0,0
Parts des cessionnaires dans les passifs des contrats d'assurance et financiers	0,0	0,0	0,0
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	0,1	- 1,4	- 1,3
Frais d'acquisition reportés	0,4	0,0	0,4
Autres actifs	6,1	- 40,9	- 34,8
Réserves de capitalisation	0,0	- 501,4	- 501,4
Titres subordonnés	0,0	- 5,3	- 5,3
Provisions pour risques et charges	27,7	0,0	27,7
Dettes de financement	0,0	0,0	0,0
Passifs des contrats d'assurance et financiers	2,2	- 34,0	- 31,8
Participation aux bénéfices différée	4 958,7	0,1	4 958,8
Autres passifs	90,5	- 0,2	90,3
Valeur fiscale des reports en avant de déficits	- 117,2	120,2	3,0
Compensation actif/passif	- 5 079,4	5 079,4	0,0
Actifs ou passifs d'impôt différé	3,9	- 723,8	- 719,9

En M€	31/12/2004		
	Actifs	Passifs	Net
Source des différences temporelles			
Écart d'acquisition	0,0	0,0	0,0
Portefeuille de contrats des sociétés d'assurance	0,0	- 9,5	- 9,5
Autres actifs incorporels	0,0	0,0	0,0
Immeubles de placement	37,4	- 39,0	- 1,6
Placements financiers	4,1	- 3 985,5	- 3 981,4
Investissement dans les entreprises associées	0,0	0,0	0,0
Parts des cessionnaires dans les passifs des contrats d'assurance et financiers	0,0	0,0	0,0
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	0,0	- 4,3	- 4,3
Frais d'acquisition reportés	0,0	0,0	0,0
Autres actifs	0,0	0,0	0,0
Réserves de capitalisation	0,0	- 477,7	- 477,7
Provisions pour risques et charges	10,9	0,0	10,9
Dettes de financement	0,0	0,0	0,0
Passifs des contrats d'assurance et financiers	2,3	0,0	2,3
Participation aux bénéfices différée	3 485,8	0,0	3 485,8
Autres passifs	46,5	0,1	46,6
Valeur fiscale des reports en avant de déficits	25,4	0,0	25,4
Compensation actif/passif	- 3 606,8	3 606,8	0,0
Actifs ou passifs d'impôt différé	5,6	- 909,1	- 903,5

NOTE 14 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions concernées sont les provisions pour litiges.

14.1 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES – EXERCICE 2006

En M€	Provisions pour litiges	Autres	Total
Valeur comptable à l'ouverture au 01/01/2006	42,4	45,3	87,7
Provisions complémentaires constituées au cours de l'exercice, y compris augmentation des provisions existantes	11,5	0,2	11,7
Montants encourus et imputés sur la provision au cours de l'exercice	0,0	- 1,2	- 1,2
Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	0,0	0,0	0,0
Variation due à l'écoulement du temps et/ou effet d'une modification du taux d'actualisation	- 1,1	- 0,2	- 1,3
Écarts de conversion	- 0,8	0,0	- 0,8
Variations de périmètre	0,0	0,0	0,0
Valeur comptable à la clôture au 31/12/2006	52,0	44,1	96,1

14.2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES – EXERCICE 2005

En M€	Provisions pour engagements sociaux	Provisions pour litiges	Autres	Total
Valeur comptable à l'ouverture au 01/01/2005	85,5	18,0	27,3	130,8
Provisions complémentaires constituées au cours de l'exercice, y compris augmentation des provisions existantes	0,0	56,3	18,2	74,5
Montants encourus et imputés sur la provision au cours de l'exercice	- 85,5	- 1,4	0,0	- 86,9
Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	0,0	- 12,2	- 0,7	- 12,9
Variation due à l'écoulement du temps et/ou effet d'une modification du taux d'actualisation	0,0	- 18,4	0,0	- 18,4
Écarts de conversion	0,0	0,0	0,0	0,0
Variations de périmètre	0,0	0,1	0,5	0,6
Valeur comptable à la clôture au 31/12/2005	0,0	42,4	45,3	87,7

Commentaire : les provisions pour engagements sociaux ont fait l'objet en 2005 d'un reclassement en dettes sociales dans les comptes sociaux.

14.3 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES – EXERCICE 2004

En M€	Provisions pour engagements sociaux	Provisions pour litiges	Autres	Total
Valeur comptable à l'ouverture au 01/01/2004	82,9	26,3	39,4	148,6
Provisions complémentaires constituées au cours de l'exercice, y compris augmentation des provisions existantes	8,2	3,1	0,5	11,8
Montants encourus et imputés sur la provision au cours de l'exercice	- 7,7	- 11,4	- 10,6	- 29,7
Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	- 1,3	0,0	- 2,0	- 3,3
Variation due à l'écoulement du temps et/ou effet d'une modification du taux d'actualisation	3,4	0,0	0,0	3,4
Écarts de conversion	0,0	0,0	0,0	0,0
Variations de périmètre	0,0	0,0	0,0	0,0
Valeur comptable à la clôture au 31/12/2004	85,5	18,0	27,3	130,8

NOTE 15_DETTEs

15.1_DETTEs NÉEs D'OPÉRATIONs D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE

L'objectif est de présenter le détail des dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance avec un comparatif sur trois exercices et de les ventiler par échéance.

Ventilation des dettes par échéance

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	423,2	468,9	14,6
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 071,9	1 060,6	922,5
Dettes nées d'opérations de réassurance	347,7	366,5	312,1
Total	1 842,8	1 896,0	1 249,2

En M€	31/12/2006		
	- d'1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	423,2		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 069,8	0,5	1,6
Dettes nées d'opérations de réassurance	347,7		
Total	1 840,7	0,5	1,6

En M€	31/12/2005		
	- d'1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	468,9		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 059,0	0,1	1,5
Dettes nées d'opérations de réassurance	366,5		
Total	1 894,4	0,1	1,5

En M€	31/12/2004		
	- d'1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	14,6		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	920,0	1,6	0,9
Dettes nées d'opérations de réassurance	312,1		
Total	1 246,7	1,6	0,9

15.2 AUTRES DETTES

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Personnel	140,7	125,3	38,9
État, organismes de Sécurité sociale, collectivités publiques	208,4	214,5	174,5
Créanciers divers	4 252,2	3 573,2	2 047,8
Total	4 601,3	3 913,0	2 261,2

15.3 AVANTAGES AU PERSONNEL – IAS 19

15.3.1 Principales hypothèses actuarielles

Taux actuariels

L'indice de référence est la courbe OAT.

Régime concerné	Duration (année)	Taux actuariel
Indemnités de départ à la retraite	15,6	3,80 %
Médailles du Travail	12,4	3,75 %
Régime EPI	11,0	3,73 %

Table de mortalité

La table de mortalité utilisée est la table Insee 98.

15.3.2 Montants comptabilisés

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
	Régimes postérieurs à l'emploi	Régimes postérieurs à l'emploi	Régimes postérieurs à l'emploi
Dette actuarielle des actifs des régimes	41,4	23,1	20,3
Coût des services passés non comptabilisés	- 15,9		
Écarts actuariels non comptabilisés			
Montant comptabilisé au bilan pour les régimes à prestations définies	25,5	23,1	20,3
Montant comptabilisé au bilan pour les régimes à cotisations définies			
Montant total comptabilisé au bilan au titre des régimes postérieurs à l'emploi	25,5	23,1	20,3

15.3.3 Analyse de la charge

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
	Régimes postérieurs à l'emploi	Régimes postérieurs à l'emploi	Régimes postérieurs à l'emploi
Coût des services rendus nets de cotisations des employés	2,8	2,1	1,5
Coût financier	1,2	0,8	0,6
Amortissement des écarts actuariels	- 0,5	1,3	2,2
Gains et pertes liés à des réductions et des liquidations			
Amortissement du coût des services passés	1,1		
Coûts des régimes à prestations définies	4,6	4,2	4,3
Coûts des régimes à cotisations définies			
Coût total au titre des régimes postérieurs à l'emploi	4,6	4,2	4,3

15.3.4 Réconciliation des montants inscrits au bilan au titre des régimes à prestation définie

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
	Régimes postérieurs à l'emploi	Régimes postérieurs à l'emploi	Régimes postérieurs à l'emploi
Montant au 1^{er} janvier	23,1	20,3	16,6
Écarts de conversion			
Charge de retraite	4,6	4,2	4,3
Cotisations de l'employeur	- 1,4		
Prestations versées directement par l'employeur	- 0,8	- 1,3	- 0,6
Variations de périmètre			
Montant au 31 décembre	25,5	23,1	20,3

NOTE 16_CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est constitué :

- des primes acquises ;
- des chargements sur primes des contrats IAS 39 correspondant à un des éléments constitutifs de la ligne "Chiffre d'affaires et produits des autres activités" du compte de résultat.

16.1 PRIMES ACQUISES ET CHIFFRE D'AFFAIRES OU PRODUITS DES AUTRES ACTIVITÉS

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Activité et type de contrat			
Contrats d'assurance	18 676,0	12 739,8	9 251,0
Vie	16 428,2	10 744,7	7 457,2
Primes pures	15 398,5	10 006,3	6 954,1
Chargements	1 029,7	738,4	503,2
Non-vie	2 247,8	1 995,1	1 793,8
Primes pures	1 652,0	1 543,4	1 440,6
Chargements	595,8	451,7	353,3
Contrats financiers avec PB discrétionnaire	13 246,0	13 726,0	11 879,5
Primes pures	12 986,7	13 382,9	11 564,1
Chargements	259,3	343,1	315,4
Primes acquises	31 922,0	26 465,8	21 130,5

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Contrats financiers sans PB discrétionnaire	93,6	89,3	12,8
Chargements			
Flux	67,5	61,1	9,9
Encours	26,1	28,2	2,9
IAS 18	48,9	25,9	15,3
Autres activités	29,2	0,5	12,3
Total	171,7	115,7	40,4

16.2 RÉCONCILIATION AVEC LE CHIFFRE D'AFFAIRES PUBLIÉ

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Primes acquises	31 922,0	26 465,8	21 130,5
Chargements sur flux IAS39	67,5	61,1	9,9
Total	31 989,5	26 526,9	21 140,4

16.3 CHIFFRE D'AFFAIRES PAR CENTRE DE PARTENARIAT

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
La Banque Postale	12 101,5	8 865,4	7 810,2
Caisse d'Épargne	10 741,3	9 774,5	8 481,7
CNP Trésor	982,5	790,8	605,3
Établissements financiers	1 278,1	1 143,9	1 060,0
Mutuelles	961,1	687,8	646,2
Entreprises et collectivités locales	1 684,7	1 722,2	1 726,4
Filiales étrangères	4 100,5	3 401,6	718,2
Autres	139,8	140,7	92,4
Chiffre d'affaires brut	31 989,5	26 526,9	21 140,4

16.4 CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SEGMENT DE MARCHÉ

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Épargne	25 687,0	20 935,6	16 047,1
Retraite	2 148,1	1 954,8	1 824,8
Prévoyance	1 449,5	1 282,2	1 156,2
Couverture de prêts	2 112,3	1 840,9	1 672,1
Frais de soins de santé	271,9	253,1	236,8
Dommages IARD	320,7	260,3	203,4
Total prévoyance/risque	4 154,4	3 636,5	3 268,5
Chiffre d'affaires brut	31 989,5	26 526,9	21 140,4

16.5 CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SOCIÉTÉ

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
CNP Assurances	15 299,2	11 611,6	10 270,1
CNP IAM	1 857,0	1 662,0	1 530,0
Préviposte	402,3	408,0	424,9
Écureuil Vie	10 350,5	9 420,1	8 150,9
ITV	7,3	12,4	16,0
CNP International	0,1	0,3	0,3
Assurposte	95,0	75,8	74,6
Global	145,4	138,3	129,8
Global Vida	39,9	42,3	51,5
CNP Seguros de Vida	3,7	3,4	2,5
Caixa Seguros	887,5	707,3	489,8
CNP Capitalia Vita	2 901,6	2 445,4	0,0
Chiffre d'affaires brut	31 989,5	26 526,9	21 140,4

16.6_CHIFFRE D'AFFAIRES DIRECT ET ACCEPTÉ

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Affaires directes	31 129,9	26 021,0	20 686,5
Affaires acceptées	859,6	505,9	453,9
Chiffre d'affaires brut	31 989,5	26 526,9	21 140,4

NOTE 17_PRESTATIONS

L'objectif est de présenter les actifs, passifs, produits et charges comptabilisés générés par les contrats d'assurance.

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Contrats IFRS 4 et IAS 39 rattachés à IFRS 4			
Sinistres survenus	5 511,0	4 681,4	5 264,6
Capitaux échus	410,7	456,4	222,8
Arrérages	1 517,6	1 549,4	1 627,2
Rachats	9 228,6	6 593,3	5 539,7
Intérêts techniques et participation aux bénéfices incluse dans les sinistres de l'année	- 105,7	- 71,3	- 73,3
Frais de gestion prestations	134,9	134,8	62,2
Prestations	16 697,1	13 344,0	12 643,2
Variation des provisions des contrats d'assurance	11 862,5	7 355,0	4 060,4
Variation des provisions des contrats financiers avec PB discrétionnaire	1 537,9	4 896,1	3 213,0
Variation des autres provisions techniques	599,8	454,8	81,9
Variation des provisions	14 000,2	12 705,9	7 355,3
Intérêts techniques	1 938,8	2 067,4	2 308,8
Participation aux bénéfices	6 316,4	6 586,8	4 199,7
Participation aux résultats	8 255,2	8 654,2	6 508,5
Charges de prestations d'assurance	38 952,5	34 704,1	26 507,0

NOTE 18_CHARGES DE GESTION ET DE COMMISSIONS

18.1_CHARGES PAR DESTINATION

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Commissions	- 2 277,7	- 1 725,1	- 1 316,2
Frais ventilés par destination	- 182,0	- 239,0	- 201,0
Frais d'acquisition	- 2 459,7	- 1 964,1	- 1 517,1
Frais d'administration	- 389,1	- 388,0	- 336,9
Autres produits et charges techniques	- 34,0	23,7	- 2,1
Autres produits et charges non techniques	- 37,8	50,5	29,4
Participation	- 15,0	- 12,7	- 8,4
Autres produits et charges opérationnels courants	- 86,8	61,5	18,9
Total	- 2 935,6	- 2 290,6	- 1 835,2

18.2_CHARGES PAR NATURE

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Charges de dépréciation et d'amortissement	28,2	33,6	26,9
Frais de personnel	286,9	297,8	239,5
Impôts	82,1	96,3	85,9
Autres charges	329,9	246,1	248,9
Total	727,1	673,8	601,2

18.3_CHARGES DE GESTION NETTES

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Charges nettes de gestion*			
Hors filiales étrangères	529,5	498,2	485,5
Y compris filiales étrangères et autres activités	695,1	644,1	577,4
Ratio*	Charges de gestion Provisions techniques fin**		
Hors filiales étrangères et autres activités	0,26 %	0,27 %	0,29 %
Y compris filiales étrangères et autres activités	0,32 %	0,33 %	0,35 %
	32	29,7	23,8

* Hors frais du réseau Trésor.

** Contrats d'assurance et financier, hors PB différée.

18.4_DÉTAIL DES COMMISSIONS

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Caisse d'Épargne	719,0	615,0	539,7
La Banque Postale	487,1	421,3	365,4
Autres	1 071,6	688,8	411,1
Total	2 277,7	1 725,1	1 316,2

NOTE 19_RÉSULTAT DE RÉASSURANCE

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Primes cédées	- 624,6	- 591,9	- 640,5
Variation des charges techniques	771,0	746,4	699,4
Commissions reçues des réassureurs	125,8	131,9	94,4
Produits financiers	- 275,8	- 291,3	- 180,1
Total	- 3,6	- 4,9	- 26,8

NOTE 20_PRODUIITS DE PLACEMENTS

20.1_PRODUIITS ET CHARGES FINANCIERS

L'objectif de cette annexe est de présenter les éléments importants de produits, charges, profits ou pertes générés par des actifs ou des passifs financiers, qu'ils aient été inclus en résultat ou dans une rubrique distincte des capitaux propres, et ce sur trois exercices consécutifs.

En M€		31/12/2006	31/12/2005 Proforma
Portefeuille des actifs disponibles à la vente	Résultat sur titres de créances	6 101,0	6 094,7
	Intérêts sur prêts		
	Produits sur autres placements	792,3	1 095,5
	PV et MV de cession	1 216,8	602,1
	Impairments	- 24,7	- 15,3
	Total des revenus sur le portefeuille des actifs disponibles à la vente	8 085,4	7 777,2
Portefeuille des actifs détenus jusqu'à l'échéance	Résultat sur titres de créances	54,6	25,2
	Intérêts sur prêts		
	Autres		
	Impairments		
	Total des revenus sur le portefeuille des actifs détenus jusqu'à l'échéance	54,6	25,2
Portefeuille des actifs à la juste valeur avec variation de juste valeur en résultat	Résultat sur titres de transaction et assimilés	3 558,5	4 293,6
	Résultat sur instruments dérivés de transaction et de couverture	- 86,3	- 125,4
	PV et MV de cession	98,2	102,7
		Total des revenus sur le portefeuille des actifs à la juste valeur avec variation de juste valeur en résultat	3 570,4
Immeubles de placement	Immeubles de placement	294,2	249,5
	PV et MV de cession	34,7	51,0
	Total immeubles de placement	328,9	300,5
Autres charges liés aux placements		- 499,7	- 255,6
Plus-values de dilution		102,0	0,0
Total des revenus des placements		11 641,7	12 118,2
	Dettes représentées par un titre		
	Dettes subordonnées	- 104,9	- 91,3
	Total des charges de financement	- 104,9	- 91,3
Total des revenus des actifs net de charges de financement		11 536,8	12 026,9

En M€		31/12/2004 Proforma
	Total des revenus des placements	8 567,3
	Dettes subordonnées	- 82,6
	Total des revenus des actifs net de charges de financement	8 484,7

20.2_ÉCART DE JUSTE VALEUR DES ACTIFS

Cette annexe présente les écarts de juste valeur des stocks d'actifs à chaque date d'arrêt.

20.2.1_Écart de juste valeur des actifs – Exercice 2006

En M€ Proforma		Titres détenus au 31/12/2006	Titres détenus au 31/12/2005	Variation 2006
JV avec variation de JV par résultat	Obligations TF	12 667,4	11 026,0	1 641,4
	Obligations TV	3 488,5	2 931,3	557,2
	TCN	13 446,7	12 231,2	1 215,5
	Actions	8 857,4	62,0	8 795,4
	OPCVM	29 744,3	33 858,4	- 4 114,1
	Parts de SCI	1 753,4	1 493,4	260,0
	Autres (dont titres prêtés et pensions)	27,5	206,3	- 178,8
	Total	69 985,2	61 808,6	8 176,6
Instruments dérivés	Instruments dérivés (juste valeur positive)	1 636,4	1 070,4	566,0
	Instruments dérivés (juste valeur négative)	- 1 410,6	- 973,6	- 437,0
	Total	225,8	96,8	129,0
AFS	Obligations TF	122 403,5	117 772,6	4 630,9
	Obligations TV	8 463,3	9 649,4	- 1 186,2
	TCN	4 545,7	119,3	4 426,4
	Actions	20 515,4	17 407,2	3 108,2
	OPCVM	8 476,9	6 446,9	2 030,0
	Parts de SCI	2 389,8	2 206,9	182,8
	Titres participatifs	88,4	103,4	- 15,0
	Autres (dont titres prêtés et pensions)	7 049,9	9 008,3	- 1 958,4
Total	173 932,8	162 714,2	11 218,7	
HTM	Obligations TF	916,3	912,1	4,2
	Total	916,3	912,1	4,2
Prêts et avances	Prêts et avances	2 034,6	1 051,1	983,4
	Total	2 034,6	1 051,1	983,4
Immeubles de placement	Immeubles de placement en coût amorti	1 682,2	1 739,1	- 56,9
	Immeubles de placement en juste valeur	394,7	351,1	43,6
	Total	2 076,9	2 090,2	- 13,3
Total	249 171,6	228 673,1	20 498,5	

20.2.2_Écart de juste valeur des actifs – Exercice 2005

En M€ Proforma		Titres détenus au 31/12/2005	Titres détenus au 31/12/2004	Variation 2005
JV avec variation de JV par résultat	Obligations TF	11 026,0	7 898,6	3 127,4
	Obligations TV	2 931,3	1 139,7	1 791,6
	TCN	12 231,2	677,9	11 553,3
	Actions	62,0	0,0	62,0
	OPCVM	33 858,4	24 844,1	9 014,3
	Parts de SCI	1 493,4	418,5	1 074,9
	Autres (dont titres prêtés et pensions)	206,3	2 223,6	- 2 017,3
	Total	61 808,6	37 202,4	24 606,2
Instruments dérivés	Instruments dérivés (juste valeur positive)	1 070,4	519,7	550,7
	Instruments dérivés (juste valeur négative)	- 973,6	- 441,8	- 531,8
	Total	96,8	77,9	18,9
AFS	Obligations TF	117 772,6	113 072,0	4 700,6
	Obligations TV	9 649,4	8 395,7	1 253,7
	TCN	119,3	312,9	- 193,6
	Actions	17 407,2	13 040,1	4 367,1
	OPCVM	6 446,9	6 778,5	- 331,6
	Parts de SCI	2 206,9	2 438,9	- 232,0
	Titres participatifs	103,4	97,7	5,7
	Autres (dont titres prêtés et pensions)	9 008,3	4 231,5	4 776,8
	Total	162 714,2	148 367,3	14 346,9
HTM	Obligations TF	912,1	692,8	219,4
	Total	912,1	692,8	219,4
Prêts et avances	Prêts et avances	1 051,1	1 234,3	- 183,2
	Total	1 051,1	1 234,3	- 183,2
Immeubles de placement	Immeubles de placement en coût amorti	1 739,1	1 703,0	36,2
	Immeubles de placement en juste valeur	351,1	295,6	55,4
	Total	2 090,2	1 998,6	91,6
Total		228 673,1	189 573,3	39 099,8

20.2.3_Écart de juste valeur des actifs – Exercice 2004

En M€		Placements détenus au 31/12/2004	Placements détenus au 31/12/2003	Variation 2004
JV avec variation de JV par résultat	Obligations TF	7 898,6	7 225,1	673,5
	Obligations TV	1 139,7	653,6	486,1
	TCN	677,9	754,9	- 77,0
	Actions	0,0	0,0	0,0
	OPCVM	24 844,1	21 641,4	3 202,7
	Parts de SCI	418,5	398,4	20,1
	Autres (dont titres prêtés et pensions)	2 223,6	1 200,7	1 022,9
	Total	37 202,4	31 874,1	5 328,3
Instruments dérivés	Instruments dérivés (juste valeur positive)	519,7	175,2	344,5
	Instruments dérivés (juste valeur négative)	- 441,8	0,0	- 441,8
	Total	77,9	0,0	77,9
AFS	Obligations TF	113 072,0	105 181,9	7 890,1
	Obligations TV	8 395,7	6 088,1	2 307,6
	TCN	312,9	448,0	- 135,1
	Actions	13 040,1	11 713,8	1 326,3
	OPCVM	6 778,5	4 548,1	2 230,4
	Parts de SCI	2 438,9	2 507,4	- 68,5
	Titres participatifs	97,7	79,1	18,6
	Autres (dont titres prêtés et pensions)	4 231,5	4 168,9	62,6
Total	148 367,3	134 735,2	13 632,1	
HTM	Obligations TF	692,8	616,3	76,5
	Total	692,8	616,3	76,5
Prêts et avances	Prêts et avances	1 234,3	1 442,6	- 208,3
	Total	1 234,3	1 442,6	- 208,3
Immeubles de placement	Immeubles de placement en coût amorti	1 703,0	1 002,0	701,0
	Immeubles de placement en juste valeur	295,6	286,2	9,4
	Total	1 998,6	1 288,2	710,4
Total	189 573,3	169 956,3	19 616,9	

20.2.4_Réconciliation “Écart de juste valeur”/“Annexe des placements”

En M€	Proforma		
	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Juste valeur des actifs	249 171,6	228 673,1	189 573,3
Plus ou moins-values nettes latentes – Annexe des placements	- 813,1	- 881,7	- 759,6
Valeurs comptables des placements – Annexe des placements	248 358,5	227 791,4	188 813,7

20.3 DÉPRÉCIATION

L'objectif est de présenter la nature et le montant de toute perte de valeur comptabilisée en résultat au titre d'un actif financier, en distinguant séparément chaque catégorie importante d'actifs financiers.

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Actifs disponibles à la vente	- 80,0	- 15,3	- 106,0
Obligations TF			
Obligations TV			
TCN TF			
TCN TV			
Actions			- 106,0
OPCVM actions	- 52,6	- 15,3	
Titres participatifs			
Autres (dont les FCP...)	- 27,4		
Actifs détenus jusqu'à l'échéance			
Prêts et créances			
Total des dotations aux provisions	- 80,0	- 15,3	- 106,0

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Actifs disponibles à la vente	55,3	134,2	30,5
Obligations TF			
Obligations TV			
TCN TF			
TCN TV			
Actions			30,5
OPCVM actions	49,6	134,2	
Titres participatifs			
Autres (dont les FCP...)	5,7		
Actifs détenus jusqu'à l'échéance			0,0
Prêts et créances			0,0
Reprises de provisions	55,3	134,2	30,5
Variation nette des provisions	- 24,7	118,9	- 75,5

NOTE 21 _CHARGE D'IMPÔT

L'objectif de cette annexe est de présenter de façon distincte les principales composantes de la charge (ou du produit) d'impôt.

En M€	31/12/2006	31/12/2005 Proforma	31/12/2004 Proforma
Charge fiscale courante	533,6	429,5	405,3
Charge fiscale différée	- 218,9	23,5	70,6
Charge d'impôt	314,7	453,0	475,9

En M€	31/12/2006	31/12/2005 Proforma	31/12/2004 Proforma
Résultat de l'exercice	1 430,3	1 159,7	815,1
Taux d'impôt	18,03 %	28,09 %	36,88 %
Impôt sur les résultats	314,7	453,0	475,9

En M€ Preuve d'impôt	31/12/2006		31/12/2005 – Proforma		31/12/2004 – Proforma	
	Taux	Montants	Taux	Montants	Taux	Montants
Bénéfice avant impôt		1 744,9		1 586,3		1 285,1
Impôt sur les sociétés en application du taux d'impôt de droit commun dans le pays siège	34,43 %	600,8	34,93%	554,1	35,43 %	455,3
Différences permanentes	- 1,37 %	- 23,9	- 1,64%	- 26,0	- 0,38 %	- 4,8
Effet des taux d'impôt réduits	- 3,29 %	- 57,4	- 3,09%	- 49,1	- 0,45 %	- 5,8
Effet des changements de taux d'impôt	- 10,49 %	- 183,0			2,51 %	32,2
Effet des crédits d'impôts et déficits fiscaux utilisés	- 2,30 %	- 40,1	- 1,89%	- 30,0	- 0,95 %	- 12,2
Autres éléments impactant la charge d'impôt	1,06 %	18,5	- 0,22%	3,9	0,72 %	11,2
Total	18,04 %	314,7	28,09%	453,0	36,88 %	475,9

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Impôts différés relatifs à :			
Juste valeur des actifs financiers en Trading	189,9	518,3	95,5
Participation aux bénéfices différés	- 137,9	- 419,9	- 69,3
Juste valeur des autres actifs financiers	- 255,3	- 27,1	64,1
Autres	- 15,6	- 47,9	- 19,8
Total	- 218,9	23,5	70,6

NOTE 22_RISQUE DE TAUX DES ACTIFS FINANCIERS

L'objectif est de présenter diverses informations sur l'exposition au risque de taux pour chacune des catégories d'actifs et de passifs financiers.

22.1_CAP ET FLOOR

Cette annexe présente le nominal des Caps et des Floors par niveau de strike et par durée résiduelle, et ce au 31 décembre 2004, au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2006.

22.1.1_Cap et Floor au 31 décembre 2006

En M€		Durée résiduelle										
Niveau strike		1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	Total
>= 4 %	< 5 %	0	0	80	30	550	2 405	5 065	2 075	675	700	11 580
>= 5 %	< 6 %	1 362	2 872	1 418	1 130	1 895	1 400	245	100	350	0	10 772
>= 6 %	< 7 %	656	495	1 930	100	810	1 258	400	0	0	0	5 649
>= 7 %	< 8 %	76	0	76	656	0	0	0	0	0	0	808
>= 8 %	< 9 %	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
>= 9 %	< 10 %	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total		2 094	3 367	3 504	1 916	3 255	5 063	5 710	2 175	1 025	700	28 809

22.1.2_Cap et Floor au 31 décembre 2005

En M€		Durée résiduelle										
Niveau strike		1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	Total
>= 4 %	< 5 %	0	0	0	80	30	550	2 355	1 765	325	385	5 490
>= 5 %	< 6 %	100	1 361	2 872	1 417	1 130	1 895	1 400	1 295	1 100	350	12 921
>= 6 %	< 7 %	0	656	495	1 930	100	810	1 115	400	0	0	5 506
>= 7 %	< 8 %	152	76	0	76	656	0	0	0	0	0	961
>= 8 %	< 9 %	305	0	0	0	0	0	0	0	0	0	305
>= 9 %	< 10 %	152	0	0	0	0	0	0	0	0	0	152
Total		710	2 094	3 367	3 504	1 916	3 255	4 870	3 460	1 425	735	25 335

22.1.3_Cap et Floor au 31 décembre 2004

En M€		Durée résiduelle										
Niveau strike		1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	Total
>= 4 %	< 5 %	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
>= 5 %	< 6 %	100	1 361	2 872	1 417	1 130	1 865	1 400	1 295	1 100	0	12 541
>= 6 %	< 7 %	0	656	495	1 930	100	810	1 115	400	0	0	5 506
>= 7 %	< 8 %	152	76	0	76	656	0	0	0	0	0	961
>= 8 %	< 9 %	305	0	0	0	0	0	0	0	0	0	305
>= 9 %	< 10 %	152	0	0	0	0	0	0	0	0	0	152
Total		710	2 094	3 367	3 424	1 886	2 675	2 515	1 695	1 100	0	19 465

22.2 TAUX D'INTÉRÊT EFFECTIF

L'annexe 22.2 a pour objectif de présenter les taux actuariels des obligations à taux fixe et à zéro coupon en date d'arrêté et à l'achat.

Les taux actuariels sont présentés sur les principales filiales d'assurance du groupe CNP Assurances :

- France
- Italie – CNP Capitalia Vita
- Brésil – Caixa
- Portugal – Global et Global Vida

22.2.1 Taux actuariels à l'achat

31/12/2006	France	Italie	Brésil	Portugal
Titres représentatifs d'une dette – taux fixe	Euro	Euro	Real	Euro
Obligations taux fixe à remboursement <i>in fine</i>	4,71 %	3,79 %	14,90 %	4,45 %

31/12/2005	France	Italie	Brésil	Portugal
Titres représentatifs d'une dette – taux fixe	Euro	Euro	Real	Euro
Obligations taux fixe à remboursement <i>in fine</i>	4,96 %	3,70 %	17,48 %	4,50 %

31/12/2004	France	Italie	Brésil	Portugal
Titres représentatifs d'une dette – taux fixe	Euro	Euro	Real	Euro
Obligations taux fixe à remboursement <i>in fine</i>	5,25 %	N/A	18,14 %	4,73 %

22.2.2 Taux actuariels en date de clôture

31/12/2006	France	Italie	Brésil	Portugal
Titres représentatifs d'une dette – taux fixe	Euro	Euro	Real	Euro
Obligations taux fixe à remboursement <i>in fine</i>	4,08 %	3,85 %	12,57 %	4,06 %

31/12/2005	France	Italie	Brésil	Portugal
Titres représentatifs d'une dette – taux fixe	Euro	Euro	Real	Euro
Obligations taux fixe à remboursement <i>in fine</i>	3,25 %	3,44 %	18,12 %	3,31 %

31/12/2004	France	Italie	Brésil	Portugal
Titres représentatifs d'une dette – taux fixe	Euro	Euro	Real	Euro
Obligations taux fixe à remboursement <i>in fine</i>	3,31 %	N/A	16,98 %	3,51 %

22.3_VALEURS COMPTABLES PAR ÉCHÉANCE

22.3.1_Valeurs comptables par échéance au 31 décembre 2006

Nature de l'instrument financier	31/12/2006						Total
	Moins de 1 an	Entre 1 an et 2 ans	Entre 2 ans et 3 ans	Entre 3 ans et 4 ans	Entre 4 ans et 5 ans	Plus de 5 ans	
Obligations taux fixe	9 230,2	10 409,7	9 850,6	10 039,8	10 830,8	68 225,7	118 586,8
Obligations zéro coupon	1 131,8	262,6	133,3	161,9	55,7	3 663,8	5 409,1
Obligations à taux révisable	297,0	348,1	2 284,6	153,8	80,0	1 171,9	4 335,4
Obligations à taux variable	4 364,1	435,2	236,7	94,9	192,5	244,1	5 567,5
Obligations à taux fixe indexées inflations	1 018,7	319,8	3 626,3	1 827,3	2 250,0	9 015,0	18 057,1
Autres obligations	2 762,3	898,5	830,3	413,5	792,1	13 230,6	18 927,3
Total	18 804,1	12 673,9	16 961,8	12 691,2	14 201,1	95 551,1	170 883,2

22.3.2_Valeurs comptables par échéance au 31 décembre 2005

Nature de l'instrument financier	31/12/2005						Total
	Moins de 1 an	Entre 1 an et 2 ans	Entre 2 ans et 3 ans	Entre 3 ans et 4 ans	Entre 4 ans et 5 ans	Plus de 5 ans	
Obligations taux fixe	8 205,9	7 174,1	10 928,8	10 507,5	10 241,5	63 208,0	110 265,7
Obligations zéro coupon	1 075,1	380,6	455,4	243,3	161,8	3 802,0	6 118,3
Obligations à taux révisable	1 659,9	256,0	229,8	2 157,4	111,7	708,1	5 123,0
Obligations à taux variable	3 371,2	301,3	264,7	85,5	47,0	215,8	4 285,5
Obligations à taux fixe indexées inflations	131,5	13,6	12,4	1 006,5	40,7	6 211,5	7 416,2
Autres obligations	2 109,1	2 124,8	1 259,7	3 334,8	2 907,5	13 551,8	25 287,7
Total	16 552,7	10 250,3	13 150,7	17 335,0	13 510,3	87 697,3	158 496,4

22.3.3_Valeurs comptables par échéance au 31 décembre 2004

Nature de l'instrument financier	31/12/2004						Total
	Moins de 1 an	Entre 1 an et 2 ans	Entre 2 ans et 3 ans	Entre 3 ans et 4 ans	Entre 4 ans et 5 ans	Plus de 5 ans	
Obligations taux fixe	6 421,1	9 307,9	7 315,9	10 520,7	9 902,3	57 681,8	101 149,7
Obligations zéro coupon	1 515,3	875,8	376,1	443,3	236,2	3 505,5	6 952,1
Obligations à taux révisable	785,1	5,7	1,6	2,1	21,2	75,2	890,9
Obligations à taux variable	0,0	128,7	0,0	0,3	1 002,7	4 661,9	5 793,7
Obligations à taux fixe indexées inflations	582,8	1 572,3	138,5	90,0	2 166,7	532,5	5 081,8
Autres obligations	705,5	1 238,9	1 006,8	875,6	905,2	7 329,7	12 061,7
Total	10 009,7	13 129,4	8 838,8	11 932,1	14 233,4	73 786,6	131 929,9

22.4_VALEURS COMPTABLES PAR ÉCHÉANCE DES INSTRUMENTS EN HTM**22.4.1_Valeur comptable au 31 décembre 2006**

En M€	31/12/2006						Total
	Moins de 1 an	Entre 1 an et 2 ans	Entre 2 ans et 3 ans	Entre 3 ans et 4 ans	Entre 4 ans et 5 ans	Plus de 5 ans	
Valeur comptable des instruments financiers évalués au coût amorti							
HTM	60,1	109,7	100,9	83,1	161,2	379,5	894,5
Total	60,1	109,7	100,9	83,1	161,2	379,5	894,5

22.4.2_Valeur comptable au 31 décembre 2005

En M€	31/12/2005						Total
	Moins de 1 an	Entre 1 an et 2 ans	Entre 2 ans et 3 ans	Entre 3 ans et 4 ans	Entre 4 ans et 5 ans	Plus de 5 ans	
Valeur comptable des instruments financiers évalués au coût amorti							
HTM	136,4	64,6	79,8	63,9	57,5	477,9	880,3
Total	136,4	64,6	79,8	63,9	57,5	477,9	880,3

22.4.3_Valeur comptable au 31 décembre 2004

En M€	31/12/2004						Total
	Moins de 1 an	Entre 1 an et 2 ans	Entre 2 ans et 3 ans	Entre 3 ans et 4 ans	Entre 4 ans et 5 ans	Plus de 5 ans	
Valeur comptable des instruments financiers évalués au coût amorti							
HTM	68,6	92,9	51,9	43,3	60,8	340,6	658,2
Total	68,6	92,9	51,9	43,3	60,8	340,6	658,2

22.5_DURÉE MOYENNE DES TITRES

Cette annexe a pour objectif de présenter la durée moyenne des titres de dettes pondérée par la valeur comptable, en années.

22.5.1_Durée moyenne des titres au 31 décembre 2006

France	Italie	Brésil	Portugal
6,6	3,5	0,8	6,0

20.5.2_Durée moyenne des titres au 31 décembre 2005

France	Italie	Brésil	Portugal
7,0	4,1	2,0	7,1

22.5.3_Durée moyenne des titres au 31 décembre 2004

France	Italie	Brésil	Portugal
6,8	N/A	2,0	7,0

NOTE 23_RISQUE DE LIQUIDITÉ

L'objectif de cette annexe est de présenter l'ensemble des flux futurs d'actifs par tranche d'échéance (i.e. remboursements, coupons).

23.1_FLUX FUTURS D'ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2006

Intention de gestion	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	Entre 5 et 10 ans	Entre 10 et 15 ans
AFS	16 360	62 388	60 313	30 074
TRADING	4 019	11 882	8 456	2 458
HTM	91	553	333	96

23.2_FLUX FUTURS D'ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2005

Intention de gestion	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	Entre 5 et 10 ans	Entre 10 et 15 ans
AFS	18 994	58 222	54 930	23 851
TRADING	3 513	13 799	4 372	2 233
HTM	139	372	395	146

23.3_FLUX FUTURS D'ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2004

Intention de gestion	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	Entre 5 et 10 ans	Entre 10 et 15 ans
AFS	13 866	58 106	49 957	18 502
TRADING	2 957	3 691	2 798	900
HTM	95	335	333	41

NOTE 24 _ADÉQUATION ACTIF/PASSIF DES CONTRATS EN UC

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Immeubles de placement en représentation des contrats en UC	892,1	730,9	691,9
Actifs financiers en représentation des contrats en UC	37 811,3	31 791,5	15 396,1
Titres mis en équivalence en représentation des contrats en UC (parts d'OPCVM et de SCI consolidées)	0,0	0,0	0,0
Autres actifs en représentation des contrats en UC (ex. : actifs non financiers détenus dans une SCI consolidée)	0,0	0,0	0,0
Total valeur comptable des actifs représentant les contrats en UC	38 703,4	32 522,4	16 088,0
Passifs des contrats financiers en UC	15 778,9	16 162,4	9 740,2
Passifs des contrats d'assurance en UC hors provisions pour garanties plancher	22 921,6	16 358,6	6 328,6
Total passifs contrats en UC	38 700,5	32 521,0	16 068,8
Provisions pour garanties plancher	8,5	8,3	
Total passifs contrats en UC	38 709,0	32 529,3	16 068,8

NOTE 25 _RISQUES D'ASSURANCE**25.1 TERMES ET CONDITIONS DES CONTRATS****25.1.1 Nature des risques couverts par classe de contrats et description sommaire des branches**

Les engagements de l'assureur diffèrent selon l'objet du contrat d'assurance et nous conduisent à distinguer trois classes de contrats : épargne, retraite et prévoyance.

Engagement de nature essentiellement financière pour les contrats d'épargne

Au sein de ces catégories de contrats, on distingue :

- les contrats ou supports libellés en euros, pour lesquels l'assureur s'engage au paiement d'un capital augmenté d'un éventuel taux minimum garanti (TMG) et complété d'une participation aux bénéfices en cas de décès, de rachat ou de bonne fin ;
- les contrats en unités de compte, pour lesquels l'assuré porte le risque financier et pour lesquels l'engagement de l'assureur correspond aux garanties complémentaires proposées, du type garantie de capital en cas de décès.

Engagement de nature technique et financière pour les contrats de retraite

Les engagements sur les rentes viagères sont la conjonction de deux éléments :

- la durée viagère, qui est aléatoire ;
- le taux d'intérêt, qui traduit la rémunération du capital aliéné géré par l'assureur.

Engagement de nature technique essentiellement pour les contrats de risque

Au sein des produits de prévoyance, les principaux facteurs d'appréciation des risques sont l'âge, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle.

25.1.2 Description des principales garanties accordées

Les contrats d'épargne en euros se caractérisent par le versement d'un capital et regroupent les différents types de contrats suivants :

- capitaux différés avec contre-assurance des primes : versement du capital ou conversion du capital en rente ;

- termes fixes : versement du capital au terme du contrat, que l'assuré soit vivant ou décédé ;
- mixtes : versement d'un capital en cas de décès, s'il se produit au cours de la période de garantie ou au terme du contrat si l'assuré est toujours en vie ;
- bons de capitalisation : paiement d'un capital.

Ces contrats présentent généralement des garanties de capitalisation des primes versées à un taux minimal et font l'objet d'une clause de participation aux bénéfices.

Les contrats d'épargne en unités de compte se caractérisent par l'absence de garantie principale, toutefois ils offrent des garanties complémentaires permettant de garantir le paiement d'un capital en cas d'événement imprévisible tel que le décès ou l'invalidité totale et définitive : versement de la différence, si elle est positive entre le cumul des versements bruts ou nets et l'épargne acquise.

Les contrats de retraite se caractérisent par le versement d'une rente viagère, complément de revenu à la retraite, et regroupent les différents types de contrats suivants :

- comptes individuels de retraite à adhésion facultative (art. 82) : rente viagère à la date de départ en retraite choisie par l'assuré (éventuellement réversible). Versement en capital optionnel ;
- comptes individuels de retraite à adhésion obligatoire (art. 83) : versement d'une rente viagère (éventuellement réversible) dont le capital constitutif est en relation directe avec le salaire perçu ;
- régimes à prestations définies (art 39) : constitution d'un fonds collectif alimenté par des cotisations assises sur la masse salariale. À chaque liquidation de retraite, capitaux constitutifs prélevés sur fonds collectifs et versés au fonds de retraite. Liquidation du capital constitutif sous forme de rentes ;
- retraite par capitalisation collective en points (art. L. 441 1) : rente émise lors du départ à la retraite basée sur le nombre de points acquis et la valeur de service du point. Revalorisation en fonction de la valeur de service du point ;

- rentes viagères immédiates ou différées : paiement de la rente immédiatement ou à l'expiration d'un délai déterminé.

À cette catégorie de contrats, on rattache les indemnités fin de carrière qui se caractérisent par le paiement de l'indemnité par prélèvement sur le fonds constitué dans la limite de ses disponibilités.

Les contrats de risque ou de prévoyance regroupent différents types de garanties principales attachées au décès, à l'incapacité, l'invalidité, la dépendance, la santé et au chômage. Leurs caractéristiques sont présentées ci-après par type de contrat.

- Temporaires renouvelables pluriannuelles et vie entière : versement d'un capital en cas de décès ou d'invalidité totale et absolue avec, en option le plus souvent, doublement ou triplement du capital décès de la garantie principale en cas de décès accidentel.
- Rentes éducation, rentes de conjoint : rentes temporaires ou viagères en cas de décès du parent ou du conjoint.
- Contrat de prévoyance destiné à couvrir le décès par le versement d'un capital, l'incapacité temporaire par le versement d'indemnités journalières soit en mensualisation, soit après mensualisation ou franchise prédéterminée, l'invalidité par le versement de prestations sous forme de rente ou de capital.
- Contrat de couverture de prêts destiné à couvrir le décès par le remboursement de tout ou partie du capital restant dû, l'incapacité temporaire par le remboursement des mensualités après une franchise prédéterminée et jusqu'à la reconnaissance de l'état d'invalidité, l'invalidité par le remboursement de toute partie des mensualités ou la perte d'emploi par le remboursement de tout ou partie des mensualités sur une période prédéterminée à l'issue d'un délai de carence. La garantie décès est obligatoire et son obtention conditionne le déblocage du prêt.
- Contrat de prévoyance destiné à couvrir la dépendance par le versement d'une rente dont le montant dépend de l'option choisie et est forfaitaire.
- Complémentaire maladie destinée à couvrir les soins de santé par le versement d'un complément partiel ou total des prestations servies par les organismes sociaux en remboursement des frais à l'occasion d'une maladie ou d'un accident

par l'assuré, pour lui-même, son conjoint ou ses enfants à charge.

À ces contrats s'ajoutent des contrats dommages et responsabilité civile commercialisés par les filiales Global Nao Vida au Portugal et Caixa Seguros au Brésil. Parmi ces contrats, les garanties couvertes comprennent l'assurance construction, l'assurance automobile. Ces garanties sont définies conformément à la réglementation locale. La part des engagements au titre des contrats dommages et responsabilité civile est marginale, comparativement aux engagements attachés à la personne garantis par le groupe CNP Assurances.

25.1.3_Caractéristiques générales des clauses de participation aux bénéfices

Les contrats d'épargne en euros mais aussi certains contrats de prévoyance collective et certains contrats de retraite présentent des clauses de participation aux bénéfices. Par ces clauses, les parties s'engagent à partager selon des principes définis au contrat une partie des produits financiers issus du placement des provisions techniques du contrat, mais également, pour les contrats de retraite ou de prévoyance, une partie des résultats techniques.

25.1.4_Politique d'attribution et d'allocation des participations aux bénéfices

La politique d'attribution et d'allocation des participations aux bénéfices est le plus souvent discrétionnaire. La participation aux bénéfices est déterminée par l'assureur dans le cadre de sa politique commerciale dans le respect des conditions contractuelles et réglementaires. L'assiette de partage des produits financiers s'appuie sur les produits financiers réalisés dans l'année et le rythme de dégagement des plus-values est laissé à la discrétion de l'assureur. L'assuré n'a pas de droits individuels sur la participation aux bénéfices jusqu'à son allocation aux prestations ou aux provisions mathématiques. La participation aux bénéfices attribuée non encore allouée est comptabilisée en provision pour participation.

25.1.5_Bases de détermination des taux de participation aux bénéfices

La base de détermination des taux de participation aux bénéfices reste assise sur la comptabilité locale.

25.2_ÉVALUATION DES CONTRATS D'ASSURANCE (HYPOTHÈSES ET SENSIBILITÉS)

25.2.1_Modèles d'estimation des provisions techniques

Les provisions techniques sont définies comme suit :

- provisions mathématiques : différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et l'assuré ;
- provision pour participation aux excédents : montant des participations aux bénéfices attribuées aux bénéficiaires de contrats lorsque ces bénéfices ne sont pas payables immédiatement après la liquidation de l'exercice qui les a produits ;
- provision de gestion : destinée à couvrir les charges de gestion future des contrats non couvertes par ailleurs ;
- provisions pour risques croissants : différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et l'assuré. Concerne les assurances des risques d'incapacité, d'invalidité et de dépendance ;
- provision pour primes non acquises : destinée à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat ;
- provision pour risques en cours : destinée à couvrir, pour l'ensemble des contrats en cours, la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats, pour la période s'écoulant entre la date d'inventaire et la date de première échéance de prime pouvant donner lieu à révision de la prime par l'assureur ou, à défaut, entre la date de l'inventaire et le terme du contrat, pour la part de ce coût qui n'est pas couverte par la provision pour primes non acquises ;
- provision pour sinistres à payer : valeur estimative des dépenses en principal et en frais, tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés, y compris les capitaux constitutifs des rentes non encore mises à la charge de l'entreprise.

25.2.2 OBJECTIFS DU MODÈLE D'ESTIMATION

L'évaluation des provisions techniques résulte d'une approche prudentielle qui peut être résumée comme suit :

- la maîtrise des risques liés à la baisse des taux d'intérêt ;
- le souci de mettre à niveau au plus vite les provisions suite aux changements de table de mortalité ;
- la prise en compte de tables d'expérience pour les contrats de rentes en service lorsque la sinistralité observée apparaît significativement plus faible que la mortalité attendue.

25.2.3 Procédure pour déterminer les hypothèses les plus significatives

Cette évaluation repose sur :

- la maîtrise des périodes inventoriées qui passe, d'une part, par la connaissance des règles relatives aux dates de comptabilisation, d'effet, de traitement informatique des différents événements techniques et de gestion et, d'autre part, par les spécifications précises des traitements d'inventaire et de leur planification ;
- la mise à disposition à chaque inventaire de fichiers permettant de valider la cohérence des provisions avec les flux techniques ;
- des audits récurrents des calculs effectués par les systèmes de gestion, soit par sondage aléatoire soit par recalcul exhaustif ;
- et l'évaluation régulière des risques via un suivi des engagements de taux par des calculs prospectifs, avec la prise en compte des engagements dépassant les limites réglementaires, et des analyses détaillées et des études statistiques pour les contrats de prévoyance, avec suivi des sinistres (par contrat/exercice d'entrée en assurance/exercice de surveillance) et du rythme de consommation des provisions.

25.2.4 Mesure dans laquelle les hypothèses reposent sur des variables de marché/des variables propres à l'assureur considéré

Pour les contrats d'épargne et d'assurance vie, les taux d'actualisation sont au plus égaux au taux de rendement

prudemment estimés des actifs. En assurance non-vie, les taux d'actualisation des provisions sont déterminés en référence au taux de marché. Les autres hypothèses sont spécifiques à l'expérience du groupe CNP Assurances.

25.2.5 Justification de l'utilisation d'hypothèses différentes de celles que l'on pourrait inférer des données passées

D'une manière générale, les hypothèses s'appuient sur l'historique et ne sont pas différentes de celles que l'on pourrait inférer sur la base des observations passées. Toutefois, dans le cadre du test de suffisance du passif (LAT), nous avons utilisé des lois de rachat dynamiques qui anticipent des hausses de loi de rachat qui n'ont pu être vérifiées par les données passées. Par ailleurs, les clés de partage qui ont servi à déterminer le partage des plus-values latentes s'appuient sur les calculs d'*embedded value* (valeur intrinsèque) et ne sont pas issues d'une observation directe du passé, mais plutôt d'une projection raisonnable du partage des plus-values latentes suivant les principes retenus pour le calcul de l'*embedded value* que le groupe CNP Assurances publie chaque année.

25.2.6 Prise en compte des corrélations entre les différentes hypothèses

Au-delà de l'utilisation d'une loi de rachat dynamique qui corrèle niveau des rachats et niveau des taux dans le cadre du LAT, il n'y a pas de prise en compte de corrélations entre les différentes hypothèses.

25.2.7 Nature des incertitudes sur les flux des contrats d'assurance

Les incertitudes sur les flux des contrats d'assurance sont essentiellement liées au rythme d'émergence des flux : rachats, décès et autres prestations.

25.2.8 Sensibilité du résultat et des capitaux propres à des changements dans les variables qui les affectent de façon significative

Le résultat est sensible aux niveaux de sinistralité (impact sur le provisionnement collectif actualisé à 60 % ou 75 % du TME suivant les risques).

25.3 CONCENTRATION DU RISQUE D'ASSURANCE

25.3.1_Mesure dans laquelle ce risque est atténué par la réassurance

La couverture de réassurance recherchée par CNP Assurances est destinée à garantir la régularité des résultats de la Société et à lui permettre de développer ses possibilités de souscription. La politique de réassurance de CNP Assurances est définie en Directoire et répond aux objectifs suivants :

- politique de groupe qui intègre les contrats souscrits en direct, les acceptations d'organismes de prévoyance, les acceptations des filiales ;
- protection globale du compte d'exploitation *via* des couvertures en réassurance non proportionnelle, adaptées à la taille de CNP Assurances : protection Catastrophe (excess par événement) et excédent de sinistres par tête ; partage des risques pris sur des affaires nouvelles de grande taille.

25.3.2 Exposition au risque de catastrophe et risque de cumul

L'ensemble des portefeuilles est protégé en XS Catastrophe par des réassureurs professionnels.

- **Portefeuille individuel** : l'ensemble des portefeuilles individuels (affaires directes et des acceptations auprès de la CNP souscrites par les filiales Assurposte, Écureuil Vie et Global Vida) du groupe CNP Assurances est couvert par une protection Décès-PTIA auprès de réassureurs du marché comme suit. Un événement est constitué d'au moins cinq victimes, la CNP conserve 5 PASS par événement, les réassureurs couvrent 1 000 PASS par événement et 2 000 PASS par exercice. (PASS : Plafond annuel de la Sécurité sociale : 31 068 € en 2006) ;

- **Portefeuille collectif** : l'ensemble des portefeuilles collectifs (affaires directes nettes des coassurances cédées et acceptations en quotes-parts souscrites par des institutions de prévoyance et des mutuelles) du groupe CNP Assurances est couvert par une protection Décès-IPA3 dans le cadre du pool Bureau commun des assurances collectives qui

prévoit successivement la rétention des deux plus gros sinistres par assureur, une coassurance de 20 M€ (dont la part CNP représente 26 %), une réassurance souscrite par le pool auprès de réassureurs externes selon trois tranches : tranche 1 : 30 XS 20 M€, tranche 2 : 100 XS 50 M€, tranche 3 : 150 XS 150 M€ avec une reconstitution payante à 200 % sauf pour le Nucléaire et le Terrorisme NBC. Un événement est défini à partir de trois victimes. Par ailleurs, les protections Catastrophes accordées par CNP Assurances à des institutions de prévoyance et des mutuelles sont rétrocédées auprès de réassureurs du marché. L'événement est défini à partir de trois victimes, la conservation de la CNP est de 1 M€ par événement et l'engagement des réassureurs couvre 30 M€ par événement et 60 M€ par exercice à l'exception des risques Nucléaire et du Terrorisme NBC pour lesquels la couverture par exercice est limitée à 30 M€.

L'ensemble des portefeuilles du groupe CNP Assurances est également couvert pour les capitaux élevés en cas de Décès-IPA3 d'un assuré.

Une analyse annuelle des portefeuilles réassurés est réalisée et porte sur :

- les populations assurées : pyramide des âges, dispersion des garanties souscrites, concentration de population ;
- les assurés indemnisés : nombre, volume et cause des sinistres ; approfondissement des dossiers les plus importants ;
- les résultats enregistrés en assurance et en cession en réassurance ;
- les échanges de flux avec les réassureurs ont lieu trimestriellement, semestriellement ou annuellement selon le traité ; les éléments de crédit et de débit font l'objet d'une mise d'accord systématique entre CNP Assurances et ses réassureurs : il n'existe pas de litige en suspens.

Le portefeuille d'assurances dommages et responsabilité civile, détenu par le groupe CNP au Portugal à travers sa filiale Global Nao Vida, est également couvert par une protection de marché.

25.4_OPTIONS, GARANTIES ET DÉRIVÉS INCORPORÉS NON SÉPARÉS

Informations sur les expositions au risque de taux d'intérêt ou au risque de marché générés par des dérivés incorporés (si dérivés pas à la JV).

Une classification des contrats d'épargne en euros présentant des taux garantis par degré d'engagement décroissant a été établie :

- contrats comportant un taux minimum garanti et une participation garantie au terme ;
- contrats à taux majoré fixe (75 % du TME en général) sur une durée de huit ans au plus ;
- contrats dont le taux minimum garanti est inférieur à 60 % du TME à la date du versement.

25.5_RISQUE DE CRÉDIT (SPÉCIFICITÉS DES CONTRATS D'ASSURANCE)

25.5.1_Informations sur le risque lié à la réassurance souscrite/termes et conditions des garanties reçues ou données

La solvabilité des réassureurs est vérifiée régulièrement et la notation constitue un critère discriminant pour la sélection des couvertures.

Pour les couvertures en Excess apportées à la CNP par des réassureurs professionnels, la notation de ces derniers est comprise entre A- et AAA.

25.5.2_Informations sur le risque lié aux contrats d'assurance crédit et aux garanties financières/informations sur le risque lié aux comptes courants intermédiaires

Les contrats d'assurance présentent des risques spécifiques tels que les risques de contentieux avec les assurés ou leurs ayants-droit.

Les assignations enregistrées en 2006 et portant sur des litiges avec les assurés ou leurs ayants droit à la suite de désaccords sur l'interprétation des clauses contractuelles enregistrent une légère baisse de 4 % par rapport à l'exercice 2005. De même, le nombre de contentieux en stock accuse cette année une baisse de 11 %, ce qui porte à 2008 les procès en cours. Cette baisse est la conséquence du rythme accru d'affaires classées (+ 4 % d'affaires classées en 2006 par rapport à 2005, c'est-à-dire environ la même décroissance que celle constatée entre les exercices 2004 et 2005).

Ce chiffre est à comparer au nombre de contrats gérés par la CNP tant en assurance individuelle que collective.

Les litiges portent pour les deux tiers sur les clauses liées au risque incapacité de travail temporaire et de façon secondaire sur le risque décès.

On peut également identifier des risques émergents d'assurance. Certaines des questions posées à l'occasion de contentieux dépassent le simple conflit opposant CNP à un de ses assurés et peuvent entraîner des conséquences lourdes pour l'ensemble de la profession d'assurance, s'il s'avérait qu'une généralisation massive de décisions défavorables prises par les tribunaux venait à se manifester.

25.6_GESTION DES RISQUES

Objectifs de gestion des risques et méthodes pour atténuer ses risques/politique de souscription (y compris sélection des risques)/politique de tarification/méthodes d'évaluation des risques :

Le groupe CNP s'est doté des outils de pilotage nécessaires pour mesurer l'atteinte des objectifs qu'il s'est fixés vis-à-vis de ses actionnaires. Ces outils de pilotage doivent permettre :

- de décliner au niveau de chaque entité du groupe CNP la contribution attendue de sa part à la réalisation de ces objectifs ;
- de suivre en cours d'année la réalisation de ces objectifs et prendre, si nécessaire, les mesures correctrices pour les atteindre ;
- d'analyser les conditions de formation du résultat et de la création de valeur.

Ces outils sont utilisés pour mesurer l'opportunité de souscrire de nouveaux contrats ainsi que la bonne adéquation de la tarification, ces deux éléments faisant l'objet d'études systématiques et spécifiques.

Plus précisément :

- le plan de marche permet d'analyser la formation du résultat, d'apprécier la rentabilité prévisionnelle et de mesurer l'impact des décisions en matière de produits sur la rentabilité attendue ;
- le calcul de la valeur intrinsèque et de la valeur d'une année de production reflète la richesse actuelle de l'entreprise et sa capacité à créer de la valeur. Chaque année, les écarts entre valeur attendue et valeur effectivement créée sont analysés et présentés à l'occasion de la publication des comptes.

Le dispositif général de prévision

Des travaux de prévision des évolutions du passif et de l'actif de l'entreprise sont réalisés annuellement au quatrième trimestre et sont utilisés dans le cadre de la détermination des taux de participation aux bénéfices pour l'année en cours, et de l'élaboration du Plan de marché de l'entreprise pour les exercices en cours et ultérieurs.

Des projections à moyen - long terme permettent d'établir les trajectoires financières, le calcul de la valeur des contrats en stock et des affaires nouvelles dans le cadre des travaux annuels d'évaluation de l'entreprise.

Les résultats sont issus de modèles de prévision adaptés à la nature des contrats :

- modèle actif/passif pour les contrats d'épargne et de retraite ;
- modèle spécifique aux contrats emprunteurs décomposant le portefeuille par génération ;
- modèle adapté aux produits de prévoyance individuelle et collective intégrant les facteurs d'appréciation des risques ainsi que les observations historiques ;
- modèle de suivi des engagements de rentes.

L'analyse est menée à un niveau détaillé, puis consolidée par nature de risque sur la base d'un scénario central dont les principales caractéristiques sont la stabilisation de l'environnement financier et le maintien des parts de marché de

l'entreprise. Des scénarii alternatifs sont également élaborés et permettent de mesurer la sensibilité des résultats aux évolutions de collecte, des marchés financiers et de comportement des assurés.

25.7_GESTION ACTIF/PASSIF

Techniques de gestion actif/passif appliquées/prise en compte des hypothèses de renouvellement et de rachat/ effets d'une variation des hypothèses de rachat :

Le groupe CNP effectue régulièrement des simulations afin de tester le comportement de ses différents portefeuilles face à des scénarios contrastés de taux d'intérêt et de marchés financiers.

Les simulations actif/passif sont effectuées par un logiciel développé par CNP Assurances qui intègre les particularités de l'assurance vie. Elles sont basées sur un certain nombre de scénarii caractéristiques de hausse ou de baisse des taux d'intérêt. Les simulations portent également sur un très grand nombre de scénarios, générés de façon aléatoire, afin de mesurer la dispersion statistique des résultats (simulations stochastiques).

L'exposition à la baisse des taux d'intérêt

Le groupe CNP analyse régulièrement l'impact de la baisse des taux d'intérêt sur sa capacité à servir les engagements pris à l'égard des assurés.

Les simulations actif/passif ont confirmé le bon comportement des portefeuilles dans les scénarii de baisse des taux.

Cela résulte de la mise en application, depuis plusieurs années, des mesures suivantes :

- limitation dans les dispositions générales des produits de l'horizon et du niveau des garanties de taux ;
- mise en œuvre de la prorogation et de la "viagérisation" à taux minimum garanti o % des contrats à prime unique à taux garanti ;
- politique prudentielle de provisionnement sur les rentes viagères ;
- adossement des engagements de taux par des obligations à taux fixe de durée au moins équivalente.



L'exposition à la hausse des taux d'intérêt

Le groupe CNP est très attentif à ce risque et le gère des deux côtés de son bilan.

Au passif:

- mise en place dans les contrats multisupports de clauses contractuelles permettant, en cas d'évolution défavorable des marchés, d'introduire des limites aux possibilités d'arbitrage, voire de les interdire ;
- limitation des engagements de taux à la fois en durée et en niveau (développement de produits à taux annuel annoncé à l'avance) offrant à la gestion financière la possibilité de réduire la part d'obligations longues.

À l'actif:

- les obligations à taux variables et indexés représentent environ 10 % des portefeuilles ;
- une partie du portefeuille à taux fixe du groupe CNP est couverte par des options de type caps. Au cours de l'année 2006, le programme de couvertures a été à nouveau complété.

Les couvertures acquises par la CNP permettraient, en cas de forte hausse des taux d'intérêt au-delà de certains seuils de déclenchement, de générer des revenus complémentaires qui correspondraient alors à la différence entre les seuils de déclenchement évoqués ci-dessus et le niveau effectif des taux d'intérêt à long terme sur les marchés financiers. Ils amélioreraient ainsi la rentabilité des actifs couverts dans un contexte où les taux d'intérêt auraient fortement augmenté. Ce programme de couvertures est complété chaque année, en particulier pour accompagner l'accroissement des encours.

Rapport

des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société CNP Assurances relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport :

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2004 retraitées selon les mêmes règles.

I _ OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II _ JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS


En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- la note 1.2 aux états financiers expose le changement de méthode comptable relatif aux titres subordonnés et intervenu au cours de l'exercice. Conformément à la norme IAS 8, l'information comparative relative aux exercices 2005 et 2004, présentée dans les comptes consolidés, a été retraitée pour prendre en considération de manière rétrospective l'application de cette nouvelle méthode. En conséquence, l'information comparative diffère des comptes consolidés publiés de l'exercice 2005.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le correct retraitement des comptes des exercices 2005 et 2004 et l'information donnée à ce titre, notamment dans les notes 4.1 et 4.2 aux états financiers.

- Certains postes techniques, propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes consolidés de votre Société, sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles, notamment les provisions techniques et les valeurs de portefeuilles. Les modalités de détermination de ces éléments sont relatées respectivement dans les notes 3.8 et 3.12 aux états financiers.

Conformément à la norme professionnelle relative aux estimations comptables, nous avons en particulier apprécié le caractère adéquat des méthodes employées, et des hypothèses retenues, au regard notamment de l'environnement réglementaire du Groupe et de son expérience. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.



- Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de recouvrabilité effectués à chaque inventaire selon les modalités relatées dans la note 3.8 de l'annexe. Nous nous sommes assurés que les approches d'évaluation retenues étaient fondées sur des hypothèses cohérentes avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par le Groupe.

- Les actifs financiers et les instruments dérivés sont comptabilisés et évalués selon les modalités relatées dans la note 3.9 aux états financiers. Nous nous sommes assurés de la mise en œuvre des modalités d'évaluation, ainsi que de la cohérence de la classification retenue avec la documentation établie par le Groupe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III_VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations, données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité ou leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris-La Défense et Coubevoie, le 3 avril 2007

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit
Régis Tribout
Associé

Mazars & Guérard
Pascal Parant
Associé

Comptes sociaux

au 31 décembre 2006 (extraits)

Bilan

ACTIF

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Actifs incorporels	40,2	28,2	25,4
Placements en euros	98 833,1	88 505,4	81 230,7
Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	12 207,1	10 451,1	8 718,1
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques :			
Créances	2 045,4	2 272,4	1 965,3
Autres actifs	618,3	558,2	214,6
Comptes de régularisation Actif	3 363,6	3 544,2	3 550,5
Différence de conversion	30,1	4,1	26,9
Total actif	121 991,9	109 770,7	99 670,6

PASSIF

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Capitaux propres	5 408,6	5 078,6	4 722,3
Passifs subordonnés	3 488,0	2 078,0	1 753,0
Provisions techniques brutes	94 208,3	85 929,2	78 900,7
Provisions techniques des contrats en unités de compte	12 207,1	10 451,1	8 718,1
Provisions pour risques et charges	74,1	33,0	144,6
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	27,3	17,2	15,7
Autres dettes	5 864,5	5 499,2	4 760,5
Comptes de régularisation Passif	714,0	684,4	655,7
Différence de conversion			
Total passif	121 991,9	109 770,7	99 670,6

Engagements hors bilan

En M€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
1. Engagements reçus	19 377,5	17 983,0	13 929,2
2. Engagements donnés	3 533,0	2 763,9	1 255,2
2a. Avals, cautions et garanties de crédit donnés	20,0	20,0	20,0
2b. Titres et actifs acquis avec engagement de revente			
2c. Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	2 880,9	2 142,1	747,0
2d. Autres engagements donnés	632,0	601,8	488,3
3. Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires	5 169,4	4 774,7	4 108,2

Compte de résultat

En M€	Opérations nettes		
	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Compte technique non-vie			
Primes acquises	20,0	34,1	22,3
Produits des placements alloués	7,9	7,8	6,4
Autres produits techniques			
Charges des sinistres	- 17,2	- 17,2	- 16,8
Charges des autres provisions techniques	- 3,6	- 33,7	- 34,1
Participation aux résultats			
Frais d'acquisition et d'administration	- 15,0	- 14,2	- 13,6
Autres charges techniques	- 0,1	- 0,4	- 2,3
Variation de la provision pour égalisation			
Résultat technique de l'assurance non-vie	- 8,0	- 23,6	- 38,2

En M€	Opérations nettes		
	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Compte technique vie			
Primes acquises	15 056,4	11 293,6	9 911,6
Produits des placements	5 419,1	4 811,3	4 098,8
Ajustements ACAV (plus-values)	1 355,8	1 678,0	751,3
Autres produits techniques	50,7	9,9	4,1
Charges des sinistres	- 8 800,3	- 6 559,9	- 5 838,6
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	- 5 666,6	- 4 551,1	- 3 234,9
Participation aux résultats	- 4 071,0	- 3 822,9	- 3 464,7
Frais d'acquisition et d'administration	- 1 090,8	- 791,7	- 685,3
Charges des placements	- 1 114,0	- 866,5	- 521,0
Ajustement ACAV (moins-values)	- 613,2	- 598,9	- 379,0
Autres charges techniques	- 39,1	- 11,1	- 8,1
Résultat technique de l'assurance vie	487,1	590,8	634,3

En M€			
	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Compte non technique			
Résultat technique de l'assurance non-vie	- 8,0	- 23,6	- 38,2
Résultat technique de l'assurance vie	487,1	590,8	634,3
Produits des placements	303,0	277,5	246,1
Charges des placements	- 62,3	- 50,0	- 31,3
Produits des placements transférés	- 7,9	- 7,8	- 6,4
Autres produits non techniques	0,2	0,3	0,3
Autres charges non techniques	- 1,8	- 2,8	- 2,6
Résultat exceptionnel	- 29,9	- 0,8	- 1,4
Participation des salariés	- 13,1	- 11,9	- 7,6
Charges d'impôts	- 113,7	- 166,6	- 270,0
Résultat de l'exercice	553,7	605,1	523,1

Résultats financiers des cinq derniers exercices

Euros	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Capital en fin d'exercice (en milliers)					
Capital social en milliers d'euros	554 541,2	554 541,2	554 541,2	551 416,3	551 416,3
Nombre d'actions ordinaires existantes	138 635 302	138 635 302	138 635 302	137 854 064	137 854 064
Opérations et résultats de l'exercice (en milliers)					
Chiffre d'affaires hors taxes	15 491 627,2	11 738 882,7	10 404 118,8	9 282 902,1	8 856 539,6
Résultat avant impôts et dotations aux amortissements et provisions	713 358,4	812 239,9	822 744,3	718 873,4	309 106,9
Impôt sur les bénéfices	113 740,1	166 632,0	270 044,0	144 924,8	235 432,3
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	553 653,6	605 146,0	523 144,4	505 345,1	526 764,6
Résultat par action (en euros)					
Résultat avant impôts et dotations aux amortissements et provisions	5,15	5,86	5,93	5,21	2,24
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	3,99	4,37	3,77	3,67	3,82
Dividende attribué à chaque action	2,30*	1,91	1,66	1,53	1,49
Personnel					
Effectif moyen pendant l'exercice	3 247	3 199	3 043	2 916	2 835
Montant de la masse salariale de l'exercice, y compris avantages sociaux (en milliers d'euros)	224 539,1	207 562,8	201 760,2	191 473,3	172 176,8

* Dividende distribué en 2007. L'augmentation de capital lancée le 8 janvier 2007 par CNP Assurances s'est traduite par la création de 9 902 521 actions nouvelles avec jouissance courante, émises en date du 6 février 2007. Elles bénéficient du dividende distribué en 2007 au titre de l'exercice 2006.

Filiales et participations

En K€	Siège social	Devise	Capital
Filiales et participations			
A – Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication			
I – Filiales (détenues à plus de 50 %)			
Âge d'Or Expansion	28, rue Jules-Didier – 10120 St-André-les-Vergers	EUR	ND
Assurbail	56, rue de Lille – 75007 Paris	EUR	177 408
Caixa Seguros	SCN Quadra 01 Lote A Ed. N°1 – 15°,16° e 17° Andares, Brésil	EUR	213 091
Cicoge ⁽¹⁾	4, place Raoul-Dautry – 75015 Paris	EUR	37 320
Cimo ⁽¹⁾	4, place Raoul-Dautry – 75015 Paris	EUR	213 022
CNP Capeor ⁽¹⁾	39e Tour Maine Montparnasse – 33, avenue du Maine – 75015 Paris	EUR	458
CNP Caution	4, place Raoul-Dautry – 75015 Paris	EUR	7 683
CNP IAM	4, place Raoul-Dautry – 75015 Paris	EUR	30 500
CNP International	4, place Raoul-Dautry – 75015 Paris	EUR	22 875
CNP Seguros de Vida	Avenue Leandro Nalem 1002-piso 13 – Buenos Aires, Argentine	EUR	2 309
Écureuil Vie	5, rue Masseran – 75007 Paris	EUR	589 154
CNP Capitalia Vita	Piazza Durante 11 – 20131 Milan – Italie	EUR	92 699
Global	Avenue Duque d'Avila, 171 – 1069-031 Lisbonne, Portugal	EUR	16 250
Global Vida	Avenue Duque d'Avila, 171 – 1069-031 Lisbonne, Portugal	EUR	9 000
Investissement trespier	4, place Raoul-Dautry – 75015 Paris	EUR	22 417
Prévimut ⁽¹⁾	4, place Raoul-Dautry – 75015 Paris	EUR	88 000
Préviposte	4, place Raoul-Dautry – 75015 Paris	EUR	125 813
SC rue de Rennes ⁽¹⁾	4, place Raoul-Dautry – 75015 Paris	EUR	8
SCI de la CNP ⁽¹⁾	4, place Raoul-Dautry – 75015 Paris	EUR	59 711
Sogestop G ⁽¹⁾	4, place Raoul-Dautry – 75015 Paris	EUR	11 167
II – Participations (détenues entre 10 et 50 %)			
Captiva Capital Partners II	25, rue Goethe L-1637 Luxembourg	EUR	ND
Ixis Asset Management	7, place des 5-Martyrs du-Lycée- Buffon – BP 541 – 75725 Paris Cedex 15	EUR	1 008 510
CDC Service Industrie 2-A	TMM – 33, avenue du Maine – BP 179 – 75755 Paris Cedex 15	EUR	ND
CDC Capital III B-A	148, rue de l'Université – 75007 Paris	EUR	ND
China Equity Links O	ND		ND
Centre Commercial la Défense ⁽¹⁾	15, parvis Défense – 92800 Puteaux	EUR	3 048
Défense CB3	117, quai du Président-Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux	EUR	38
Développement PME IV-A	152, avenue de Malakoff – 75116 Paris	EUR	ND
Eiffel Partners	41, avenue de l'Opéra – 75002 Paris	EUR	ND
Foncière Image	42, avenue Raymond-Poincaré – 75116 Paris	EUR	42 980
Îlot A5b	4, place Raoul-Dautry – 75015 Paris	EUR	42 199
Inparsa ⁽¹⁾	Lugar do Espido Via Norte, Maia, Portugal	EUR	2 500
JV-Sino-French-Life Insurance Co Ltd	12F, Hua Bin International Plaza, 8 Yong An Dond Li Jian Guao Men Av. Chao Yang District, Beijing, République populaire de Chine	RMB	200 000
L'Amiral ⁽¹⁾	4, place Raoul-Dautry – 75015 Paris	EUR	30 490
Lehman Crossroads XVII-A	325 North St Paul Street – Suite 4900 -TX 75201 Dallas	USD	37 821
LL Porto Retail ⁽¹⁾	Praceta Henrique Moreira n°244, 2° floor, Afurada, Vila Nova de Gaia, Portugal	EUR	4 748
Ofélia	Chez A3C 42, avenue Raymond-Poincaré – 75116 Paris	EUR	12 609
Partech Ventures V	49, avenue Hoche – 75008 Paris	EUR	4 768
PB6	31, rue de Mogador – 75009 Paris	EUR	23 500
Prévisol	25 de Mayo 445 – Capital Federal	EUR	ND
Provincia art ⁽¹⁾	Carlos Pellegrini 91, neuvième Piso Capital Fédéral – Buenos Aires, Portugal	EUR	ND
Pyramides	42, avenue Raymond-Poincaré – 75116 Paris	EUR	51 103
SCI Îlot 13 ⁽¹⁾	50-56, rue de la Procession – 75015 Paris	EUR	45 000
Sonae	Gernsey Limited Partnership	EUR	ND
Vencap 8 (ex-Europe Partners)	Forum House – Grenville Street – JE24UF St-Helier	EUR	ND
Assurposte	83, bd du Montparnasse – 75006 Paris	EUR	5 202
B – Renseignements globaux concernant les participations dont la valeur d'inventaire n'excède pas 1 % du capital de la société astreinte à la publication			
Filiales françaises			–
Filiales étrangères			–
Participations dans les sociétés françaises			–
Participations dans les sociétés étrangères			–
C – Renseignements globaux sur les titres(A + B)			
Filiales françaises			–
Filiales étrangères			–
Participations dans les sociétés françaises			–
Participations dans les sociétés étrangères			–

(1) Les données sont provisoires.

(2) La valeur d'inventaire des titres brute ne tient pas compte du capital non libéré.

Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres brute ⁽²⁾	Valeur d'inventaire des titres nette	Quote-part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés
ND	ND	6 348	3 667	100,0%	0	ND	ND	0
23 767	516 751	157 381	157 381	79,9%	89 236	20 678	18 515	9 622
78 459	3 029 138	455 637	455 637	51,8%	0	879 236	169 742	52 500
72 185	122 213	193 366	193 366	100,0%	20	9 427	7 631	11 992
114 146	362 934	496 020	496 020	84,5%	0	20 258	19 359	21 007
1 537	3 814	6 000	6 000	100,0%	0	3 851	115	0
- 3 449	31 674	7 683	7 683	100,0%	0	2 632	205	0
494 070	5 580 784	245 595	245 595	100,0%	0	1 856 968	66 471	0
6 613	111 669	23 325	23 325	100,0%	0	64 790	2 718	3 570
3 065	16 961	6 060	3 577	76,5%	0	3 534	813	479
1 239 946	94 421 368	600 218	600 218	50,0%	0	10 355 861	196 101	103 034
252 556	14 876 250	575 000	575 000	57,5%	0	3 059 533	40 689	19 279
19 195	224 728	50 511	50 511	83,5%	0	145 374	11 146	4 859
5 022	277 067	26 274	26 274	83,6%	0	39 929	1 438	150
28 556	844 215	22 410	22 410	100,0%	0	7 254	3 502	1 088
847	443 170	86 597	86 597	93,8%	0	0	992	13 416
175 849	9 042 688	125 770	125 770	100,0%	0	402 332	15 871	11 385
534	39 660	10 452	10 452	99,8%	40 399	5 164	0	0
35 504	98 372	127 304	127 304	100,0%	0	4 427	2 425	556
- 26 092	7	11 167	0	100,0%	55	0	13 244	0
ND	ND	9 048	9 048	12,5%	20 492	ND	ND	0
503 881	2 532 804	288 443	288 443	15,4%	0	1 666 027	227 861	11 847
ND	ND	30 318	8 120	26,6%	0	ND	ND	0
ND	ND	113 900	0	28,5%	0	ND	ND	0
ND	ND	6 150	0	16,9%	0	ND	ND	0
1	326 134	27 567	27 567	22,0%	18 319	40 630	21 032	660
19 885	161 161	24 950	24 950	25,0%	5 354	9 131	- 1 210	0
ND	ND	14 850	3 712	15,8%	0	ND	ND	0
ND	ND	20 000	4 200	17,5%	0	ND	ND	0
22 510	114 025	32 226	32 226	50,0%	3 149	8 423	4 853	0
9 306	82 123	26 366	26 366	50,0%	12 921	6 488	3 067	1 891
31 045	152 763	11 957	11 957	25,0%	0	10 555	10 102	879
ND	ND	12 250	9 728	50,0%	0	ND	ND	0
- 133	88 399	15 245	15 245	50,0%	25 796	4 889	- 344	0
ND	36 967	10 984	5 403	19,2%	0	ND	ND	0
42 591	166 483	11 589	11 589	25,0%	4 255	10 343	10 363	525
23 138	36 831	11 916	11 916	33,3%	33 202	0	1 013	0
ND	4 759	10 005	505	10,0%	0	ND	ND	0
- 3 809	214 321	7 622	7 622	25,0%	33 407	22 838	5 189	0
ND	ND	7 227	1 322	29,8%	0	ND	ND	0
ND	ND	5 861	1 022	10,0%	0	ND	ND	0
2 218	108 701	23 881	23 881	45,0%	22 538	0	3 117	1 121
0	84 348	22 500	22 500	50,0%	19 781	0	- 1 435	0
ND	ND	80 000	54 577	14,8%	0	ND	ND	1 147
ND	ND	5 918	4 098	11,0%	0	ND	ND	0
92 859	534 105	94 061	94 061	50,0%	0	207 861	14 981	6 069
-	-	6 691	4 883	-	61 552	-	-	2 827
-	-	0	0	-	0	-	-	-
-	-	51 927	33 036	-	94 841	-	-	16 492
-	-	843	0	-	0	-	-	0
-	-	2 220 388	2 204 732	-	191 354	-	-	-
-	-	1 113 482	1 110 999	-	0	-	-	-
-	-	582 961	526 072	-	269 308	-	-	-
-	-	300 582	122 916	-	14 793	-	-	-

Rapport spécial

des Commissaires aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2006

CNP Assurances SA

Siège social : 4, place Raoul-Dautry – 75015 Paris

Capital social : 594 151 292 €

Sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

I _ CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISÉS AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce et de l'article R. 322-7 du Code des assurances, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions ou engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Mandat de gestion d'actifs confié à Sogéposte

Votre Conseil de surveillance du 4 avril 2006 a autorisé la conclusion d'un mandat de gestion de portefeuille avec Sogéposte (devenue La Banque Postale Asset Management), société de gestion de portefeuilles agréée par l'AMF et filiale de La Banque Postale. La mise en place de ce mandat, dont les conditions sont totalement analogues en termes de tarification et d'intégration opérationnelle au mandat donné à Ixis Asset Management, répond au souhait de confier à Sogéposte la gestion d'un portefeuille de la filiale d'Assurposte, codétenue avec La Banque Postale, et d'un portefeuille de la filiale Préviposte, pour un encours total de 3 Md€.

Les personnes concernées sont : MM. Jean-Paul Bailly, Patrick Werner et Marc-André Feffer (représentant de Sopassure).

Au titre de l'exercice 2006, le montant à la charge de votre Société est de 0,3 M€. Ce montant est refacturé aux différentes filiales concernées.

Prorogation des deux principales conventions sur lesquelles repose le partenariat entre CNP Assurances et le Groupe Caisse d'Épargne

Votre Conseil de surveillance du 18 juillet 2006 a autorisé la prorogation jusqu'au 31 décembre 2015 des deux principales conventions sur lesquelles repose le partenariat entre CNP Assurances et le Groupe Caisse d'Épargne, à savoir :

- la convention cadre de partenariat entre CNP Assurances et le Groupe Caisse d'Épargne fixant les conditions de leur collaboration sur le marché de l'assurance vie individuelle et de capitalisation par l'intermédiaire de la société Écureuil Vie ;
- la convention de prestations de services entre CNP Assurances et le Groupe Caisse d'Épargne fixant les conditions de rémunération de CNP Assurances pour ce qui est de la gestion administrative des contrats :

- au titre des produits d'épargne et de retraite d'Écureuil Vie, votre Société reçoit une rémunération annuelle qui est fonction des encours gérés et de la nature des contrats concernés ;
- au titre des contrats d'assurance décès, sa rémunération annuelle est déterminée en fonction d'un pourcentage des primes annuelles versées par les assurés.

Les personnes concernées sont : MM. Charles Milhaud, Nicolas Merindol, Dominique Marcel et Marc-André Feffer (représentant de Sopassure).

CNP Assurances a reçu en 2006, au titre de la convention de prestations de services, une rémunération de 114,3 M€.

Prorogation jusqu'au 31 décembre 2015 de la convention cadre de partenariat liant CNP Assurances et La Banque Postale

Votre Conseil de surveillance du 18 juillet 2006 a autorisé la prorogation jusqu'au 31 décembre 2015 de la convention cadre de partenariat liant CNP Assurances et La Banque Postale. Cette convention fixe les conditions de la collaboration sur le marché de l'assurance vie individuelle et de capitalisation entre CNP Assurances et La Banque Postale par l'intermédiaire de La Banque Postale.

La rémunération de La Banque Postale en tant que distributeur repose essentiellement sur un partage des commissions sur flux, des commissions sur encours et des prélèvements sur produits financiers.

Les personnes concernées sont : MM. Patrick Werner, Jean-Paul Bailly et Marc-André Feffer (représentant de Sopassure).

Au titre de l'exercice, le montant à la charge de votre Société s'élève à 414,4 M€.

Projet de contrat d'acquisition de 49,9 % du capital d'Écureuil Vie

Votre Conseil de surveillance du 10 octobre 2006 a autorisé le Directoire à signer le projet de contrat d'acquisition de 49,9 % du capital d'Écureuil Vie par CNP Assurances auprès des Caisses d'Épargne pour un montant de 1406 M€.

Ce montant est assorti d'une clause d'ajustement de prix.

Les personnes concernées sont : MM. Charles Milhaud, Nicolas Méridol, Marc-André Feffer (représentant de Sopassure) et Francis Mayer (représentant de la Caisse des Dépôts).

II CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967 et de l'article R. 322-7 du Code des assurances, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Régime de retraite supplémentaire

Votre Conseil de surveillance du 20 décembre 2005 a autorisé la mise en place d'un régime de retraite supplémentaire collectif à prestations définies ayant pour objet le versement d'une rente viagère à ses bénéficiaires. Le versement de la prestation serait subordonné à la présence du bénéficiaire dans l'entreprise au moment de la liquidation des droits à la retraite, sauf cas prévus par la réglementation. Le bénéfice de ce régime additif à titre obligatoire est accordé aux cadres dirigeants rémunérés de CNP Assurances, c'est-à-dire :

- les cadres de direction de CNP Assurances (salariés relevant de la convention collective des cadres de direction de l'assurance du 3 mars 1993) ;
- les dirigeants sociaux rémunérés, ce qui vise à la fois les membres du Directoire et les dirigeants rémunérés du Conseil de surveillance de CNP Assurances.

Au titre de ce régime, les cadres dirigeants bénéficient d'un régime de retraite complémentaire à prestations définies qui prévoit le versement d'une rente d'un montant compris entre 0,2 % et 4,50 % par année d'ancienneté selon les tranches de rémunération. Ce nombre d'années est plafonné à quinze.

Au titre de l'ensemble des personnes concernées par ce dispositif, votre Société a versé, au cours de l'exercice, une prime à une société d'assurance de 1,4 M€ et a constitué un complément de provision de 1,3 M€.



Convention de partenariat conclue entre CNP Assurances, Dexia Crédit Local de France (Dexia CLF) et Sofca

CNP Assurances, Dexia Crédit Local de France et Sofca (dénommées ensemble Sofaxis) ont signé une convention de partenariat de dix ans, renouvelable tacitement par période de cinq ans, pour coopérer sur le marché des collectivités locales.

Cette convention autorisée par votre Conseil de surveillance du 20 mars 2000 prévoit notamment les modalités de partage des chargements de gestion et le mode de rémunération qui dépend de l'étendue des tâches confiées à chaque partie et du niveau des marges techniques des contrats.

Par ailleurs, Dexia CLF accorde à CNP Assurances une option d'achat d'actions lui permettant de détenir une minorité de blocage dans la société Ifax, société de tête du Groupe Dexia Sofaxis.

Les seuls effets financiers enregistrés en 2006 chez CNP Assurances au titre de la présente convention sont une charge de 36,4 M€ au titre de la commission de courtage.

Par ailleurs, l'option d'achat n'a pas été exercée au cours de l'année 2006.

Souscription par CNP Assurances de TSDI émis par la société Écureuil Vie

CNP Assurances a souscrit la totalité des Titres Subordonnés à Durée Indéterminée d'une valeur nominale de 103 M€ émis par la société Écureuil Vie en date du 15 décembre 1999.

La rémunération des titres est fixée à 5,95 % l'an, révisable tous les dix ans sur option de l'émetteur, et dans les condi-

tions prévues par le contrat d'émission. Le paiement de la rémunération annuelle stipulée est subordonné à l'existence d'un bénéfice comptable constaté lors du dernier arrêté des comptes annuels précédant la date du paiement. À défaut, ou en cas de bénéfice insuffisant, le paiement des intérêts dépassant ce bénéfice sera reporté. Les intérêts reportés porteront intérêt au taux nominal annuel de la période de report, majoré de 3 %.

Les intérêts enregistrés au cours de l'exercice 2006 se sont élevés à 5,7 M€.

Mandat de gestion financière avec CDC Asset Management

Un mandat de gestion financière a été conclu entre CNP Assurances et CDC Asset Management en date du 24 septembre 1998. Selon cette convention, CNP Assurances donne tous pouvoirs à CDC Asset Management, dans les limites de la réglementation applicable et des orientations et directives définies par CNP Assurances, pour assurer en son nom et pour son compte, ou pour le compte de ses différentes filiales d'assurance, dans le cadre des mandats dont elle est investie, la gestion financière des portefeuilles visés par la convention et des liquidités déposées sur un compte numéraire associé.

CDC Asset Management, au titre de son activité de gestion financière, perçoit une rémunération définie comme suit :

- un montant forfaitaire annuel par portefeuille (à l'exception des portefeuilles ne comportant que des OPCVM) ;
- un montant calculé selon une tarification dégressive en fonction de l'encours et de la nature des titres détenus.

Depuis le 31 décembre 2001, ce mandat de gestion est prorogé par tacite reconduction pour des périodes successives d'un an, sauf dénonciation par l'une des parties.

Au titre de l'exercice 2006, le montant à la charge de votre Société s'élève à 13,9 M€.

Apport à la holding Ixis Asset Management Group et signature d'un pacte d'actionnaires

Le Conseil de surveillance du 7 septembre 2004 a approuvé le principe de l'apport à la holding Ixis Asset Management Group par CNP Assurances de :

- 11 655 280 actions ordinaires, représentant 20 % du capital de la société Ixis Asset Management,
- et d'une créance de 50 936 122,14 €, née du remboursement anticipé des obligations convertibles en actions de la société Ixis Asset Management détenues par CNP Assurances.

En rémunération de ces apports valorisés à 203 338 318,88 €, CNP Assurances a reçu 7 262 082,58 actions ordinaires de la société bénéficiaire, représentant 14 % du capital de la holding. Au cours de l'exercice 2005, CNP Assurances a exercé l'option qui lui était offerte de porter sa participation dans Ixis Asset Management à 20 %.

Ces opérations ont donné lieu à la signature d'un pacte d'actionnaires de la nouvelle holding Ixis Asset Management Group qui a été conclu le 16 novembre 2004 entre CNP Assurances et la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne, en présence d'Ixis Asset Management Group et d'un traité d'apport conclu le 26 novembre 2004 entre CNP Assurances et CDC Finance – CDC Ixis.

Fait à Paris – La Défense et Coubevoie, le 3 avril 2007
Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit
Régis Tribout
Associé

Mazars & Guérard
Pascal Parant
Associé